



Bureau
International
du Travail



Madagascar

MADAGASCAR

Evaluation des impacts de la double crise sur l'Emploi



Décembre 2011

Promouvoir l'emploi décent pour réduire la pauvreté

Bureau de pays de l'OIT
pour Madagascar, les Comores,
Djibouti, Maurice et les Seychelles

MADAGASCAR

Evaluation des impacts de la double crise sur l'Emploi

Promouvoir l'emploi décent pour réduire la pauvreté

Décembre 2011

Bureau de pays de l'OIT
pour Madagascar, les Comores,
Djibouti, Maurice et les Seychelles

Programme des Nations Unies
pour le développement (PNUD) - Madagascar

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Données de catalogage avant publication du BIT

Madagascar: évaluation des impacts de la double crise sur l'emploi / Bureau international du Travail ;
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). - Genève: BIT, 2012
1 v.

ISBN : 9789222261758 ; 9789222261765 (web pdf)

International Labour Office; United Nations Development Programme

emploi / chômage / récession économique / lutte contre la pauvreté / développement économique et social / rôle de l'OIT / Madagascar

13.01.3

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux.....	iii
Liste des figures	iv
Liste des sigles et abréviations	v
Préface.....	vii
Résumé.....	ix
CHAPITRE I : Introduction.....	1
CHAPITRE II : Cadre historique de la double crise pour Madagascar	4
2.1. Une crise financière violente, rapide et diffuse avec une conséquence dévastatrice sur l'emploi	5
2.2. Une crise politique entretenue par des dérives persistantes en matière de gouvernance	6
2.3. Principaux mécanismes de transmission des effets de la double crise	7
CHAPITRE III : Approches méthodologiques et déroulement des travaux sur le terrain	8
3.1. Approches méthodologiques.....	9
3.2. Déroulement des travaux sur terrain.....	12
CHAPITRE IV : Situation économique et sociale du pays avant et pendant la double crise	13
4.1. Avant la crise, une croissance économique soutenue mais pauvre en emploi ...	14
4.1.1. Une Grande Ile avec des ressources et des potentialités	14
4.1.2. ... lancée sur une dynamique économique positive avant la crise	14
4.1.3. ... se caractérisant par des situations d'emploi difficiles	15
4.2. Pendant la crise, une situation économique et sociale très dégradée.....	16
4.2.1. Une forte contraction économique en 2009	16
4.2.2. ... caractérisée par une croissance exceptionnelle du secteur primaire.....	17
4.2.3. ... et un ralentissement contrasté du secteur secondaire et du secteur tertiaire...	18
4.2.4. En 2010, une légère amélioration de la croissance mais qui reste fragile face aux chocs externes et internes.....	18
4.2.5. Un net ralentissement des échanges commerciaux.....	19
4.2.6. Un impact visible de la double crise sur les finances publiques et les investissements privés	20
CHAPITRE V : Situation globale du marché du travail à Madagascar	22
5.1. Un marché du travail à forte population jeune.....	23
5.2. Un marché du travail dominé par l'emploi agricole	23
5.3. Un marché du travail à faible taux de chômage mais caractérisé par un sous- emploi et un emploi informel d'un niveau très élevé	24
5.4. Une détérioration des indicateurs de l'emploi de l'OMD 1 « réduire l'extrême pauvreté et la faim ».....	24
5.4.1. Des ratios emploi/population élevés mais un emploi de qualité médiocre.....	25
5.4.2. Une augmentation de formes d'emplois de plus en plus vulnérables.....	26
5.4.3. Une masse de travailleurs pauvres et une baisse de la productivité du travail ..	26

CHAPITRE VI : Résultats de l'évaluation en lien avec l'enquête nationale	28
6.1. Situations critiques des entreprises pour la période 2008-2011	29
6.2. Destructures massives d'emplois dans l'emploi formel	35
6.3. Stagnation de l'emploi mais recul de la qualité dans le secteur public	48
6.4. Explosion de l'emploi informel à défaut de mécanismes de prise en charge	49
6.5. Emploi rural : Une baisse réelle des revenus des ruraux	53
6.6. Mesures prises à différents niveaux pour réduire l'impact de la crise sur l'emploi.....	55
CHAPITRE VII : Recommandations	58
CHAPITRE VIII : Conclusion	63
Bibliographie	66
Annexe 1 : Les Huit Conventions fondamentales et Quatre Conventions prioritaires de l'OIT	68
Annexe 2 : Les conventions de l'OIT ratifiées par Madagascar depuis 1960	69

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 4.1</u> : Variation des composantes de l'IDH de 2004 à 2008.....	16
<u>Tableau 4.2</u> : Valeur ajoutée du secteur primaire aux prix constants	17
<u>Tableau 4.3</u> : Croissance du volume des exportations et de la production mondiale de marchandises entre 2007 et 2009	19
<u>Tableau 4.4</u> : Evolution des échanges commerciaux du pays pour la période 2008-2010.....	19
<u>Tableau 5.1</u> : Structure de l'emploi par branche d'activité, 2010	23
<u>Tableau 5.2</u> : Proportion de travailleurs pauvres pour la période 2008-2010 selon le genre ..	27
<u>Tableau 6.1</u> : Proportion des entreprises touchées par la double crise selon les provinces ...	29
<u>Tableau 6.2</u> : Entreprises touchées par la double crise selon les branches.....	30
<u>Tableau 6.3</u> : Evolution des chiffres d'affaires dans la branche « TIC » pour la période 2005-2009 (en millions de dollars).....	30
<u>Tableau 6.4</u> : Nombre de nouveaux établissements et emplois créés dans la branche « tourisme ».....	31
<u>Tableau 6.5</u> : Evolution du trafic de marchandises conventionnelles dans le port de Toamasina (Tonnes) et (Trafic long courrier)	33
<u>Tableau 6.6</u> : Autres difficultés rencontrées par les entreprises liées à la double crise.....	34
<u>Tableau 6.7</u> : Nombres d'emplois détruits par la double crise pour la période 2008-2011.....	35
<u>Tableau 6.8</u> : Répartition des emplois détruits selon les branches d'activités	37
<u>Tableau 6.9</u> : Autres mesures prises affectant l'emploi.....	42
<u>Tableau 6.10</u> : Saisine de l'inspection du travail pour la prise de décision.....	44
<u>Tableau 6.11</u> : Situations actuelles des entreprises.....	47
<u>Tableau 6.12</u> : Répartition des travailleurs informels selon l'âge	50
<u>Tableau 6.13</u> : Répartition des travailleurs informels selon le niveau d'instruction	50
<u>Tableau 6.14</u> : Production des principales cultures vivrières (en tonne).....	54

LISTE DES FIGURES

<u>Graphique 4.1</u> : Evolution de l'incidence de la pauvreté entre 2002 et 2008	15
<u>Graphique 4.2</u> : Evolution du volume global d'aide à Madagascar pour la période 2005-2010	21
<u>Graphique 5.1</u> : Ratio emploi/population.....	25
<u>Graphique 5.2</u> : Taux d'emploi vulnérable pour la population âgée de 15 ans et plus	26
<u>Graphique 5.3</u> : Taux de croissance de la productivité de la main d'oeuvre pour la période 2005-2010	27
<u>Graphique 6.1</u> : Situations des chiffres d'affaires des entreprises	32
<u>Graphique 6.2</u> : Evolution du trafic de marchandises en conteneurs	34
<u>Graphique 6.3</u> : Répartition des pertes d'emplois par province.....	37
<u>Graphique 6.4</u> : Evolution du nombre de travailleurs pour la période 2008-2011 au sein des Grandes Entreprises	38
<u>Graphique 6.5</u> : Travailleurs victimes du chômage conjoncturel selon le genre	39
<u>Graphique 6.6</u> : Travailleurs licenciés selon le genre	39
<u>Graphique 6.7</u> : Evolution des rémunérations brutes entre 2009 et 2010, par rapport à l'année 2008.....	41
<u>Graphique 6.8</u> : Respect de certaines procédures de chômage technique et de licenciement ..	43
<u>Graphique 6.9</u> : Consultation des travailleurs sur les mesures touchant l'emploi	45
<u>Graphique 6.10</u> : Répartition des travailleurs informels selon la catégorie socio-professionnelle.....	
<u>Graphique 6.11</u> : Type d'activité occupé dans l'économie informelle	51
<u>Graphique 6.12</u> : Evolution de l'emploi informel de 2008 à 2011	52
<u>Graphique 6.13</u> : Forme et évolution du salaire dans l'emploi informel	52

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGOA	Africa Growth and Opportunity Act
APD	Aide publique au développement
BCM	Banque Centrale de Madagascar
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle
BIT	Bureau international du Travail
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEPOL	Country Employment Policy Unit/BIT Genève
CITE	Centre d'Information Technique et Economique
CNaPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNSPERP	Comité National de Suivi de la Promotion de l'Emploi Décent pour la Réduction de la Pauvreté
CNT	Conseil National du Travail
CNSPERP	Comité National de Suivi de la Promotion de l'Emploi Décent pour la Réduction de la Pauvreté
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Common Market for East and South Africa
CONECs	Conseil National Economique et Social
CRTT	Conseil Régional Tripartite du Travail
CSFOP	Conseil Supérieur de la Fonction Publique
CTM	Conférence des Travailleurs Malgaches
DGE	Direction des Grandes Entreprises
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECD	Emploi de courte durée
ECM	Equipe Conjointe de Médiation
EDBM	Economic Development Board Madagascar
EPM	Enquête Permanente auprès des Ménages
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FID	Fonds d'Investissement pour le Développement
FIVMPAMA	Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy
FMI	Fonds Monétaire International
FRAM	Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra (Association des parents d'élèves)
GEFP	Groupement des Entreprises Franches et Partenaires
GEM	Groupement des Entreprises de Madagascar
GIC	Groupe International de Contact
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GPCAD	Groupement des Professionnels Agréés en Douanes
HAT	Haute Autorité de la Transition
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indicateur de Développement Humain
INSCAE	Mutuelle d'Epargne et de Crédit INSCAE/Meci
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRCM	Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers
MacRAM	Multi-cluster Rapid Assessment Mechanism
MAP	Madagascar Action Plan
MFOPETLS	Ministère de la Fonction Publique, de l'Emploi, du Travail et des Lois Sociales
MIE	Ministère de l'Industrie et de l'Economie
OCDE	Organisme de Coopération et de Développement Economiques
ODRES-CEE	Observatoire pour le Développement national des Ressources humaines du niveau de l'Enseignement Supérieur-Centre d'Etudes Economiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMEF	Observatoire Malgache de l’Emploi et de la Formation Professionnelle Entrepreneuriale
ONT	Office National du Tourisme
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OIT	Organisation internationale du Travail
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d’Investissement Public
PME	Micro et Petite Entreprise
PMI	Micro et Petite Industrie
PNE	Politique Nationale de l’Emploi
PNSE	Programme National de Soutien à l’Emploi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTD	Programme Pays Pour le Travail Décent Madagascar
SA	Société Anonyme
SADC	Communauté de Développement de l’Afrique australe
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SAVA	Sambava-Antalaha-Vohémar-Andapa
SME	Salaire Minimum agricole et non agricole d’Embauche
SMIE	Service Médical Inter-entreprise
SNU	Système des Nations Unies
SRPE	Stratégie Régionale de Promotion de l’Emploi
SST	Sécurité et Santé au travail
TIC	Technologies de l’Information et de la Communication
TVA	Taxe à la Valeur Ajoutée
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
USD	Dollar américain

PREFACE

Que dire de la gravité de la crise de l'emploi à Madagascar? Comment restaurer l'espoir d'une nouvelle ère de justice sociale et de progrès ? Depuis 2005, le pays a affirmé sa volonté politique de promouvoir l'emploi décent pour tous, à travers une politique nationale de l'emploi. Toutefois, entre la volonté affichée, les textes et les réalisations, il y a un fossé que la double crise financière et politique qui affecte le pays depuis trois ans n'a fait qu'exacerber ! La précarité de l'emploi, l'injustice sociale et la vulnérabilité de la majorité de la population malgache se sont accrues et demeurent une source majeure de préoccupation.

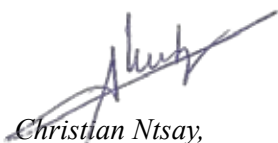
Par son effet immédiat sur l'activité économique, la double crise a conduit à de nombreuses fermetures d'entreprises, à d'impressionnantes destructions d'emplois formels et à une expansion incontrôlée de l'économie informelle. Cette destructuration de l'économie malgache a par ailleurs compromis la productivité des entreprises formelles et, plus généralement, la compétitivité de l'économie. Elle a du reste occasionné un net recul des droits sociaux et notamment du droit au travail. La double crise a anéanti les efforts du gouvernement visant à réduire la pauvreté et les inégalités sociales par la création d'emploi décents. Elle a gravement compromis la possibilité, pour Madagascar, de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015.

Ce rapport qui « Evalue les impacts de la double crise sur l'Emploi » fait le point sur la situation difficile du marché du travail et relève les carences et lacunes qui entachent les mécanismes de gouvernance de l'emploi à Madagascar. Il examine par ailleurs quelques pistes d'orientations stratégiques et macro-économiques en fixant les priorités nationales autour de la centralité de l'emploi. Il vient à point nommé en nous rappelant l'évidence selon laquelle l'emploi décent doit être le principal véhicule de la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'injustice sociale. A juste titre, il insiste sur la nécessité pour les différents acteurs de redoubler d'efforts afin de réajuster le déséquilibre structurel du marché du travail dans un environnement de croissance propice à l'emploi décent et productif, avec un accent particulier pour l'emploi des jeunes et des femmes.

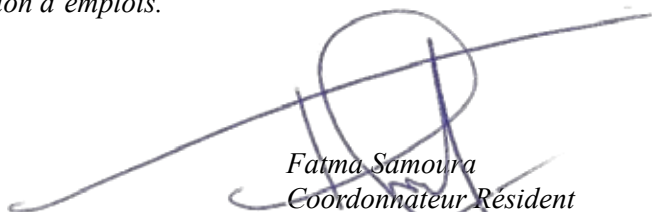
Ce rapport indique par ailleurs qu'il est impératif et urgent de réaliser les réformes proposées dans les recommandations de l'évaluation. Enfin, il est plus qu'urgent de penser autrement et d'aborder un changement de stratégies et méthodes de gouvernance pour un tripartisme vivant et pour une culture du respect de l'équité, de la justice sociale et de l'intérêt général, conditions nécessaires à l'avènement d'une nouvelle ère de progrès et de prospérité.

Face à l'ampleur de la précarité de l'emploi et à l'importance des défis qui attendent le pays dans le contexte actuel, le Système des Nations Unies s'engage résolument à apporter son appui à Madagascar dans le cadre du Pacte mondial pour l'emploi adopté par l'Organisation internationale du Travail en 2009, qui présente une série de mesures anti-crise axées sur l'emploi et la protection sociale, fondées sur le respect des principes et droits fondamentaux au travail et le recours à l'instrument du dialogue social, pour rendre effective la politique nationale de l'emploi à travers la réalisation du Programme National de Soutien à l'emploi ainsi que du Programme Pays pour le Travail Décent.

Destiné à être largement diffusé auprès des décideurs, des partenaires sociaux, des organisations de la société civile, mais également des partenaires au développement, ce travail servira, d'une part, de support pour une meilleure connaissance des dynamiques de l'emploi, et, d'autre part, de catalyseur pour renouveler l'engagement national et renforcer le dialogue social pour une croissance inclusive, juste, plus soutenue, et basée sur de véritables priorités visant la création d'emplois.



Christian Ntsay,
Représentant de l'OIT,
Directeur
Bureau de Pays de l'OIT
pour Madagascar, les Comores,
Djibouti, Maurice et les Seychelles



Fatma Samoura
Coordonnateur Résident
du Système des Nations Unies
à Madagascar

RESUME

336.000 emplois détruits, 90% emplois vulnérables¹, 91% des entreprises formelles touchées, baisse de 51% des investissements directs étrangers, chute de 11% des revenus par habitant entre 2008 et 2010, tels sont les chiffres-clé qui illustrent les effets directs de la crise politique intérieure associée à la crise financière mondiale que Madagascar subit depuis trois ans. Les dégâts sont immenses et les conséquences sont désastreuses aussi bien pour l'économie dans l'ensemble que pour la population du pays.

– **Une crise d'origine exogène liée avec un conflit politique dévastateur sur la population**

La crise financière déclenchée en 2007 par la crise de subprime aux Etats-Unis était une crise violente, rapide et diffuse avec des impacts multiples sur l'emploi. 205 millions d'emplois sont perdus en 2010 dans le monde. La crise a provoqué une récession généralisée avec le ralentissement des activités économiques, le repli considérable et rapide de l'investissement, de la production et du commerce mondial. La baisse de la demande mondiale a bouleversé l'économie malgache avec la contraction des exportations et la perte des marchés. La réduction et le gel des aides publiques au développement depuis fin 2008 ont affecté plusieurs secteurs économiques et sociaux par le dérèglement sans précédent du système d'aide au développement dont le pays dépendait.

L'instabilité politique depuis mars 2009 a eu un impact sur l'investissement privé, notamment sur le flux des Investissements Directs Etrangers. L'économie qui tourne en récession depuis 2009 est entretenue par une absence de visibilité d'orientation stratégique pour le pays et par un long processus de sortie de crise. La croissance est négative, la crise perdure, la pauvreté augmente et l'espoir d'un progrès social est anéanti par les effets des crises à répétition.

– **Madagascar, une économie structurellement pauvre en emploi et conjoncturellement anéantie par la récession**

La gravité du contexte général et de l'environnement national dans lesquels la double crise frappe certains fondamentaux macro-économiques en générant d'immenses coûts sociaux constituait le point de départ ayant animé le BIT et le PNUD d'envisager l'évaluation des impacts de la double crise sur l'emploi à Madagascar. Il était nécessaire d'en mesurer les conséquences réelles avec l'ampleur que cela engendre sur la population. Une enquête nationale complémentaire, couvrant les six provinces de Madagascar (Antananarivo, Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina, Toliary) avec un accent particulier sur les secteurs économiques-phare, compte tenu de l'importance de leurs poids en tant que creusets d'emploi, a été menée dans le cadre de l'exercice pour mieux appréhender les réalités à la base.

L'évaluation a montré qu'avant la crise, Madagascar a connu une croissance économique soutenue mais pauvre en emploi. Pour la période 2004-2008, le pays a connu un rythme de croissance de 5,6% en moyenne par an, en raison d'un secteur tertiaire qui a bénéficié d'importants flux d'IDE dans le tourisme, les mines et les télécommunications. Pourtant, le secteur primaire regroupant 81% des emplois en 2008 ne contribue qu'à hauteur de 30% du PIB.

¹ La définition du BIT de l'emploi vulnérable étant le total des travailleurs à leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés. Ils sont moins susceptibles d'être en possession d'un contrat de travail formel et risquent donc davantage d'être privés de conditions de travail décentes, d'une sécurité sociale appropriée et de moyens de se «faire entendre» par le biais de syndicats et d'organisations similaires. L'emploi vulnérable se caractérise souvent par une rémunération insuffisante, une faible productivité, des conditions de travail difficiles et un manque de respect des droits fondamentaux au travail.

Cette contradiction structurelle constitue le nœud gordien de la dynamique de la pauvreté à Madagascar car la croissance économique ne profite pas du tout à la force productive. Les performances économiques ne se sont que partiellement répercutées sur le marché du travail.

En 2005, 71,3% des travailleurs du pays sont classés comme des travailleurs pauvres. L'emploi vulnérable représentait 86,5% de l'emploi total en 2005 et il a augmenté de 3,2 points en 2010. La croissance économique avant la crise n'était ni inclusive ni riche en emploi et cela a entretenu la vulnérabilité à Madagascar. La pauvreté trouve son origine dans plusieurs facteurs mais l'absence d'une véritable politique de développement centrée sur l'emploi pour une redistribution équitable des richesses a été un des déterminants les plus décisifs.

Pendant la crise, la situation économique et sociale du pays s'est dégradée avec une forte contraction économique en 2009 (PIB de -3,7% contre +7,1% en 2008) et une légère reprise en 2010 (+0,6%). Le ralentissement des activités économiques dans plusieurs secteurs, notamment l'industrie et les services. La réduction des échanges commerciaux caractérisée par une forte diminution des importations de 16,7% entre 2008 et 2010 ainsi qu'une chute de 7,4% des exportations pour la même période, sont à l'origine de la récession. Seul le secteur primaire a été légèrement épargné par la crise en raison de la bonne pluviométrie, des effets des investissements antérieurs sur la productivité agricole et du maintien des aides extérieures dans le secteur.

Certes, la politique fiscaliste de l'Etat pour faire face aux effets de la crise sur les finances publiques a généré une hausse de 17,9% des recettes budgétaires en 2010 comparées à la baisse de 23,5% entre 2008 et 2009. Bien entendu, le maintien de la pression fiscale à 10,9% en 2010 a permis au gouvernement de contenir globalement l'inflation autour de 10%. Cependant, la baisse considérable des APD de 46,7% en 2009 n'a été compensée nulle part et a engendré des répercussions notables sur le système social du pays puisque les APD représentent généralement la moitié du budget de fonctionnement de l'Etat et les 2/3 du budget d'investissement public.

Les conséquences directes pour la population sont palpables puisque le PIB par habitant a chuté de 508,9 dollars US en 2008, à 451,2 dollars US en 2009 et jusqu'à 444,6 dollars US en 2010, soit une baisse de 11% sur 2 ans. Madagascar a donc connu durant cette période de crise une récession affectant les structures économiques et les systèmes sociaux et engendrant une aggravation de la pauvreté.

– **Un marché du travail caractérisé par des travailleurs jeunes, sous-employés et pauvres**

La situation du marché du travail à Madagascar en 2010 reflète à la fois la nature chronique de l'économie pauvre en emploi et les effets de la crise qui mine le pays depuis bientôt 3 ans :

- Le taux d'activité est de 90,2% pour la population de 15 à 64 ans dont 49,2% d'hommes actifs et 50,8% de femmes actives. La population active est jeune, épousant ainsi le trait démographique de la population, l'âge moyen des actifs est de 32,1 ans. Cependant, l'on note que plus d'un tiers des actifs n'ont pas fréquenté l'école, ce qui pose un problème crucial au niveau de l'offre sur le marché du travail.
- Le marché du travail à forte population jeune est dominé par l'emploi agricole. En effet, 80% des emplois existants sont des emplois agricoles.
- Dans la tendance des caractéristiques des travailleurs jeunes et, dans la grande majorité, agricoles, l'emploi non salarié prédomine sur le marché du travail car près de 9 travailleurs sur 10 sont des travailleurs non salariés. Cela recoupe le profil des emplois existants qui montre que les indépendants et les aides familiaux constituent à eux-seuls respectivement 43,8% et 46,7% de la totalité des travailleurs, alors que les cadres et les ouvriers ne forment que 9,3% de l'ensemble.

- Un chômage faible (3,5%) avec un taux de sous-emploi de 42% par rapport à l'inadéquation de l'emploi caractérise le marché du travail. Ce qui amène à énoncer que 1 actif sur 2 est touché par le chômage à Madagascar car le sous-emploi est considéré comme un chômage déguisé dans un pays où le système de protection sociale est quasi-inexistant pour la majorité des travailleurs sous-occupés. Les revenus de sous-emploi servent en fait de socle minimum pour la survie des travailleurs évoluant dans le sous-emploi.
- Enfin, près de 9 travailleurs sur 10 évoluent dans la sphère de l'économie informelle. La faible capacité du pays à investir dans la création d'emploi formel et les situations de crises récurrentes obligent les actifs à exercer des emplois indépendants et informels.

Tout cela a conduit à une forte détérioration des indicateurs de l'emploi. La réalisation du plein emploi productif et du travail décent pour tous dans le cadre de l'OMD 1 s'évalue à partir d'un ensemble d'indicateurs comprenant les ratio emploi/population, la part des emplois vulnérables dans le total des emplois, la part des travailleurs pauvres dans le total des emplois et le taux de croissance de la productivité de la main d'œuvre, comme suit :

- Le ratio emploi/population est très élevé (85,8% en 2010 dont 87,6% pour les hommes et 84% pour les femmes) mais les emplois sont de qualité médiocre. Madagascar possède ainsi les traits des pays en développement marqués surtout par un phénomène criant de sous-emploi avec des travailleurs qui font face au défi chronique de survie et de subsistance. Cela montre encore une fois que le pays n'a jamais opéré un changement structurel sur son marché du travail.
- Dans le sillage du ratio emploi/population élevé, le pays connaît une augmentation de formes d'emplois de plus en plus vulnérables. Basé sur le rapport entre la somme du nombre des travailleurs familiaux et du nombre de travailleurs pour leur propre compte sur l'effectif du total de la population concerné, l'indicateur sur l'emploi vulnérable renseigne sur la proportion de travailleurs qui a la moins de chance d'avoir un emploi formel et donc de bénéficier des avantages liés à un emploi décent. Le taux d'emploi vulnérable est de 89,7% en 2010 (dont 87,1% pour hommes et 92,3% pour les femmes). Cela souligne la vulnérabilité croissante des emplois sur le marché du travail et touchant davantage les femmes par rapport aux hommes.
- La tendance générale de la détérioration des indicateurs de la Cible 1.B de l'OMD 1 confirme que les travailleurs malgaches, confrontés au sous-emploi et vivant dans des conditions d'emplois précaires, deviennent de plus en plus pauvres. En effet, un travailleur pauvre est défini comme une personne employée et vivant dans un ménage dont les membres vivent au-dessous de 1 dollar US par jour. Des analyses faites, il ressort que la proportion des travailleurs vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 67,7% en 2008 (68,9% pour les hommes contre 66,5% pour les femmes), en passant par 78,9% en 2009 (80,1% pour les hommes contre 77,6% pour les femmes) pour atteindre 79,4% (82,4% pour les hommes contre 76,2% pour les femmes). En effet, la crise a engendré un accroissement significatif de la proportion de travailleurs pauvres à Madagascar de 12 points entre 2008 et 2010.
- Enfin, les conditions d'emplois des travailleurs, comme cité à travers les indicateurs ci-dessus, ont eu un impact sur la productivité du travail qui a chuté depuis 2009. En effet, la productivité de la main-d'œuvre représente la production réalisée par unité de main-d'œuvre. La productivité du travail a connu une croissance faible mais progressive de 2,4% en moyenne entre 2005 et 2008 mais a fortement régressé à partir de 2009 (-7,1% en 2009 et -1,7% en 2010).

En définitive, l'emploi est l'une des victimes directes de la crise qui est synonyme de récession économique, de pertes d'emplois, de précarisation d'emplois, de vulnérabilité croissante des travailleurs, anéantissant ainsi le peu de progrès relatifs à la Cible 1.B de l'OMD 1.

Durant les trois dernières décennies, non seulement le marché du travail ne pouvait pas répondre aux besoins d'insertion professionnelle de nouveaux arrivants mais le déséquilibre s'intensifie avec la destruction massive d'emplois.

– **Une double crise devenue une crise de l'emploi**

La crise de l'emploi se caractérise par, d'un côté, la destruction d'emplois en nombre, et d'un autre, la dégradation de la qualité de l'emploi, comme résumé à travers les analyses de l'emploi privé formel, l'emploi public, l'emploi informel et l'emploi rural, comme suit :

- Comme énoncé plus haut, 91,3% des entreprises formelles à Madagascar sont touchées par la crise dans divers secteurs et cela a engendré la destruction de 336.000 emplois, surtout pour Antananarivo, Mahajanga et Toliary.

Pour la période 2008-2011, les emplois qui sont détruits, se traduisant par le licenciement, le chômage technique ou conjoncturel, les réductions des salaires et du temps de travail, atteignent près de 30% des emplois formels existants. Pour l'essentiel, la situation est due au ralentissement des activités économiques ponctué par la destruction des outils de production (pillage, incendie, etc.), la chute de la demande mondiale amplifiée par l'impact du gel des APD et des sanctions économiques au niveau du marché intérieur, le climat instable des affaires et l'insécurité grandissante freinant la promotion des investissements.

La crise a lourdement pesé sur les industries, les services et les infrastructures à Madagascar. 284.133 emplois, soit 84.7% des emplois détruits, concernent ces branches. Le tourisme, les mines, l'artisanat et la pêche sont autant de branches ayant connu plus une baisse significative d'activités qu'une disparition réelle d'emplois. Globalement, près de 80% des entreprises, toutes branches confondues, ont vu leurs activités réduites dont 37% ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires de plus de 50%.

Le système financier du pays est plus ou moins épargné par la crise. Cette situation s'explique principalement par le fait que le système repose largement sur les dépôts de la clientèle (en 2009, les dépôts constituent 81,4% des ressources de financement des banques), même si pour la microfinance, l'épargne s'est légèrement contractée.

Pour les mines, l'emploi évoluant dans l'exploitation de l'ilménite et du nickel n'est pas totalement affecté par la crise ; par contre, le granit et le marbre en sont touchés, du fait de la baisse de la demande mondiale.

Dans le tourisme, la situation a été exceptionnelle car des pertes d'emplois ont été constatées à coté également des emplois créés même si leur nombre n'a pas jugulé celui des emplois détruits. En ce qui concerne le secteur des entreprises franchises, il a été constaté une réactivité par rapport à une stratégie de niches et à un rééquilibrage géographique de marchés ayant permis de contenir en partie les effets de la suspension de l'AGOA et de la demande mondiale pour les produits textiles.

Sur un autre plan, une disparité d'emplois détruits est constatée selon le genre. Plus particulièrement à Antananarivo, les femmes affichent une tendance plus élevée de travailleuses mises en chômage technique par rapport aux hommes (proportion de 53,7% de femmes contre 46,3% d'hommes). La prépondérance de femmes s'explique par la forte présence de femmes dans la branche d'activité industrielle, en particulier dans l'industrie manufacturière et l'industrie agro-alimentaire. Dans certaines branches, comme l'industrie, les infrastructures et les services, près de 70% des travailleurs qui ont perdu leur emploi sont des femmes.

Face à la crise qui perdure, plusieurs entreprises ont adopté des mesures de flexibilité interne avant le licenciement, notamment en ayant recours au travail à temps partiel, au départ en congé collectif ou individuel. La crise perdurant a souvent fini par amener les entreprises à licencier. De telles mesures prises de flexibilité interne ont fait l'objet de récriminations par les travailleurs puisque elles ont eu des conséquences directes sur la qualité de l'emploi en affectant le respect des principes et droits fondamentaux au travail. La récession conduit en effet les entreprises à opérer des choix difficiles pour concilier leur survie avec la sécurité et la qualité de l'emploi.

Le dialogue social devait ainsi jouer un rôle capital dans les relations professionnelles surtout dans la gestion des effets de la crise au niveau des entreprises. Au niveau national, le dialogue bipartite fonctionne relativement bien entre les organisations des employeurs (GEM, GEFP) et les organisations des travailleurs (CTM) ; cela a permis de garder la paix sociale au niveau du secteur privé. Pourtant au niveau des entreprises, seules 26,8% des entreprises, ayant procédé au chômage conjoncturel, au licenciement ou à la réduction d'heure et de salaire, ont consulté au préalable les travailleurs. Par ailleurs, la crise n'a pas épargné le principal mécanisme du dialogue social tripartite dans le pays avec la mise en veilleuse du fonctionnement du Conseil National du Travail, la plateforme nationale du dialogue social et du tripartisme entre le Gouvernement, les employeurs et les travailleurs.

- Face à la crise, l'emploi public en stagnation a enregistré une baisse de la qualité. La suppression d'emplois dans l'administration publique a surtout touché les emplois de courte durée ou ECD ainsi que ceux dans les projets et programmes de développement. Cependant, du côté de la demande, l'Etat a ouvert de postes budgétaires inscrits à l'actif des années 2010 et 2011, généralement supportés par les ressources intérieures et répartis dans différents départements ministériels, notamment la santé, l'énergie, les mines, la fonction publique, les affaires étrangères, la justice, le commerce, la défense ainsi que les nouvelles institutions publiques créées dans le contexte de la transition. Même si la fonction publique a pu bénéficier de la hausse annuelle de salaire à hauteur de 10%, des poches d'aggravation de la qualité d'emploi existent, notamment pour les ECD et les agents aux statuts précaires comme les enseignants FRAM.
- Une diversification accrue des emplois informels avec une précarité des conditions du travail constitue un des effets directs de la crise. De manière globale, l'on a constaté une prépondérance de jeunes et d'ouvriers parmi les travailleurs informels. Par ailleurs, l'économie informelle s'est beaucoup diversifiée avec la crise. Près de 70% des travailleurs victimes de la crise se sont convertis dans le commerce. 13,4% exercent des activités plus « techniques » liées à des qualifications et expériences issues de leurs emplois antérieurs (électricité, soudure-électrique, maçonnerie, mécanique-automobile, etc.). Face à l'absence du socle de protection sociale, les emplois informels se consolident, piégeant ainsi les travailleurs dans une situation de vulnérabilité. L'économie informelle apparaît aujourd'hui comme un creuset d'emploi certes, mais aussi comme une niche de pauvreté et d'inégalité.
- Par rapport à l'emploi rural, les revenus des travailleurs ruraux ont connu une baisse notable en raison de la crise, malgré une bonne performance de la production agricole constatée de manière générale en raison des investissements antérieurs dans le secteur, d'une condition climatique favorable ainsi que de la performance de l'agriculture vivrière. L'enquête nationale a mis en exergue le fait que 68% des ruraux sont touchés par une baisse de leur revenu de l'ordre de 30 à 60% et cela concerne les travailleurs ruraux se spécialisant dans la culture vivrière, la culture de rente, l'élevage à cycle court ainsi que les artisans ruraux liés aux activités touristiques. La baisse de revenus est inquiétante car l'emploi rural est déjà loin d'être celui pouvant offrir les conditions d'une vie décente aux travailleurs ruraux vivant dans une grande majorité dans des conditions de survie.

La conjoncture mondiale s'assombrit de nouveau avec les effets de la crise de la dette souveraine et de la crise de l'euro, notamment sur les APD. A Madagascar, la crise politique intérieure perdure avec des effets dévastateurs sur l'emploi. Tout cela risque d'aggraver davantage la situation de l'emploi et de la qualité de l'emploi car l'incertitude croissante sur l'environnement économique ronge dangereusement les fondamentaux du marché du travail en bloquant les mécanismes du développement de la demande ainsi que les perspectives d'amélioration de la qualité des emplois existants.

- **Des recommandations pour la stabilité économique et la stimulation du marché du travail**

L'évaluation a abouti à des pistes de solutions pour répondre aux effets de la double crise. En effet, la croissance économique des dernières décennies de Madagascar n'était pas « job-rich and inclusive growth » et cette situation a exacerbé, de manière structurelle, les tensions sociales et la crise politique dans le pays. Madagascar a donc besoin d'une vision nouvelle pour une nouvelle ère de justice sociale. Le paradigme du travail décent retrouve toute sa signification avec les effets dévastateurs de la double crise car tout reconnaît qu'il est fondamental de créer une croissance avec emploi et une croissance avec emploi de qualité.

Il est temps de repenser les orientations stratégiques et macro-économiques à court, moyen et long termes du pays en fixant les priorités nationales autour de la centralité de l'emploi. Dans ce cadre, il est fondamental de :

- en matière de politique économique, assurer la cohérence macro-économique et sectorielle dans la stabilité
- maintenir une politique budgétaire ne favorisant pas le déficit des finances publiques
- allouer les ressources budgétaires prioritairement aux secteurs sociaux de base
- continuer à surveiller la parité de la monnaie nationale par rapport aux devises fortes
- remobiliser les flux de l'aide publique au développement à travers une volonté et des efforts réels pour le retour à l'ordre constitutionnel
- opérer des mesures spécifiques d'assouplissement fiscal
- avec une inflation maîtrisée, baisser les taux d'intérêt pour faciliter l'accès au crédit bancaire et microfinancier
- doter le pays d'une politique claire en matière d'intégration régionale.

Par son importance et son urgence, la promotion de l'emploi décent devrait reposer sur des mesures de soutien direct à l'emploi. Madagascar devrait se donner les moyens de ses objectifs et de ses priorités pour :

- sur le plan de développement industriel, agir pour une diversification industrielle
- doter le pays d'une stratégie de promotion de Micro et Petites Entreprises
- sur le court terme, soutenir les micro, petites et moyennes entreprises à travers la création de fonds spécifiques de garantie pour les accompagner dans la relance des activités économiques, à travers leur recapitalisation
- appuyer la construction d'un socle minimum de protection sociale à Madagascar
- en matière d'infrastructures, prioriser l'emploi pour les moins qualifiés
- sur le court terme, mettre en place des programmes spécifiques visant à soutenir l'emploi des jeunes
- investir dans l'éducation et la formation orientées vers l'emploi
- cibler la promotion de l'emploi rural par la poursuite de politique de développement agricole
- en matière juridique, appliquer judicieusement et rationnellement les normes internationales du travail et les législations nationales relatives à l'emploi et le travail
- renforcer les actions de sensibilisation et de formation des employeurs et des travailleurs en appuyant la régularité de l'inspection du travail
- exploiter rationnellement les structures tripartites de dialogue social.

En définitive, ces recommandations sont de nature à enrayer les effets de la double crise sur le marché du travail à Madagascar. Il est capital de réduire structurellement le déséquilibre du marché du travail dans un environnement de croissance propice à l'emploi décent et productif, avec un accent particulier pour l'emploi des jeunes et des femmes. La mise en application de ces recommandations requiert une volonté politique affirmée de l'Etat, un engagement actif des partenaires sociaux et une forte mobilisation des partenaires au développement.

Enfin, Madagascar a besoin de créer les conditions d'une reprise économique rapide pour une économie à croissance plus équilibrée, plus inclusive, plus juste et plus durable, basée sur de véritables priorités de création d'emplois, un changement de stratégies et méthodes de gouvernance pour un tripartisme vivant, la culture du respect des intérêts collectifs, et ce, dans les perspectives d'une nouvelle ère de justice sociale.

CHAPITRE I

Introduction



La crise financière mondiale a touché toutes les régions du monde et même un pays faiblement intégré dans le système financier mondial, comme Madagascar, en est victime en raison des échanges commerciaux et des flux de capitaux étrangers.

La crise financière mondiale au début de l'année 2008 trouve principalement son origine dans les turbulences et les défaillances du secteur immobilier et financier des économies développées. Elle a provoqué en 2009 une récession aiguë de l'économie mondiale. La crise a aggravé la situation de l'emploi dans le monde car, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), environ 205 millions de personnes dans le monde se trouvent versés dans le chômage en 2010. Malgré des prévisions optimistes de la croissance mondiale pour 2011 (+3,1%) et 2012 (+3,5%), celle-ci reste à un niveau insuffisant pour absorber les pertes d'emplois engendrées par la crise financière.

Avant juillet 2008, l'Afrique subsaharienne semble être épargnée par les répercussions immédiates de la crise financière mondiale car la plupart des pays sont moins intégrés dans les marchés financiers mondiaux, comparée avec l'Amérique Latine et à l'Asie². Cependant, l'illusion était de courte durée. Très liés aux pays développés par le commerce mondial, les pays africains ont vu le retournement brusque de la conjoncture au second semestre 2008. Ainsi, en Afrique subsaharienne, les exportations ont diminué en 2009 de 5,7%³. A l'instar des autres pays africains, Madagascar est touché par la crise financière se manifestant par la baisse des recettes des exportations à cause de la réduction brusque de la demande provenant de l'étranger.

La situation s'est empirée quand le pays est de nouveau traversé par une crise politique amorcée vers la fin 2008 dans les talons de la crise financière mondiale. La performance économique de Madagascar s'est repliée de manière inattendue à cause du ralentissement des activités économiques et des sanctions qui frappaient le pays appliquées par ses partenaires techniques et financiers, entre autres la suspension de l'Africa Growth and Opportunity Act, le gel des APD qui ont conduit les entreprises à prendre des mesures relatives à l'emploi.

La récession économique a entraîné des destructions d'emplois à Madagascar. Dans la vie de tous les jours, la forte dégradation du marché du travail affecte les groupes les plus vulnérables avec un chômage visible et une informalisation accrue de l'économie.

Le Bureau international du Travail (BIT) et Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont jugé fondamental de connaître l'ampleur des impacts de la crise financière mondiale et de la crise politique intérieure sur le marché du travail. Ils se sont ainsi mobilisés à développer une expertise indépendante pour conduire une évaluation rapide de ces impacts.

L'évaluation a eu pour principal objectif de : (i) fournir une analyse fiable de la situation actuelle de l'emploi, tout en mettant en exergue les aspects spécifiques liés aux indicateurs de la nouvelle Cible 1.B de l'ODD 1 « Eliminer l'extrême pauvreté et la faim », (ii) connaître les mesures structurelles et conjoncturelles prises au niveau national et local face à la double crise, (iii) orienter les perspectives de programmation nationale en matière de l'emploi et du travail pour les années à venir, sur la base des recommandations formulées.

L'évaluation a un caractère national. Toutefois, des dimensions provinciales et régionales pour des domaines spécifiques ou des analyses sectorielles les plus significatives sont mises en exergue tout au long du rapport.

² Source : Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. FMI. 2009

³ Source : Banque Mondiale. <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL>

L'évaluation des impacts de la crise sur l'emploi constitue un exercice délicat, et ce, pour deux raisons : (i) la première est relative au fait que l'activité économique évolue à l'heure actuelle dans un contexte empreint d'incertitudes en ce qui concerne la durée de la crise et l'ampleur de ses répercussions, (ii) la deuxième concerne l'analyse de la conjoncture qui souffre généralement d'insuffisance, de cloisonnement, d'irrégularité et de fiabilité des données et informations statistiques disponibles.

Malgré cela, le présent rapport tente de décrire les caractéristiques actuelles du marché du travail et en analyse les éléments et facteurs déterminants pour entrevoir des recommandations pertinentes dans le contexte des perspectives de relance économique.

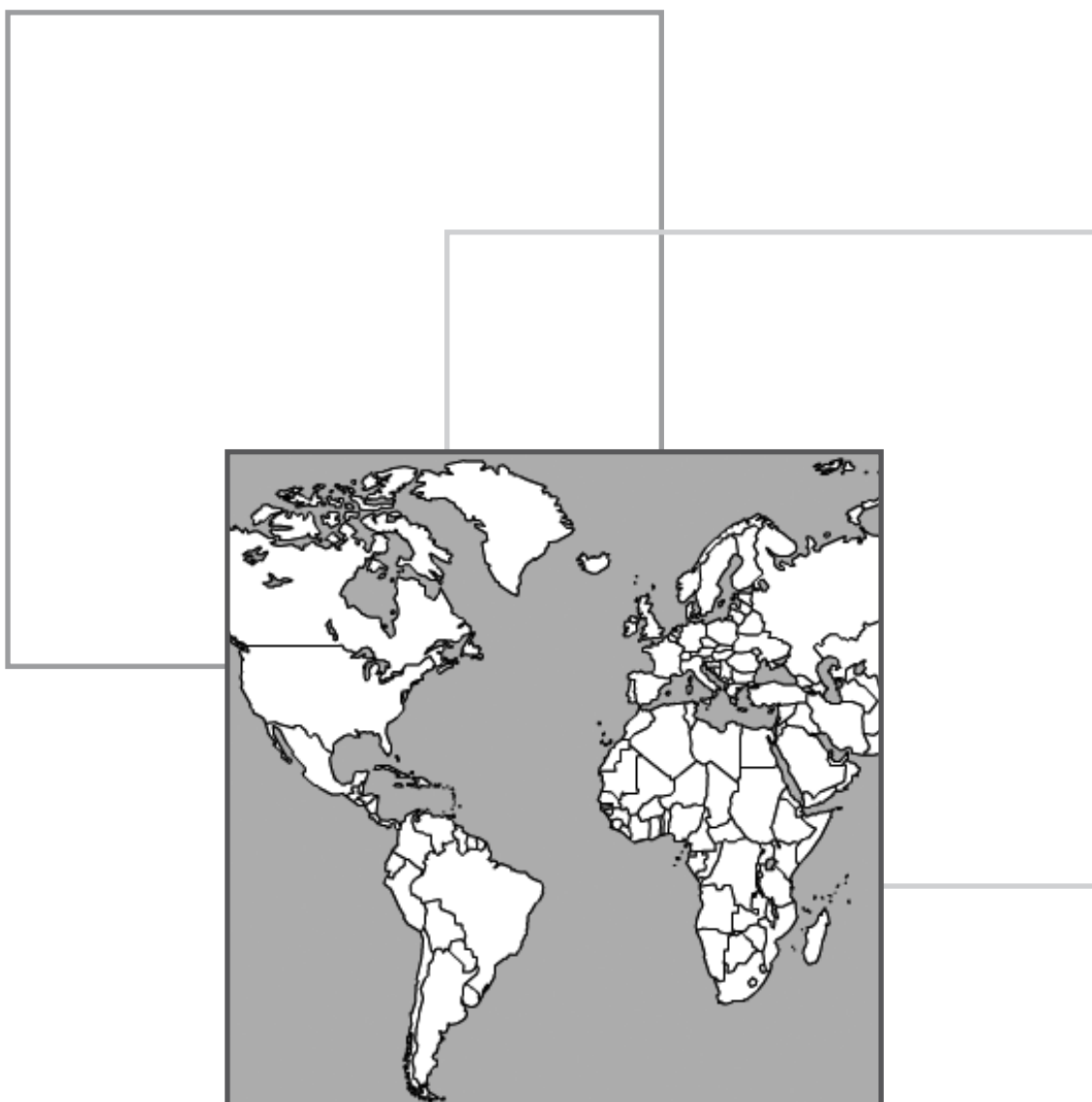
Le rapport est subdivisé en 6 grandes parties comme suit :

- la première fournit un aperçu de la genèse de la double crise
- la deuxième présente l'approche méthodologique suivie pour l'évaluation
- la troisième passe en revue les situations économiques et sociales du pays avant et pendant la double crise
- la quatrième présente les situations du marché du travail à l'heure actuelle, en mettant en exergue les indicateurs de la nouvelle cible 1.B de l'OMD 1
- la cinquième aborde les résultats de l'évaluation en lien avec l'enquête nationale menée dans le cadre de la présente évaluation
- la sixième présente les recommandations issues de l'analyse des impacts en vue de perspectives de relance.

En définitive, le présent rapport se veut être un outil à la disposition de l'ensemble des acteurs du monde du travail à la fois pour comprendre la situation engendrée par la double crise au niveau macro-économique, au niveau sectoriel et au niveau des entreprises, et surtout pour mieux influencer les perspectives, les politiques, les stratégies post-crise afin que Madagascar puisse dans un délai le plus court possible retrouver la stabilité économique et la paix sociale.

CHAPITRE II

Cadre historique de la double crise pour Madagascar



2.1. Une crise financière violente, rapide et diffuse avec une conséquence dévastatrice sur l'emploi

La crise financière mondiale a été déclenchée en 2007 par le dégonflement de la bulle spéculative⁴ caractérisé par les pertes importantes des établissements financiers provoquées par les défauts de paiement sur les emprunts hypothécaires ou la crise des subprimes. Elle trouve son origine profonde à travers les facteurs économiques et financiers suivants :

- Depuis le début des années 90, certains pays adoptèrent des stratégies de croissance tirée par les exportations alors que dans d'autres, l'épargne reste à un niveau très bas. Cette situation est intensifiée par l'absence d'ajustement des taux de change. En conséquence, d'importants déséquilibres entre l'épargne et l'investissement s'ensuivirent.
- Avec la politique des taux d'intérêt bas et la stagnation des salaires et des revenus d'une grande partie des travailleurs, la demande pour des logements aux Etats-Unis s'est accrue, entraînant ainsi une distribution agressive du crédit. De plus, les banques américaines ont été tenues de favoriser les ménages à faible revenu dans l'octroi de crédit ; ce qui a provoqué la multiplication des prêts hypothécaires subprime. A côté de cela, les banques ont augmenté leur offre de crédit axée sur le profit à court terme, engendrant une baisse de la qualité des prêts proposées.
- En 2004, avec le retournement favorisé des marchés immobiliers, c'est-à-dire la chute du nombre des maisons vendues et celle des prix des logements, ainsi que l'augmentation des taux d'intérêts, les ménages déjà surendettés ont dû assumer des paiements de plus en plus élevés alors que la valeur de leur propriété fondait comme neige. Ils ont éprouvé des difficultés à rembourser leurs prêts et les saisies de logement se sont multipliées. Dès le début 2007, les défauts de paiement ont provoqué les premières faillites d'établissements bancaires spécialisés.

En clair, la crise financière a été marquée par des turbulences financières caractérisées par le manque de liquidité, la crise de solvabilité tant au niveau des banques que des entreprises. Ce qui a compromis la viabilité des entreprises et la stabilité des marchés du travail.

Au début de l'année 2008, la crise financière s'est amplifiée provoquant ainsi une chute des cours des marchés boursiers et la faillite de plusieurs établissements financiers. La crise s'est ensuite propagée aux autres secteurs économiques et au monde entier par diverses voies à travers des liens qui se sont tissés à l'échelle internationale, notamment par le phénomène de titrisation des créances, la perte de confiance entre les consommateurs et les banques qui a réduit les fonds d'investissements, les échanges commerciaux, les transferts de fonds.

La crise financière mondiale a provoqué une récession touchant l'ensemble des pays de la planète car l'activité économique mondiale a régressé de façon rapide avec un repli considérable de l'investissement, de la production et du commerce mondial.

⁴ Une bulle de prix ou bulle spéculative étant un niveau de prix d'échanges sur un marché très excessif par rapport à la valeur fondamentale des biens ou actifs échangés, c'est-à-dire, les prix s'écartent de la valorisation économique habituelle sous l'influence des croyances des acheteurs ; par exemple, un prix démesurément élevé aujourd'hui se justifie uniquement par la croyance qu'il sera « plus élevé demain »

Les conséquences sur l'emploi sont désastreuses ; le chômage mondial a atteint un niveau sans précédent car le nombre de chômeurs s'est établi à 205 millions en 2010, ce qui situe le taux de chômage mondial à 6,2% en 2010⁵ [(BIT, 2011)].

A partir du mi-2010, les perspectives augurent une reprise progressive mais lente et moins vigoureuse de la croissance mondiale. Le volume des exportations mondiales en 2010 affiche une augmentation de 14,5% après un effondrement de 12% en 2009 ; cette situation a permis au commerce mondial de retrouver son niveau d'avant la crise mais pas encore sa tendance à long terme⁶ [(OMC), 2010].

En revanche, la croissance de l'emploi reste limitée et le chômage devrait se stagner à son niveau élevé pendant plusieurs années. La persistance du chômage a empêché une reprise plus vigoureuse de la consommation intérieure dans les pays développés, limitant ainsi la demande. L'ampleur globale de la reprise et sa durabilité dépendront du redressement de la consommation des ménages, tributaire de la persistance du chômage ainsi que de la relance des entreprises à court terme⁷.

Selon le Fonds Monétaire International, la plupart des pays ont développé et mené des ripostes politiques fermes à trois volets pour tenter d'atténuer les effets de la crise financière sur l'économie et l'emploi⁸:

- Mesures monétaires et budgétaires de soutien à la demande globale
- Programmes d'emplois et d'indemnités de chômage à court terme pour atténuer les tensions sur le marché du travail
- Différents types de subventions pour accélérer la reprise du marché de l'emploi (subventions directes à l'emploi, subventions des salaires ou réduction des prélèvements à la source) ciblant les segments de la population les plus affectés par le chômage, à savoir les chômeurs de longue durée et/ou les jeunes.

Encadré 2.1

En Afrique : l'impact de la crise a été différé mais profond et varié

La crise a frappé le continent essentiellement à travers les canaux réels, notamment la détérioration sensible des termes de l'échange et la réduction de la demande pour les produits d'exportation, la contraction des investissements directs étrangers, des envois de fonds par les émigrés, des activités touristiques et, sans doute aussi, le flux de l'aide.

Conséquence de la crise, l'on estime que le chômage a augmenté de 10% entre 2008 et 2009. Selon les prévisions de l'OIT, le nombre d'actifs pauvres pourrait augmenter pour s'établir à 35 millions et celui des emplois vulnérables, à 31 millions de personnes sur la période 2007-2010.

Source : Banque Africaine de Développement. Janvier 2010

2.2. Une crise politique entretenue par des dérives persistantes en matière de gouvernance

Madagascar traverse de nouveau une crise politique depuis bientôt 3 ans dont les causes, les manifestations et les pratiques ne diffèrent pas des autres crises politiques antérieures de 1972, 1991 et 2002.

Les analystes et les observateurs avancent que les crises sont cycliques ; cependant, elles s'enracinent à partir des causes fondamentales latentes depuis l'indépendance du pays en 1960 en s'activant dès l'apparition des éléments déclencheurs, comme :

- le culte du pouvoir absolu, l'autoritarisme et la politisation des rouages de l'Etat par les dirigeants successifs

⁵ Voir : Tendances mondiales de l'emploi 2011 : Le défi d'une reprise de l'emploi. Genève : BIT, 2011

⁶ Source : Le commerce mondial en 2010, les perspectives en 2011. Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

⁷ Voir : Global Economic Prospects 2011. Banque Mondiale 2011.

<http://web.worldbank.org/wbsite/external/extdec/extdecprospects/extgblprospectsapril/>

⁸ Bulletin de FMI : Forte augmentation du chômage liée à la crise mondiale. Conférence d'Oslo, 2010

- la centralisation excessive de la gouvernance sans réel développement institutionnel ni autonomie effective des collectivités décentralisées
- la violation et atteinte aux droits humains ainsi qu'aux libertés civiles
- la mauvaise gouvernance pointée par des dérives anticonstitutionnelles et des politiques et stratégies de développement non inclusives, non équitables et non durables.

La crise politique de mars 2009 semble persister en dépit des différentes stratégies de sortie de crise qui ont abouti à peu de résultats jusqu'à maintenant. La recherche de voie de sortie de crise avec l'appui de la COI, de la SADC, de l'UA, de l'OIF et des Nations Unies, à travers de multiples médiations et négociations nationales et internationales, a buté sur des échecs en raison de l'intransigeance des protagonistes. Une nouvelle feuille de route pour la sortie de crise a été signée le 17 septembre 2011 par les acteurs politiques malgaches, assortie d'un plan d'action du 14 octobre 2011. Cette nouvelle donne augure de nouvelles perspectives pour un retour à la stabilité politique.

En résumé, depuis les années 70, le pays est marqué par une instabilité chronique qui appauvrit davantage la population malgache. En conséquence, la croissance reste fragile et le progrès social est anéanti par les effets des crises à répétition.

2.3. Principaux mécanismes de transmission des effets de la double crise

La double crise a bouleversé l'économie malgache et s'est ensuite propagée à l'ensemble du pays par les trois principaux canaux suivants :

- La baisse de la demande mondiale ainsi que le ralentissement des activités économiques dans le pays suite à la crise ont entraîné de graves conséquences pour l'économie réelle et l'emploi dans le pays. Beaucoup d'entreprises tributaires des marchés dans des secteurs-clé et des exportations ont connu des difficultés de compétitivité et de rentabilité, et sont obligées de fermer en supprimant des emplois.
- La position de la communauté internationale et le gel des aides publiques au développement (APD), à l'exception des aides d'urgence et humanitaires, a entraîné des effets néfastes sur les investissements dans les infrastructures ainsi que sur les services sociaux essentiels. La diminution des APD a pour beaucoup affecté les finances publiques tant pour les aides budgétaires que pour les programmes d'investissements publics.
- L'instabilité politique depuis 2009 et les incertitudes économiques qui planent sur le pays ont eu un impact réel sur l'investissement privé créateur d'emploi de manière globale, et sur le flux des Investissements Directs Etrangers (IDE) en particulier, réduisant ainsi les avantages importants du développement des productions et des exportations, et de l'intégration de l'économie nationale dans l'environnement mondial.

Le survol de la genèse de la double crise permet ainsi de situer le cadrage historique de l'évaluation et de contextualiser les analyses ultérieures.

CHAPITRE III

Approches méthodologiques et déroulement des travaux sur le terrain



Le présent chapitre aborde la présentation de l'approche et des méthodologies privilégiées dans le cadre de la réalisation de l'évaluation de manière générale, et pour les volets relatifs à l'enquête nationale, en particulier.

3.1. Approches méthodologiques

L'évaluation a eu recours à la fois aux approches qualitative et quantitative. Les directives des guides publiés par l'OIT, intitulé « *Country level rapid employment impact assessment* » et « *Guide sur les nouveaux indicateurs d'emploi des Objectifs du Millénaire pour le Développement* » constituent des références méthodologiques utilisées tout au long de l'étude ; cependant les outils développés ont fait l'objet d'adaptation et d'amélioration dans le contexte du pays.

Par souci de fiabilité et de qualité, les données et informations statistiques collectées ont fait l'objet de vérification et de recoupement par la méthode de triangulation. Ainsi, non seulement les réponses aux questionnaires et entretiens ont été vérifiées mais également recoupées auprès d'autres sources.

Quatre principales phases ont marqué le processus de l'évaluation :

(i) Orientation et information des parties prenantes

La conduite de l'évaluation a bénéficié de l'appui technique du Spécialiste de l'Unité CEPOL (Country Employment Policy), Département Emploi du Siège du BIT Genève, à travers des orientations sur plusieurs aspects techniques, jusqu'à la finalisation de la rédaction, en passant par les réflexions sur les outils utilisés.

Des séances d'information et de mobilisation des mandants tripartites (Départements ministériels, organisations d'employeurs et organisations des travailleurs) ont été effectuées au début des travaux dans la Capitale et les autres provinces et régions de Madagascar. Au cours de ces entrevues, plusieurs points ont fait l'objet d'échanges comme l'information sur le processus d'évaluation, la mobilisation en vue de la participation active des acteurs majeurs, les contours des impacts de la double crise et des mesures prises dans des domaines diversifiés, l'existant en matière de documentation, les suggestions pour une meilleure réalisation du processus.

(ii) Recherche et collecte des données

En fonction des approches adoptées citées précédemment, il s'agissait de conduire les travaux suivants pour chacune d'entre elles.

Sur l'approche qualitative :

- Recherche et compilation documentaires initiées dès le démarrage de l'évaluation : Différents organismes, chambres consulaires, centres de documentation et d'information, ministères et services publics, représentations des organismes publics et privés et sites web ont été consultés à cet effet.

- Interviews individuelles auprès des groupements des employeurs, chambres consulaires, syndicats des travailleurs, responsables étatiques à différents niveaux portant sur les vecteurs/canaux de transmission, les secteurs plus touchés, les situations générales des entreprises formelles et unités de production informelles, les secteurs qui ont su résister aux crises, les flux de pertes d'emploi et de recrutement, la qualité de l'emploi, la qualité du dialogue social dans la gestion des effets de la crise, l'inventaire des mesures prises, les perspectives et les recommandations.
- Discussions organisées avec les représentants des employeurs pour les entreprises enquêtées, les travailleurs des entreprises formelles enquêtées, les travailleurs licenciés identifiés, les syndicats des travailleurs dans les branches d'activités préalablement identifiées, les travailleurs ruraux.

Ces travaux ont vu la réalisation des échanges avec les différents groupes de discussions sur l'identification des mesures aux niveaux national, provincial, régional et local, sur l'évaluation sommaire de leurs effets négatifs et positifs ainsi que sur la réflexion sur les pistes de stratégies et d'actions pertinentes à court, moyen et long termes selon les secteurs, les catégories d'employeurs, de travailleurs et d'autres acteurs victimes de la double crise.

Sur l'approche quantitative :

- Recherche et exploitation des bases de données des enquêtes et rapports existants touchant les aspects de l'emploi et les situations macro-économiques, auprès de INSTAT, OMEF, SNU, EDBM (Tableau de Bord Economique, Enquêtes Permanentes auprès des Ménages, Enquêtes auprès des Entreprises, Enquêtes Investissements Directs Etrangers, Enquêtes Emploi, Rapports McRAM, Tendances mondiales de l'emploi, Rapports OMD, EPM, etc.)
- Collecte et exploitation des données avant et pendant la double crise sur : (i) les données administratives auprès de la CNaPS, (ii) les déclarations de fermeture, de licenciement et de recrutement auprès de MFPETLS, CNaPS, SMIE, organisations des employeurs et des travailleurs, Direction des Impôts, (iii) les déclarations de fermeture auprès des chambres consulaires.

Ces deux activités ont été utiles pour, d'une part, aborder les aspects macro-économiques et sectoriels des impacts ainsi que les politiques et stratégies avant et pendant la double crise, et, d'autre part, obtenir les données et informations quantitatives et qualitatives existantes sur les impacts de la crise, aux niveaux national et décentralisé.

- Enquête nationale complémentaire auprès des entreprises formelles : L'activité d'enquête a nécessité l'adoption d'un échantillonnage à l'issue de l'identification des sources ou des catégories des personnes à enquêter renforcées après l'évaluation préliminaire. Les détails sur l'échantillonnage se présentent comme suit :
 - . *Champ de l'enquête* : L'enquête complémentaire concerne la grande majorité des entreprises formelles et certaines unités de production informelles dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.
 - . *Unités statistiques* : Les unités statistiques sont constituées de l'entreprise ou l'unité de production informelle, les salariés en exercice et les salariés licenciés ou en chômage technique.

Pour l'entreprise, l'enquête concerne l'entreprise et non les établissements pour les raisons suivantes : la comptabilité des établissements est consolidée au niveau des entreprises et les questions qualitatives doivent être répondues par les chefs d'entreprise ou les responsables des ressources humaines.

Pour les salariés, l'enquête couvre l'un ou l'autre sexe. Il peut s'agir des travailleurs permanents, réguliers, temporaires pouvant être des cadres, des ouvriers qualifiés et de simples ouvriers.

. *Base de sondage et échantillonnage pour les entreprises formelles* : La base qui a servi à tirer les 750 entreprises à enquêter est le fichier des établissements de l'INSTAT ainsi que la liste des entreprises affiliées à la CNaPS.

La méthodologie de sondage adoptée était aléatoire ou probabiliste. Elle est fondée sur le principe que l'échantillon doit être déterminé d'une façon objective, dans laquelle aucun « facteur personnel » n'intervient, de façon que tout élément de l'ensemble à étudier ait des chances d'être choisi et que ces chances puissent être déterminées avec certitude.

Le tirage de l'échantillon d'entreprises s'est effectué sur quelques critères. En effet, la base de sondage est divisée en 3 strates et dans chaque strate, les entreprises sont classées par branche d'activité et localisation :

- Strate 1 : les grandes entreprises (SA et certaines SAU)
- Strate 2 : les entreprises intermédiaires (SARL, EURL)
- Strate 3 : les entreprises individuelles.

Le tirage de l'échantillon s'est fait ensuite à plusieurs degrés :

- Pour les entreprises appartenant aux strates 1 et 2, le tirage de l'unité statistique (entreprise) a été fait à trois degrés. Dans un premier temps, les entreprises ont été réparties en SA et SARL et EURL. Puis dans ces deux strates, il a été procédé aux deux autres tirages, à savoir la branche d'activité et la localisation (Antananarivo et les autres provinces)
- Pour la troisième strate c'est-à-dire les entreprises individuelles, le tirage effectué était à deux degrés, la localisation et un tirage aléatoire simple à un taux très faible, largement inférieur à 1% à partir de la base de sondage.

De ce fait, la formule suivante a été appliquée pour faire ressortir la taille de l'échantillon.

$$n \geq \frac{N^2 Z^2 S^2}{e^2}$$

N = nombre total des entreprises

z = 1,96 dans un intervalle de confiance à 95%

S = écart-type

e = erreur absolue

- . *Base de sondage et échantillonnage pour les unités de production informelles* : Une des plus grandes difficultés est que l'on ne peut pas avoir l'ensemble des entreprises du secteur informel, d'où l'inexistence de la base de sondages sur les unités de production informelles. Les résultats des enquêtes dans l'économie informelle sont constitués de quelques individus touchés par le licenciement et le chômage en fonction du nombre total de cette catégorie de population.
- . *Sites de l'évaluation* : les sites de l'évaluation sont constitués des six provinces de Madagascar (Antananarivo, Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina, Toliary), dont quelques régions particulières comme Anosy, Analanjirofo, Atsinanana, Diana, Sava, Vakinankaratra.

(iii) Traitement, exploitation, analyse des données et rédaction du rapport

Cette phase comporte trois activités, notamment : (a) traitement et analyse des données existantes, (b) vérification, traitement et analyse des données d'enquête, (c) mise en cohérence des données et mise en évidence des tendances et des indicateurs. Le dépouillement et le traitement informatique des données ont été réalisés sous logiciel SPSS. Les travaux d'analyse ont abouti à la mise en évidence des tendances et de l'ampleur des impacts de la double crise sur l'emploi ainsi que la formulation des défis à relever et des recommandations d'urgence, à court et moyen termes qui constituent le corps de la rédaction.

3.2. Déroulement des travaux sur terrain

La collecte et la revue documentaire sont entamées depuis novembre 2010, suivies d'une activité-test conduite durant le premier trimestre 2011 dans les villes de Toamasina et Antananarivo. Les résultats ont permis d'améliorer les approches méthodologiques, les outils d'enquête ainsi que les champs de l'évaluation, portant sur les localités, les secteurs et les angles d'analyse. La collecte des données par entretiens de groupes et enquêtes complémentaires s'est déroulée dans toutes les six provinces de Madagascar, y inclus les régions citées précédemment.

Quelques secteurs économiques ont fait l'objet d'attention particulière, compte tenu de l'importance de leurs poids comme bassins d'emploi et de leur fragilité ou non dans un contexte de crise, notamment l'industrie (textile et agro-alimentaire), le tourisme, les infrastructures (touchant les activités portuaires et les BTP), les mines, les technologies de l'information et de la communication, l'exportation de produits agricoles, en particulier les produits de culture de rente.

La difficulté majeure rencontrée tout au long de la présente évaluation provient du manque de fiabilité des données, notamment sur les cas de fermeture définitive ou temporaire d'entreprises, de licenciements auprès de l'administration du travail et des entités censées intervenir sur le marché du travail. Néanmoins, le processus d'évaluation a été bien accueilli par les acteurs majeurs dans la promotion de l'emploi à Madagascar dont la plupart a formulé de fortes préoccupations quant aux perspectives du plein emploi durable et productif pour le pays.

CHAPITRE IV

Situation économique et sociale du pays avant et pendant la double crise



4.1. Avant la crise, une croissance économique soutenue mais pauvre en emploi

4.1.1. Une Grande Ile avec des ressources et des potentialités ...

Située à 400 km au large des côtes sud-est du continent africain entre le Canal de Mozambique et l'Océan Indien, Madagascar, avec sa superficie de 587.000 km², dispose de potentialités économiques basées sur des ressources naturelles diversifiées (ressources humaines, faunes, flores, ressources maritimes et minières)⁹. Mais ces ressources sont mal exploitées, peu valorisées et peu contributives à la création d'emplois. Sur le plan administratif, le pays est subdivisé en 6 provinces, 22 régions et 1 557 communes¹⁰.

En 2008, estimée à 19,5 millions d'habitants, avec une densité moyenne de 32,8 habitants/km² et un taux d'accroissement naturel de la population élevé de 2,8% par an, la population malgache est jeune et rurale et cela constitue un atout en terme de force de travail et un poids croissant pour le pays à défaut d'accès aux emplois et à des revenus décents. Plus de la moitié de la population a moins de 20 ans, seulement 4,4% ont plus de 60 ans et 80% résident en milieu rural.

Dans l'ensemble, 67% des chefs de ménages travaillent dans le secteur agricole et la part des femmes, chefs de ménages, est de 18%. 77,2% de la population malgache sont en âge de travailler et le taux d'activité global du pays est de 67,7%.

4.1.2. ... lancée sur une dynamique économique positive avant la crise ...

Le pays a poursuivi un rythme de croissance économique de l'ordre de 5,6% en moyenne par an pour la période 2004-2008. L'année 2006 est caractérisée par une résistance de l'activité économique malgré l'incidence de la hausse du cours du pétrole. Pour les années 2007 et 2008, qui sont les deux premières années de mise en œuvre du Madagascar Action Plan (MAP), la croissance économique a enregistré une hausse de 6,2% en 2007 pour atteindre 7,1% en 2008 sous l'effet de l'augmentation des investissements de 53,8% en 2008 comparée à 2007. [(BCM), 2009].

La croissance économique a été tirée essentiellement par le secteur tertiaire qui a surtout bénéficié des flux importants d'IDE¹¹, le tourisme, les mines et les télécommunications. Pourtant, le secteur primaire représente 81% des emplois en 2008 alors qu'il ne contribue qu'à 30% du PIB. Cette contradiction constitue le principal problème de Madagascar car la croissance économique ne profite pas du tout à la force productive du pays.

Durant les 5 années d'avant la crise, l'amélioration de l'économie nationale a été soutenue par les différents programmes de réformes macro-économiques et sectorielles amorcés depuis la fin des années 90. Les initiatives et investissements privés ont été essentiellement concentrés et visibles dans les secteurs du tourisme, des mines, des entreprises franches et des infrastructures.

⁹ En faunes et flores : des milliers de plantes, 32 espèces de lémurien, 260 espèces de reptiles, du caméléon au crocodile, 220 espèces d'oiseaux, 7 espèces de carnivores dont la majorité de ces faunes et flores sont endémiques. En ressources minières : fer, graphite, ilménite, thorium, uranium, mica brun, nickel, bauxite, charbon, titane, chromite

¹⁰ Découpage selon la dernière réforme constitutionnelle

¹¹ Notamment, les infrastructures hôtelières et résidentielles en vue de la réception du Sommet de l'Union Africaine

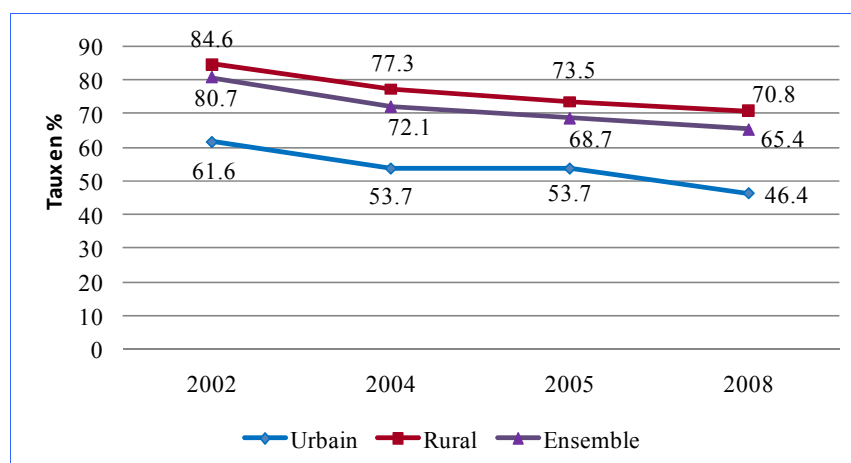
Les avantages et privilèges dont bénéficiait le pays par son éligibilité à l’Africa Growth and Opportunity Act (AGOA) permettant à Madagascar d’exporter vers les Etats-Unis jusqu’en 2008 et à l’Accord de Cotonou et à l’Initiative « Tout sauf les Armes » (TSA) ont renforcé l’importance de ces secteurs identifiés comme moteur de croissance et d’emplois. Pourtant, les performances économiques ne se sont que partiellement répercutées sur le marché du travail.

4.1.3. ... se caractérisant par des situations d’emploi difficiles ...

En 2005, 71,3% des travailleurs du pays sont classés comme des travailleurs pauvres et l’emploi vulnérable représentait 86,5% de l’emploi. Entre 2005 et 2010, l’emploi vulnérable a augmenté de 3,2 points.

La pauvreté des travailleurs est bien entendu corrélée à Madagascar avec la pauvreté de la population en raison du taux d’activité de 90% environ. Le graphique 4.1 ci-dessous permet d’avoir un aperçu de la tendance faisant ressortir que la pauvreté n’a baissé que de 3 points entre 2005 et 2008 alors que le pays a affiché pour la même période une croissance économique très forte de 5,6% en moyenne.

Graphique 4.1 : Evolution de l’incidence de la pauvreté entre 2002 et 2008



Source : Direction des Statistiques des Ménages. INSTAT

La croissance économique avant la crise n’était ni inclusive ni riche en emploi et cela a entretenu la fragilité sociale et la vulnérabilité à Madagascar. Tant en milieu rural qu’urbain, la pauvreté trouve son origine dans plusieurs facteurs mais l’absence d’une véritable politique de développement centré sur l’emploi pour une redistribution équitable des richesses a exacerbé les défaillances économiques et sociales.

Tout cela amène à constater que la réalisation de l’ODD 1 « Réduire l’extrême pauvreté et la faim » par le pays relève d’une gageure qui nécessite une volonté politique et des stratégies adaptées pouvant infléchir de manière efficace et soutenue la dynamique de la pauvreté dans le pays.

D’ailleurs, par rapport à l’Indicateur de Développement Humain (IDH) en 2008, Madagascar était au 143^{ème} rang mondial sur 177 pays avec un IDH évalué à 0,571, le plaçant ainsi parmi les pays à développement humain moyen. [(PNUD), 2010].

Le pays a fait des progrès tangibles en matière de santé et d'éducation mais la performance de Madagascar est encore moindre par rapport à celle de l'ensemble des pays en développement dont l'IDH est estimé à 0,691. Les efforts fournis par le pays en matière de développement humain sont traduits à travers les déterminants figurant dans le tableau 4.1 ci-après :

Tableau 4.1 : Variation des composantes de l'IDH de 2004 à 2008

Composante de l'IDH	2004	2005	2006	2007	2008
Espérance de vie	54,2	54,7	55,2	55,7	56,2
Taux de scolarisation	64,7	67,0	69,9	71,7	74,0
Taux d'alphabétisation	73,1	59,6	74,1	74,4	74,8
Revenu en \$ ppa.	823,5	435,0	951,7	1 225,8	1 450,7
Indicateur					
Indicateur d'espérance de vie	0,487	0,515	0,503	0,512	0,520
Indicateur d'éducation	0,703	0,621	0,727	0,735	0,745
Indicateur de revenu	0,352	0,245	0,376	0,418	0,446
IDH	0,514	0,460	0,535	0,555	0,571

Source : Direction des Statistiques Economiques. INSTAT

Avant la crise, le pays a connu une embellie économique mais les impacts n'ont pas été ressentis au niveau de la majorité de la population car la croissance économique n'était pas riche en emplois.

4.2. Pendant la crise, une situation économique et sociale très dégradée

4.2.1. Une forte contraction économique en 2009 ...

Lancé sur une tendance haussière de la croissance économique, avec un défi d'atteindre une croissance à deux chiffres, Madagascar s'est brusquement trouvé dans une situation de récession et incertaine depuis 2009. N'échappant pas aux effets du fléchissement du commerce mondial dans le contexte de la crise financière mondiale et minée par les effets dévastateurs de la crise politique qui perdure, l'économie malgache a affiché une diminution de la croissance du PIB de -3,7% en 2009 contre +7,1% en 2008.

La contraction du PIB s'explique par le ralentissement des activités économiques dans les secteurs de l'industrie (-0,8%) et des services (-3,8%). Seul le secteur primaire a été épargné, avec une hausse du PIB estimée à 1,7%, contre 0,9% en 2008. [(BCM), 2010].

Les conséquences pour la population sont graves puisque le PIB par habitant a chuté à 451,2 dollars US en 2009 contre 508,9 dollars US en 2008, soit une chute de 11,3% en une année. Cela a entraîné la hausse de la pauvreté (76,5% en 2010 contre 68,7% en 2005), avec une forte incidence aussi bien en milieu urbain (54% en 2010 contre 52% en 2005) qu'en milieu rural (82% en 2010 contre 74% en 2005) [(INSTAT), EPM 2010]. La double crise a engendré une aggravation de la pauvreté dans laquelle le pays s'est trouvé depuis des décennies.

Cependant, l'inflation a été contenue à 9,2% en 2010 contre 9,0% en 2008 en termes de glissement annuel. Cette situation est due en partie à la maîtrise à la fois du déficit des finances publiques et des prix des denrées alimentaires et une politique monétaire adaptée.

4.2.2. ... caractérisée par une croissance exceptionnelle du secteur primaire ...

La performance du secteur primaire, jugée exceptionnelle en 2009 et soutenue en 2010, a été générée par les concours des dynamiques des branches « agriculture » et « élevage et pêche ». La valeur ajoutée totale du secteur primaire dans le PIB a doublé, passant de 2,9% en 2008 à 5,9% en 2009. [(BCM), 2010].

Tableau 4.2 : Valeur ajoutée du secteur primaire aux prix constants (en milliards de Ariary)

Branche	Prix en milliard			Variation annuelle (en %)	
	2008	2009	2010	2008/2009	2009/2010
Primaire	175,8	190,9	193,1	8,5	1,1
Agriculture	84,8	93,9	94,5	10,7	0,7
Élevage et pêche	76,0	77,4	78,9	1,8	1,9
Sylviculture	15,0	19,6	19,6	30,4	0,1

Source : Banque Centrale de Madagascar

L'agriculture affiche ainsi une croissance vigoureuse de 10,7% pour 2008-2009 mais suivie d'une croissance moindre de 0,7% pour 2009-2010 (Cf. Tableau 4.2 ci-dessus), en terme de valeur ajoutée. Divers facteurs ont contribué à l'amélioration de l'agriculture, notamment :

- la bonne pluviométrie dans les principales zones de production rizicole
- la réhabilitation des périmètres hydro-agricoles entraînant une extension de 16,2% des surfaces cultivées¹²
- la vulgarisation de la politique de la révolution verte par l'intensification de l'utilisation de semences améliorées et d'engrais biologiques
- la poursuite de l'intensification de la culture de contre-saison lancée en 2008, améliorant ainsi la production de paddy de 16% en 2009 contre 8,8% lors de la campagne précédente [(MEI), 2010]
- le faible rayonnement des agitations politiques dans le milieu rural.

Le dynamisme de la branche « élevage et pêche » est moindre mais soutenue, avec un écart seulement de 0,1 point (+1,9% pour 2009-2010 contre 1,8% pour 2008-2009). La baisse de la production crevette ces dernières années, le gel de certaines aides dans les projets de production animale et la suspension des permis de pêche figurent parmi les causes ayant engendré la tendance. Toutefois, l'Etat a conclu des accords de pêche avec la Communauté Européenne, la Coopérative de Pêche Thonière de Japon (JAPAN TUNA), des sociétés asiatiques (DAE YOUNG, INTERATUN, ANABAC, etc.) ainsi que d'autres compagnies privées en 2009 pour soutenir les efforts de cette branche¹³.

Il est à remarquer qu'en raison de la crise, l'on a constaté une désorganisation institutionnelle du secteur matérialisée notamment par la persistance de l'exploitation illicite et effrénée du bois de rose suscitée par une forte demande de cette essence protégée sur le marché asiatique.

¹² Surfaces cultivées passant de 1 620 771 ha en 2008 à 1 883 463 ha en 2009. Source : Rapport économique 2009-2010. MIE

¹³ Outre la contrepartie financière avec la Communauté Européenne, la pêche thonière ayant rapporté à l'Etat une redevance de 1,9 milliards d'Ariary. Source : Rapport économique 2009-2010. MIE

4.2.3. ... et un ralentissement contrasté du secteur secondaire et du secteur tertiaire ...

En raison de la contraction généralisée des échanges commerciaux du pays, des destructions des établissements industriels et du ralentissement des activités, la croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire accuse une baisse de 7,4% en 2009 contre une hausse de 3,6% en 2008 ; néanmoins, cette dégradation présente une diversification des situations selon les branches d'activité.

L'industrie agro-alimentaire et les industries extractives ont affiché une production en progression en 2009. L'agro-industrie a repris à cause principalement de la remise en exploitation de deux unités sucrières¹⁴ ; sa valeur ajoutée s'est ainsi accrue de 24,3% en 2009 après une baisse de 19% en 2008. Le démarrage de l'exploitation d'ilménite et les nouveaux investissements privés dans les industries extractives ont généré une augmentation continue de la valeur ajoutée de cette branche, passant de 9% en 2008 à 14,3% en 2009.

Cependant, les industries évoluant dans la production de matériaux de construction et l'industrie textile ont poussé à la baisse la croissance du secteur secondaire. La mise en veilleuse des investissements en travaux publics liée au gel des aides extérieures a entraîné une forte régression des activités qui leur sont dépendantes comme l'industrie du bois (-33,7% en 2009 contre +9,2% en 2008), l'industrie des matériaux de construction (-4,2 % contre +12,0%) et l'industrie métallique (-21,8% contre +40,1%). L'industrie textile a connu une baisse importante de sa valeur ajoutée (-24,6% en 2009 contre -4,4% en 2008) et cela est en partie expliqué par le ralentissement du rythme de production des entreprises franches industrielles.

Au niveau du secteur tertiaire, la forte baisse des activités économiques a engendré la chute de la valeur ajoutée de 7,1% en 2009 contre une hausse de 8,2% en 2008. Dans le secteur, les activités sont interdépendantes entre elles et cela a entraîné, notamment : (i) la régression du tourisme (-8,6% en 2009 contre +4,7% en 2008) ainsi que des transports de voyageurs (-13,3% en 2009 contre +5,9 en 2008). Les troubles politiques associés à la baisse de la demande mondiale ont fait chuter le nombre de touristes de 375.010 en 2008 à seulement 162.687 en 2009, soit une baisse de plus de moitié, (ii) la baisse de la valeur ajoutée des services rendus aux entreprises de 14,4% attestant ainsi la suspension voire la rupture des activités en amont au niveau des entreprises.

4.2.4. En 2010, une légère amélioration de la croissance mais qui reste fragile face aux chocs externes et internes

Pour l'année 2010, le PIB est maintenu à un taux de 0,6% après la chute de 3,7% en 2009, ce qui marque une légère reprise de la croissance tirée en grande partie par la production minière. Toutefois, cette timide croissance reste fragile puisque les perspectives économiques sont incertaines devant l'incertitude de l'environnement national et de la crise économique mondiale. Evalué à 444,6 dollars US en 2010, le PIB par habitant poursuit sa régression amorcée en 2009 (451,2 dollars US contre 508,9 dollars US en 2008).

Le secteur primaire continue de jouer un rôle important dans la reprise avec une contribution de 0,4% en 2010 contre 0,2% pour le secteur secondaire et 0% pour le secteur tertiaire¹⁵. Ces situations s'expliquent de la manière suivante :

¹⁴ La production de sucre des deux unités étant évaluée à 37.000 tonnes en 2009. Source : Rapport annuel 2009. BCM

¹⁵ Source : Rapport annuel 2010. BCM

- La faible croissance du secteur primaire s'explique par la poursuite du gel des financements extérieurs qui subventionnent les intrants agricoles et les réhabilitations des grands périmètres hydro-agricoles, le ralentissement de l'exportation de certains produits de culture de rente en raison de la faible reprise de la demande mondiale.
- La reprise progressive du secteur secondaire est favorisée en partie par l'exportation d'ilménite, le démarrage de l'extraction du nickel et du cobalt, la confirmation de la ré-exploitation des unités sucrières. Par contre, les activités de l'industrie textile et du BTP restent toujours en retrait.
- Au niveau du secteur tertiaire, le ralentissement des activités, la fermeture des entreprises, la réduction de la demande de services rendus aux entreprises, la faible performance du commerce due à la baisse des revenus des ménages combinée à la régression des importations sont encore constatés.

4.2.5. Un net ralentissement des échanges commerciaux

Comme le montre le tableau 4.3 ci-dessous, les échanges commerciaux dans le monde se sont dégradés à partir de 2008 avec une accentuation en 2009 et cela a engendré une forte récession mondiale en 2009 (PIB de -2,5%) en raison du net recul de la production et des exportations au niveau mondial.

Tableau 4.3 : Croissance du volume des exportations et de la production mondiale de marchandises entre 2007 et 2009 (en %)

Nature	2007	2008	2009
Exportations mondiales de marchandises	6,5	2,0	-12,0
Produits agricoles	5,5	2,0	-3,0
Combustibles et produits des industries extractives	3,5	0,5	-4,5
Produits manufacturés	8,0	2,5	-15,5
Production mondiale de marchandises	0,5	1,0	-5,0
Agriculture	2,5	3,5	0,5
Industries extractives	0,0	1,0	-2,0
Industries manufacturières	0,0	1,0	-7,0
PIB mondial	3,5	1,5	-2,5

Source : OMC

Madagascar n'était pas en reste et cela démontre encore une fois que le pays a été fortement affecté par la crise économique mondiale. En effet, les activités d'importation et d'exportation sont à la baisse depuis le début de la double crise, comme le montre le tableau 4.4 ci-dessous :

Tableau 4.4 : Evolution des échanges commerciaux du pays pour la période 2008-2010 (Valeur en million de DTS)

Rubrique	2008	2009	2010	Moyenne TC en %
Balance commerciale	-1204.9	-1081.9	-705.0	
Taux de croissance en %	-	-10,2	-34,8	-41,5
Exportation FOB	828.9	682.2	702.1	
Taux de croissance en %	-	-17,7	2,9	-7,4
Importation FOB	2033.8	1763.2	1407.2	
Taux de croissance en %	-	-13,3	-20,2	-16,7

Source : BCM

En valeur nominale, les importations affichent une forte diminution de l'ordre de 16,7% en moyenne pour la période 2008-2010. Ce mouvement de fort repli de l'importation est essentiellement attribuable à la chute des achats de biens d'équipements (-44,4 %), de biens de consommation (-16,1%), de matières premières (-0,7%), des importations des Entreprises Franches (-7,1%). Par contre, la hausse des importations de biens d'alimentation (+11,6%) et de produits pétroliers (+30,6%) est constatée et cela est essentiellement expliqué par les effets des prix à la hausse liés à la crise alimentaire et à la crise énergétique. [(BCM), Rapport annuel 2010, 2011].

Dans la même période, les exportations accusent une chute de 7,4%, même si une hausse modérée de 2,9% est constatée entre 2009 et 2010. La hausse est due aux exportations de produits miniers tels que le minerai de chrome, le minerai de titane, aux réexportations de produits pétroliers et aux exportations de produits traditionnels tels que la vanille, le café et l'essence de girofle.

Enfin, la balance commerciale apparaît avec une amélioration qui n'est que superficielle en raison de la baisse notable des importations liées au ralentissement des activités économiques de façon globale.

4.2.6. Un impact visible de la double crise sur les finances publiques et les investissements privés

Dans le contexte de la crise actuelle, l'Etat compte surtout sur ses ressources propres suite au gel des APD qui représentent la moitié du budget public et les deux tiers du budget d'investissement public. [(SNU/PNUD), 2010].

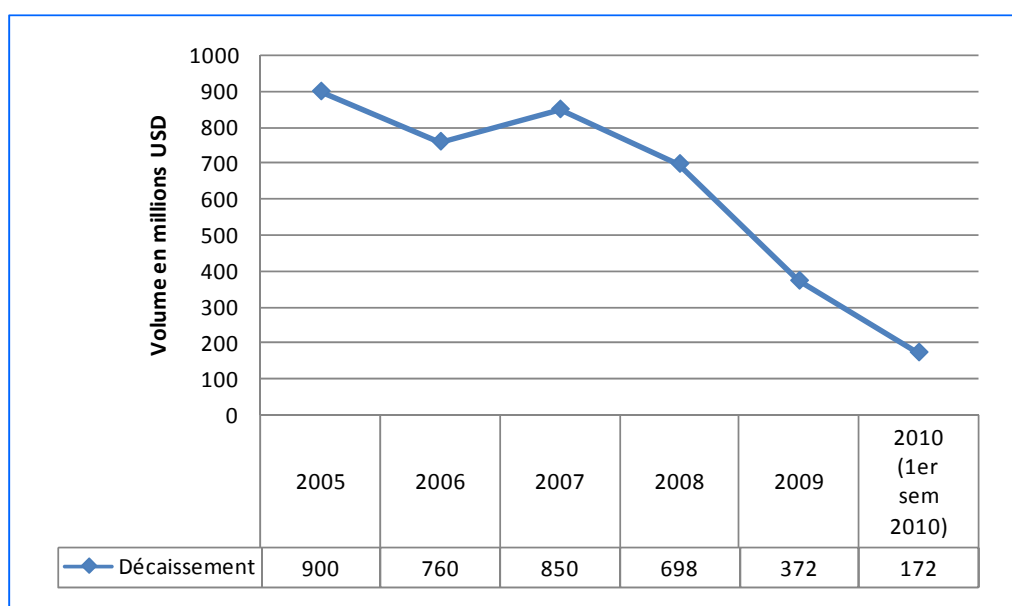
Les recettes budgétaires ont souffert du ralentissement des activités économiques. Par rapport à l'année 2008, les recettes totales ont régressé de 23,5% en 2009 pour s'établir à une hausse de 17,9% en 2010 par rapport à 2009 grâce à une légère reprise de la croissance et l'amélioration sensible du taux de pression fiscale, passant de 10,7% en 2009 à 10,9% en 2010. Le gouvernement a adopté une politique très fiscaliste pour faire face aux charges et dépenses de l'Etat et cela a été effectué par des mesures prises en matière de contrôle de ventes sans facture, la réforme de l'administration fiscale (renforcement de l'action en recouvrement, le paiement par virement bancaire, le système de télé-déclaration des impôts, simplification des procédures et démarches, raccourcissement des délais de traitement) ainsi que l'accroissement de 31,4% des taxes sur les produits pétroliers.

En ce qui concerne les APD, le décaissement a affiché une baisse considérable de l'ordre de 46,7% en 2009 comparé en 2008, soit une valeur de 372,1 millions de USD en 2009 contre 700 millions de USD en 2008. Cette contraction des APD s'est confirmée en 2010 mais à un rythme inférieur à ceux de 2009. [Cellule de la coordination des aides/Primature, Septembre 2011].

Certains aspects caractérisent la situation de l'APD pendant la période de la double crise :

- la diminution du volume global des APD dans son ensemble (sauf ceux du Système des Nations Unies et de quelques pays bilatéraux, notamment la France), comme le montre le graphique 4.2 ci-dessous
- l'émergence de nouveaux importants bailleurs, en particulier asiatiques et arabes tels que la Chine, l'Inde, le Koweït, l'Arabie Saoudite, etc.

Graphique 4.2 : Evolution du volume global de l'aide à Madagascar pour la période 2005-2010



Source : BCM

La contraction des APD a atteint l'ensemble du système social du pays (santé, sécurité alimentaire, éducation, etc.). Fort heureusement, les aides de nature humanitaire ont continué pendant la crise, contribuant ainsi à restreindre les effets de la double crise sur les populations les plus vulnérables. En effet, la plus grande partie de l'aide est concentrée dans le secteur de la santé suivi du développement rural, ce qui explique en partie la performance de ces secteurs ; ces deux secteurs ont absorbé en 2009 respectivement une aide de 99,8 millions de USD (26,8%) et de 81,7 millions de USD (22%).

Face à l'insuffisance de ressources, le gouvernement a surtout priorisé une politique de restrictions budgétaires en s'assurant essentiellement des dépenses relatives aux salaires des fonctionnaires, au fonctionnement des institutions ainsi qu'au paiement des intérêts de la dette. Les investissements publics s'en trouvent ainsi considérablement réduits.

Sur le plan de l'investissement privé, un fléchissement notable est observé, notamment en ce qui concerne l'IDE. En effet, la double crise génère pour le pays des incidences importantes sur l'investissement privé car celui-ci a perdu beaucoup de son intensité durant les 2 dernières années (-15,5 % en 2009, -51,4% en 2010).

Pour la période 2009-2010, les IDE ont été constitués pour l'essentiel des investissements dans les activités de la branche extractive, tandis que ceux des branches « hors extractives » ont ralenti. [(BCM), Rapport annuel 2010, 2011].

En définitive, Madagascar a connu durant cette période de la crise une récession affectant ainsi les structures économiques et les systèmes sociaux. La crise est devenue une crise budgétaire et une crise d'investissement ayant inexorablement des effets au niveau de l'emploi et de la qualité de l'emploi dans le pays.

CHAPITRE V

Situation globale du marché du travail à Madagascar



5.1. Un marché du travail à forte population jeune

En 2010, estimée à 20,8 millions, la population malgache est à dominante rurale pour 79,7% contre 20,3% qui résident en milieu urbain. Les trois premières provinces les plus peuplées sont Antananarivo (26,5%), suivie de Toliary (19,8%) et Toamasina (19,6%).

Cette démographie caractérise également le marché du travail à Madagascar. La population est jeune car la moitié a moins de 20 ans et 4% seulement de plus de 60 ans, ce qui signifie un ratio de dépendance élevé et les revenus des travailleurs doivent supporter un grand nombre de personnes à charge. En effet, un ménage malgache est constitué en moyenne de 4,9 individus, dont la moitié des chefs de ménage est âgée de 30 à 49 ans.

Le taux d'activité est de 90,2%, selon la définition du BIT limitant la population active entre 15 à 64 ans. La population active est jeune, épousant ainsi le trait démographique de la population, l'âge moyen est estimé à 32,1 ans et les moins de 25 ans y représentent plus de 37%.

Des disparités significatives sont relevées selon le genre : les femmes sont aussi présentes sur le marché du travail pour 50,8% que les hommes pour 49,2%. Par ailleurs, l'on note que plus d'un tiers des actifs n'ont pas fréquenté l'école, ce qui pose un problème crucial au niveau de l'offre sur le marché du travail.

5.2. Un marché du travail dominé par l'emploi agricole

A Madagascar, 80% des emplois existants sont des emplois agricoles, comme le montre le tableau 5.1 ci-après :

Tableau 5.1 : Structure de l'emploi par branche d'activité, 2010

Branche	Résidence		
	Urbain	Rural	Total
Agriculture, pêche, sylviculture	54,7	86,5	80,5
Industrie alimentaire	0,8	0,2	0,3
Textile	2,9	0,7	1,1
BTP	2,8	0,8	1,2
Autres industries	3,2	1,7	2,0
Commerce	17,7	4,3	6,9
Transport	2,7	0,6	1,0
Santé privé	0,5	0,1	0,2
Enseignement privé	1,0	0,3	0,5
Administrations publiques	5,6	1,7	2,4
Autres services privés	8,2	3,2	4,1

Source : EPM 2010 - INSTAT

On y retrouve pour une grande majorité les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les aides familiaux. Pour des emplois agricoles, 50,7% des travailleurs sont des hommes contre 49,3% des femmes.

Le commerce constitue également un creuset d'emplois dans le pays car il représente près de 7% de l'ensemble des emplois ; les femmes y sont plus présentes que les hommes, respectivement pour 9% et 5%.

L'analyse du marché du travail fait ressortir que l'emploi non salarié est prédominant car près de 9 travailleurs sur 10 sont non salariés.

Enfin, le profil des emplois existants reflète, d'une part, la précarité de l'emploi, et d'autre part, la faible capacité du pays à investir dans un capital humain qualifié pour des emplois décents car les caractéristiques de ce profil se présentent comme suit :

- Cadre supérieur ou moyen pour 1,6%
- Ouvrier ou salarié qualifié pour 3,1%
- Ouvrier ou salarié non qualifié pour 4,6%
- Indépendant pour 43,8%
- Aide familial pour 46,7%
- Autres pour 0,2%.

5.3. Un marché du travail à faible taux de chômage mais caractérisé par un sous-emploi et un emploi informel d'un niveau très élevé

Madagascar se distingue avec un marché du travail caractérisé par un faible taux de chômage estimé à 3,5% pour la population active de 15 à 64 ans mais aussi par un sous-emploi généralisé touchant la majorité de la population active. En effet, le taux de sous-emploi lié à la durée du travail¹⁶ concerne 26% de la population active, tandis que le taux de sous-emploi lié à un emploi inadéquat¹⁷ est de 42%. Le phénomène est plus criant en milieu rural car plus de 47,7% des salariés sont touchés contre 36% en milieu urbain.

En réalité, environ 1 actif sur 2 est touché par le chômage réel car le sous-emploi est considéré comme un chômage déguisé dans un pays où le système de protection sociale est quasi-inexistant pour la majorité des travailleurs sous-occupés. Les revenus de sous-emploi servent en fait de socle minimum pour la survie des travailleurs évoluant dans le sous-emploi.

De manière générale, le chômage et le sous-emploi frappent dans les mêmes proportions les hommes et les femmes.

Enfin, près de 9 travailleurs sur 10 évoluent dans la sphère de l'économie informelle. La faible capacité du pays à investir dans la création d'emploi formel plus attractif et les situations de crises successives obligent les actifs à s'adapter aux conditions difficiles des emplois indépendants et informels.

5.4. Une détérioration des indicateurs de l'emploi de l'OMD 1 « réduire l'extrême pauvreté et la faim »

Depuis l'avènement de la crise, le pays éprouve de difficultés supplémentaires pour atteindre les défis des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

¹⁶ C'est-à-dire moins de la durée légale du travail qui étant de 173,3 heures par mois. Source : Code du travail, chap. II

¹⁷ Emploi inadéquat signifiant inadéquation formation-emploi, faiblesse de la rémunération du travail, mauvaises conditions de travail

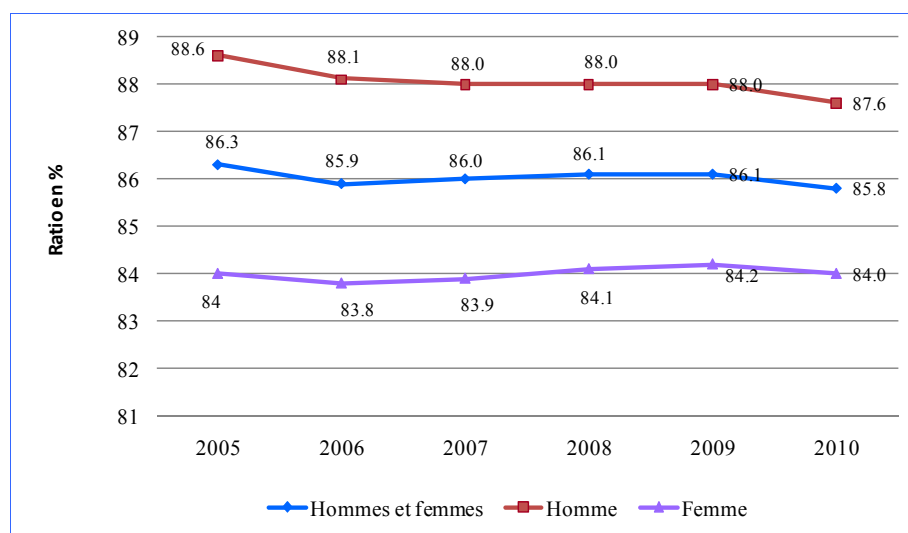
Les indicateurs du marché du travail font apparaître la gravité des situations d'emploi dans le pays à cause de la récession économique, des pertes d'emploi et de la diminution du pouvoir d'achat.

En effet, la réalisation du plein emploi productif et du travail décent pour tous dans le cadre de l'OMD 1 s'évalue à partir d'un ensemble d'indicateurs comprenant les ratio emploi/population, la part des emplois vulnérables dans le total des emplois, la part des travailleurs pauvres dans le total des emplois et le taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre.

5.4.1. Des ratios emploi/population élevés mais un emploi de qualité médiocre

Le ratio emploi/population, qui représente le pourcentage de personnes ayant un emploi dans la population totale pour les 15 ans et plus, est élevé à Madagascar et ce, en faisant abstraction du phénomène de sous-emploi ; ce ratio est estimé à 85,8% dont 87,6% pour les hommes et 84% pour les femmes, comme le montre le graphique 5.1 ci-dessous :

Graphique 5.1 : Ratio emploi/population



Source : Direction des Statistiques Economiques. INSTAT

Ces ratios élevés s'interprètent surtout comme la capacité des travailleurs de faire face au défi de survie et de subsistance, quelle que soit la qualité des emplois occupés. En effet, la majorité des actifs se trouvent dans la pauvreté et dans la précarité et doivent s'adapter à la logique de survie en exerçant des emplois ou des sous-emplois mal rémunérés, peu productifs, peu sûrs et souvent dans l'informel.

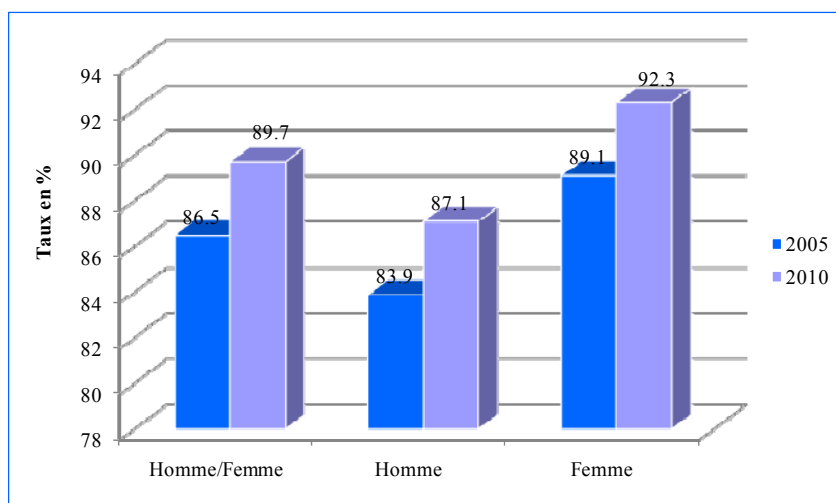
Ces dernières années, le ratio emploi/population tend à diminuer et même le ratio emploi/population des femmes a stagné autour de 84%, mais la qualité de l'emploi est toujours médiocre du fait de leur niveau élevé, comme le souligne le BIT dans son Guide sur les nouveaux indicateurs d'emploi des OMD : « *Habituellement, les ratios emploi/population se situent entre 50 et 75%, mais des ratios supérieurs à 80% peuvent s'observer dans les pays pauvres, signifiant une abondance d'emplois mais de qualité médiocre* ». [(BIT), Juin 2009].

5.4.2. Une augmentation de formes d'emplois de plus en plus vulnérables

L'emploi vulnérable est fondé sur la situation dans l'emploi ; il se mesure par le taux d'emploi vulnérable qui s'obtient du rapport de la somme du nombre des travailleurs familiaux et du nombre de travailleurs pour leur propre compte sur l'effectif total de la population concernée. Cet indicateur renseigne sur la proportion de travailleurs qui a la moins de chance d'avoir un emploi formel et donc de bénéficier des avantages liés à un emploi décent. [(BIT), Juin 2009].

Le taux d'emploi vulnérable est de 89,7% en 2010¹⁸ ; il présente un accroissement de 3,2 points entre 2005 et 2010, comme le montre le graphique 5.2 ci-après :

Graphique 5.2 : Taux d'emploi vulnérable pour la population âgée de 15 ans et plus



Source : Direction des Statistiques Economiques. INSTAT

Les tendances sont différentes pour les hommes et les femmes. Le taux d'emploi vulnérable est plus élevé pour les femmes ; il sous-tend ainsi qu'une part importante du flux de femmes sur le marché du travail a été absorbée par des emplois précaires.

Le taux d'emploi vulnérable élevé renseigne non seulement l'importance des parts des emplois non salariés dans le pays, dépourvus de protection sociale, de revenus et de conditions de travail décentes, mais aussi l'acuité d'une pauvreté généralisée. Cela se justifie effectivement par le fait, comme énoncé au point 5.2, que 43,8% sont des indépendants et 46,7% des aides familiaux.

5.4.3. Une masse de travailleurs pauvres et une baisse de la productivité du travail

Les travailleurs pauvres sont définis comme des personnes employées et vivant dans un ménage dont les membres vivent au-dessous de 1 dollar US par jour, tandis que le taux de travailleurs pauvres représente la part des travailleurs pauvres dans le total des emplois.

La crise a engendré un accroissement significatif de la proportion de travailleurs pauvres à Madagascar freinant ainsi le progrès en matière de lutte contre la pauvreté. A partir de 2008, cette proportion a augmenté, comme le montre le tableau 5.2 ci-dessous :

¹⁸ Selon le BIT dans son rapport sur les tendances mondiales de l'emploi 2011, plus des trois quarts des travailleurs (75,8%) en Afrique subsaharienne étant en situation d'emploi vulnérable en 2009 [BIT, juin 2011]

Tableau 5.2 : Proportion de travailleurs pauvres pour la période 2008-2010 selon le genre

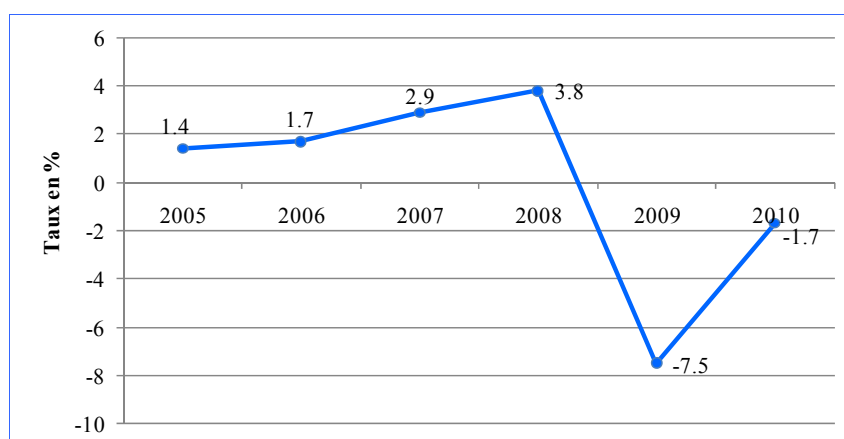
Année	2008	2009	2010
Variation de la proportion globale de travailleurs pauvres	+ 9,1%	+ 20 ,2%	+ 3,9%
Variation de la proportion de travailleurs hommes pauvres	+ 9,0%	+ 20,0%	+ 6,1%
Variation de la proportion de travailleuses femmes pauvres	+ 9,2%	+ 20,4%	+ 1,6%

Source : Direction des Statistiques Economiques. INSTAT

Des analyses faites, il ressort clairement que la proportion des travailleurs pauvres est passée de 67,7% en 2008 (68,9% pour les hommes contre 66,5% pour les femmes), en passant à 78,9% en 2009 (80,1% pour les hommes contre 77,6% pour les femmes) pour atteindre 79,4% en 2010 (82,4% pour les hommes contre 76,2% pour les femmes).

Sur un autre plan, après une tendance positive entre 2005 et 2007, le taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre a fortement régressé en moyenne de 2,4% par an, en 2009 et en 2010, eu égard aux effets de la crise sur l'emploi (Cf. Graphique 5.3).

Graphique 5.3 : Taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre pour la période 2005-2010



Source : Direction des Statistiques Economiques. INSTAT

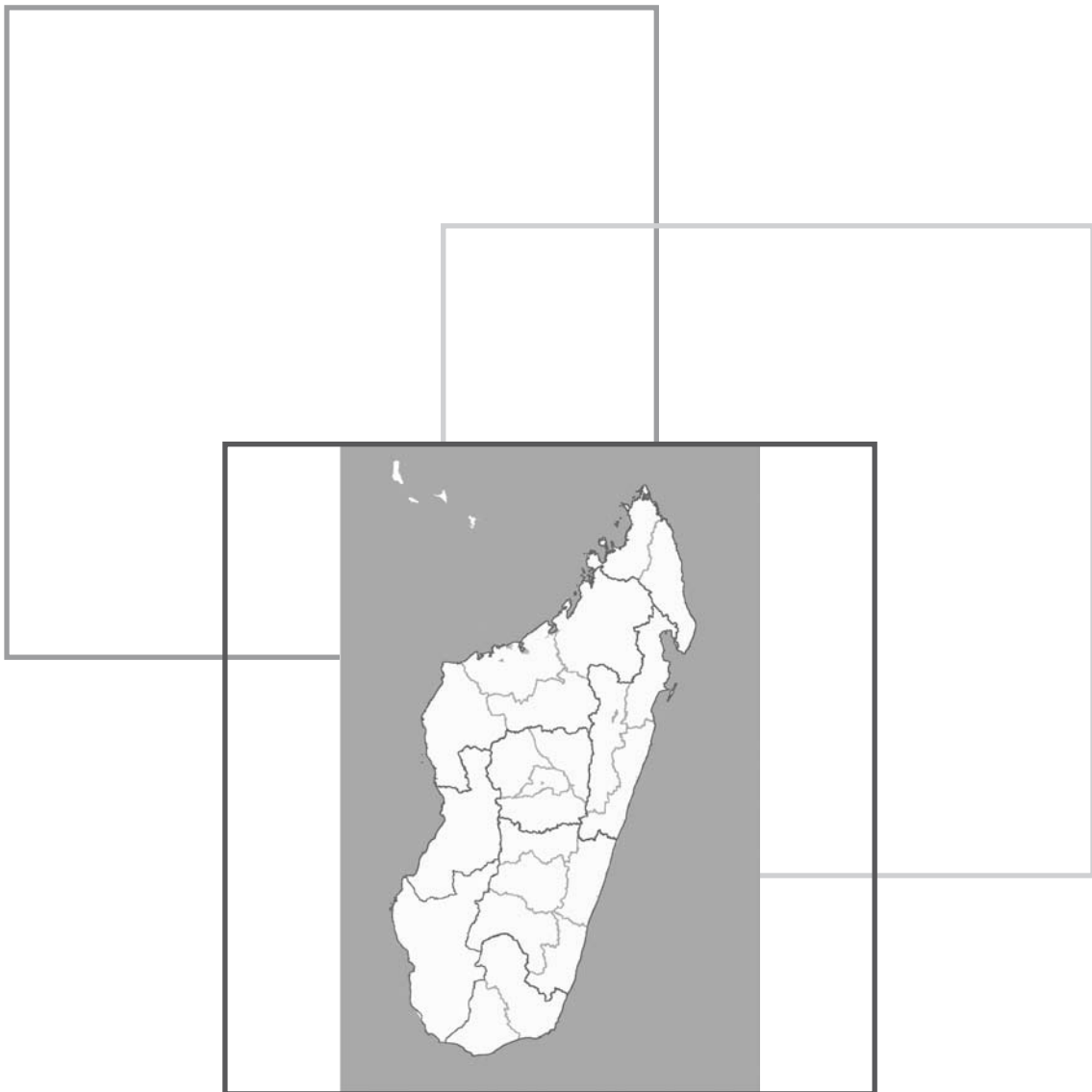
En effet, la productivité de la main-d'œuvre représente la production réalisée par unité de main-d'œuvre. La croissance de la productivité reste de manière générale faible et volatile ces dernières années, reflétant ainsi les difficultés du pays à asseoir un environnement économique favorable pour la création et le soutien des emplois décents.

En définitive, la double crise a eu des répercussions graves sur le marché du travail à Madagascar. Fragilisé par les effets du ralentissement des activités économiques en raison de la double crise, l'emploi dans le pays s'est beaucoup précarisé au point que les indicateurs du marché du travail, comme développé dans cette partie, montrent un recul voire un anéantissement du peu de progrès relatifs aux indicateurs de la Cible 1.B de l'OMD 1.

L'évaluation des impacts de la double crise permet de jauger l'ampleur de la dégradation du marché du travail tant sur le plan des offres que sur les aspects des demandes.

CHAPITRE VI

Résultats de l'évaluation en lien avec l'enquête nationale



6.1. Situations critiques des entreprises pour la période 2008-2011

(i) Peu d'entreprises épargnées par la double crise

La double crise financière et politique intérieure a atteint les entreprises de l'ensemble du territoire national ainsi que les branches d'activités à des degrés divers. Antananarivo, Mahajanga et Toliary sont les localités les plus touchées par la crise, comme détaillé dans le tableau 6.1 ci-après :

Tableau 6.1 : Répartition des entreprises touchées par la double crise selon les provinces

Province	Part en %
Antananarivo	55,1%
Antsiranana	4,3%
Fianarantsoa	4,2%
Mahajanga	24,3%
Toamasina	2,1%
Toliary	10,0%
Total	100,0%

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

De ce tableau, il ressort les analyses suivantes :

- 55,1% des entreprises de la province d'Antananarivo sont victimes autant par la crise financière que la crise politique interne. Les régions d'Antananarivo se caractérisent par une forte implantation des entreprises de toutes tailles, notamment des grandes entreprises pourvoyeuses d'importants emplois.
- La province de Mahajanga avec de fortes activités de pêche industrielle tournée vers l'exportation à destination de l'Europe et de la Chine est durement touchée par la crise puisque 24,3% des entreprises de la province sont atteintes.
- Les activités touristiques et minières (exploitations de granits et marbres) de la province de Toliary ont souffert de la crise, notamment par la diminution des offres de transport aérien qui ont, par ailleurs, engendré une réduction considérable des activités touristiques.
- Dans une proportion relativement réduite, Antsiranana, Toamasina et Fianarantsoa sont les provinces les moins éprouvées par la double crise. Les entreprises ont surtout été atteintes par la baisse généralisée des activités économiques en raison de la crise politique perdurant à Madagascar.

L'enquête a fait également ressortir les principaux éléments ci-après qui illustrent que la double crise a eu des conséquences multiples sur les branches d'activités économiques du pays :

Tableau 6.2 : Entreprises touchées par la double crise selon les branches d'activité

Branche d'activité	Part en %
Artisanat	3,7%
Industrie	25,7%
Infrastructures	13,4%
Mines	1,2%
Services	37,2%
TIC	1,7%
Tourisme	17,1%
Total	100,0%

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

- La double crise a surtout affecté les branches d'activités « services » pour 37,2% et « industrie » pour 25,7%. Le tourisme et les infrastructures sont également les branches fortement secouées par la double crise.
- La branche « Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) » a par contre affiché une croissance considérable ces dix dernières années grâce à la libéralisation du secteur de la télécommunication et à la constance des investissements sur le plan d'infrastructures dans ce domaine ; cela a stimulé la résilience de cette branche face à la double crise, d'autant plus que seulement en téléphonie mobile, le chiffre d'affaires a été multiplié par 13 entre 2005 et 2009 (Cf. Tableau 6.3 ci-dessous).

L'installation des fibres optiques à travers plusieurs régions du pays avec des relais des réseaux en téléphonie mobile a eu un impact positif sur l'économie du pays, accompagné de la création d'importants emplois. Par ailleurs, les effets en aval de l'expansion de la branche TIC sont visibles dans les domaines de l'offshore informatique, du développement d'application, du déploiement de base de données, de la création des centres d'appel.

L'enjeu d'une croissance soutenue de la branche dans l'avenir repose sur : (i) l'existence et la disponibilité de ressources humaines en quantité et qualité nécessaires, (ii) le maintien d'un environnement des affaires favorable aux investissements permettant de doter le pays des infrastructures répondant en permanence aux normes internationales.

Tableau 6.3 : Evolution des chiffres d'affaires dans la branche « TIC » pour la période 2005-2009 (en millions de dollars)

Type	2005	2006	2007	2008	2009
Fixe	32.6	32.3	43.2	43.6	32.9
Mobile	69	103	198.3	202.9	248.6
Transmission de données	6.1	9.5	15.5	20.2	21.6
Internet	6.6	9.3	15.5	20.2	21.6
Revendeurs, installateurs de matériels de communication	6.7	12.5	30	33.32	7.4
Autres services	0.19	0.31	0.37	0.38	0.119

Source : OMERT. 2011

- Le système financier du pays est plus ou moins épargné, en particulier par la crise financière mondiale. Cette situation s'explique principalement par le fait que le système repose largement sur les dépôts de la clientèle (en 2009, les dépôts constituent 81,4% des ressources) même si la part des actifs bancaires malgaches est détenue à 100% par les banques-mères étrangères dont la majeure partie se trouve en Europe. Particulièrement dans le secteur de la microfinance, l'évolution de l'épargne s'est légèrement contractée ; néanmoins, une croissance globale est constatée et celle-ci a été tirée par les revenus des crédits. [(BCM), 2010]. De manière plus globale, le faible taux d'intégration financière des pays africains a relativement protégé les banques africaines des effets immédiats de la crise financière comme à Madagascar. En effet, la capitalisation boursière de l'Afrique est très faible et ne représente que 2,09% de la capitalisation mondiale. [(BM), 2009].
- Pour les mines, l'emploi évoluant dans l'exploitation de l'ilménite et du nickel n'est pas totalement affecté par la double crise ; par contre, les entreprises exploitant le granit et le marbre en sont touchées, du fait de la baisse de la demande mondiale.
- Dans le tourisme, la situation a été exceptionnelle car des pertes d'emplois ont été constatées à coté également des emplois créés. Les pertes d'emplois sont issues de la baisse des activités touristiques pendant les périodes de turbulence socio-politique. Par contre, des investissements créateurs d'emplois ont été poursuivis en dépit de la double crise ; cela s'est expliqué par le processus d'investissement largement entamé avant la double crise comme l'acquisition de terrain, les prêts bancaires accordés, le démarrage des constructions. De ce fait, 136 hôtels et restaurants ont ouvert leurs portes entre mai et novembre 2009 avec 1.637 nouveaux emplois créés, comme le montre le tableau 6.4 ci-dessous.

Encadré 6.1

Premier trimestre 2009 : les entreprises sont sinistrées

Durant les trois mois de crise politique, plus de 250 entreprises, tous secteurs confondus, ont été victimes d'actes de vandalisme, de pillage, de vol et d'incendie. 95,9% des entreprises sinistrées sont localisées dans le grand centre urbain d'Antananarivo avec 3 200 emplois perdus, 2,4% à Mahajanga ville avec une perte de 790 emplois dont 500 saisonniers, 1,6% à Sambava avec 32 emplois, 0,05% à Toliary avec 120 emplois et 0,05% à Farafangana. Les dégâts ou pertes directes occasionnées au niveau des entreprises lors des événements se chiffraient à près de 87 milliards d'Ariary dont 56,8% en marchandises, 22,9% en équipements et mobiliers, 20,5% en immobiliers et dispositifs de stockage, 0,8% en liquidité. Les secteurs commerce et services ont été les plus touchés par les actes de vandalisme. 235 entreprises y exercent, avec 3 700 emplois perdus. Peu d'entreprises industrielles ont été directement touchées par ces actes. Quatre entreprises touchées, toutes localisées à Antananarivo ont été enregistrées, avec un effectif de 165 emplois. Les branches d'activités touchées concernent l'imprimerie et édition, les matériaux de construction.

Source : Madagascar : Plan de relance pour l'économie. GEM. FIVMPAMA. 2009

Tableau 6.4 : Nombre de nouveaux établissements et emplois créés dans la branche « tourisme »

	2008	2009
Offre		
Nombre d'hôtels	1 292	1 396
Nombre de chambres	14 443	16 055
Nombre EVPT	861	902
Emploi		
Hôtels et/ou restaurants	20 623	21 998
EVPT	5 039	5 301
Total	25 662	27 299

EVPT : Entreprises de Voyages et de Prestations touristiques

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat. 2011

Par ailleurs, la reprise des activités touristiques à partir du deuxième semestre 2010 en raison surtout de l'absence de soubresauts d'insécurité a stabilisé voire augmenté les emplois dans les domaines du tourisme, y compris des services des auxiliaires de transport liés au secteur tourisme¹⁹.

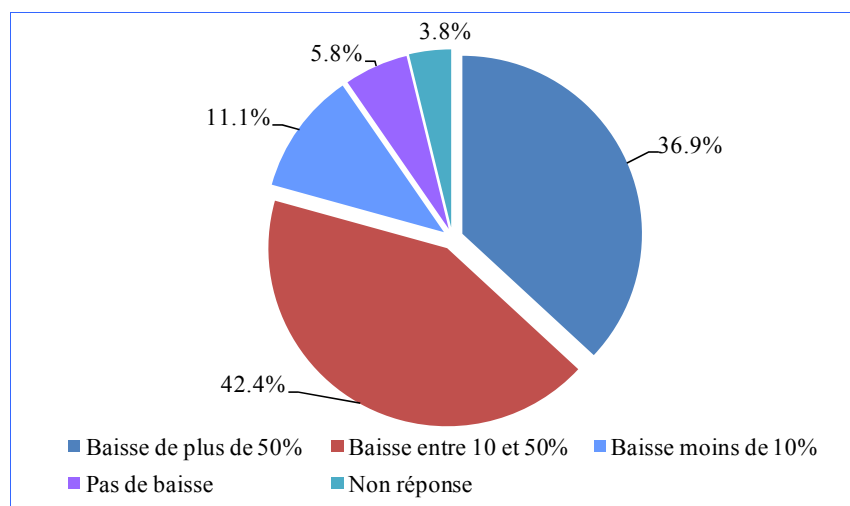
- En ce qui concerne le secteur des entreprises textiles, notamment les entreprises franches, il a été constaté une réactivité ayant permis de juguler en partie les effets de la suspension de l'AGOA et de la demande mondiale pour les produits textiles. La stabilisation s'explique en partie, d'une part, par la spécialisation pointue des activités, comme la confection d'habillements et vêtements de haut de gamme pour enfants et femmes, la confection d'uniformes pour les militaires, et, d'autre part, par l'adaptation des entreprises aux autres marchés européens, asiatiques et africains, notamment sud africains.

En conclusion, près de 91,3% des entreprises formelles sont touchées par la double crise dans divers secteurs et cela a engendré la destruction de plusieurs centaines de milliers d'emploi à Madagascar. L'absence de stratégies de réponse aux effets de la double crise de la plupart des secteurs a aggravé la situation de l'emploi dans le pays.

(ii) D'importantes difficultés rencontrées par les entreprises

De manière générale, l'enquête a fait ressortir que la crise a engendré des effets négatifs sur les activités économiques. Près de 80% des entreprises ont vu leurs activités réduites, comme le montre le graphique 6.1 ci-après :

Graphique 6.1 : Situations des chiffres d'affaires des entreprises



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

De manière plus détaillée, les impacts de la double crise sont multiples et les aspects suivants sont constatés :

- 36,9% des entreprises ont connu une baisse de leur chiffre d'affaire de plus de 50%.
- 42,4% des entreprises pour une baisse notable de leur chiffre d'affaire de l'ordre de 10 à 50%.

¹⁹ Source : BCM, Rapport annuel 2010 et 2011

- Seulement 5,8% des entreprises n'ont pas été confrontées à cette difficulté en raison principalement de la stabilité de la demande dans leur secteur.
- Plus de la moitié des grandes entreprises ont déclaré une baisse de leur chiffre d'affaire et rencontré de graves problèmes de trésorerie.
- Les entreprises évoluant dans l'artisanat, les infrastructures et le tourisme ont vu une forte diminution de chiffre d'affaire pour respectivement 30%, 66% et 63%.
- Par rapport au tourisme en particulier, les activités dans l'artisanat ainsi que dans les services de transit et transport ont souffert de la baisse de l'arrivée de touristes étrangers en raison de l'interdépendance des activités. D'une manière globale, la demande mondiale a chuté de 4,3% en 2009 par rapport à 2008²⁰, selon l'Office Mondial du Tourisme. Même si l'Afrique a enregistré de bons résultats (+5% en 2009), en particulier pour les destinations subsahariennes, Madagascar a peu bénéficié de cette situation car l'image d'instabilité politique a impacté sur la croissance du tourisme malgache : De 375.010 en 2008, le nombre de touristes est passé à 162.687 en 2009 et 196.052 en 2010. De même, le taux d'occupation des hôtels a chuté de 64% en 2008, ensuite de 39% en 2009, pour se relever à 46% en 2010²¹. Le recul des activités touristiques a ainsi entraîné la baisse des chiffres d'affaires des artisans malgaches et des opérateurs de voyages.
- La crise politique en particulier a eu des impacts négatifs dans les chiffres d'affaires des entreprises du transport routier (tous modes confondus). Le fléchissement du volume de trafics routiers (voyageurs et marchandises) est estimé en moyenne à 13,8% entre 2008 et 2009. Cette diminution est surtout expliquée par le recul des investissements dans le secteur ainsi que par le climat d'insécurité aggravée par la crise politique sur la circulation des biens et des personnes.
- Pour les infrastructures, les chiffres d'affaires qui décroissent sont justifiés par la contraction des investissements en infrastructures publiques principalement causée par le gel des APD, comme énoncé au point 4.2.6, par le ralentissement des activités portuaires ainsi que par la hausse des prix des matériaux de construction. Comme le transport maritime est compris dans la branche « infrastructures », le ralentissement des activités économiques de manière générale a amené une baisse des flux des marchandises embarquées et débarquées dans les grands ports de Madagascar. En effet, le tableau 6.5 ci-après donne la situation des activités portuaires durant les 4 dernières années pour le port de Toamasina en particulier. Sauf en 2008 où le débarquement des équipements nécessaires aux investissements alloués dans les infrastructures minières a entraîné une forte croissance des activités, la tendance à la baisse de flux est constatée.

Tableau 6.5 : Evolution du trafic de marchandises conventionnelles dans le port de Toamasina (Tonnes) et (Trafic long courrier)

Nature	2007	2008	2009	2010
Débarquement	287 882	1 418 550	405 811	195 575
Embarquement	149 225	90 171	90 153	148 840
Manipulation par des engins	169	63	2	0
Total	437 276	1 508 784	495 966	344 415

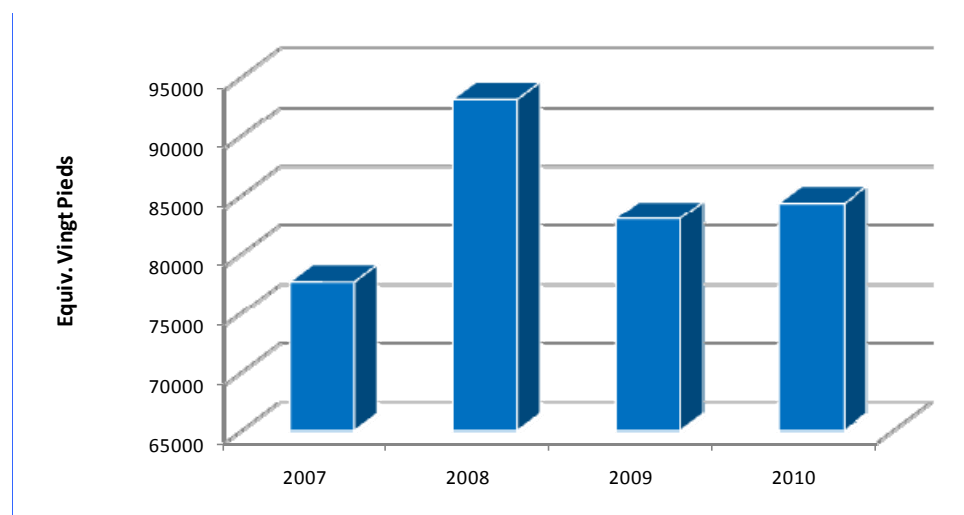
Source : Société du Port à Gestion Autonome de Toamasina (SPAT)

²⁰ Source : Site web Géotourisme ; <http://geotourweb.com/>

²¹ Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

Ce sont surtout les emplois créés par le trafic de marchandises conventionnelles qui ont souffert de l'impact de la crise. L'évolution du trafic de marchandises en conteneurs au Port de Toamasina (Voir graphique 6.2 ci-dessous) permet de constater que les entreprises ont davantage recours aux expéditions conteneurisées pour plus de sécurité même si les coûts sont élevés par rapport au trafic de marchandises conventionnelles :

Graphique 6.2 : Evolution du trafic de marchandises en conteneurs



Source : Société du Port à Gestion Autonome de Toamasina - SPAT. 2011

De ce fait, les emplois dans le trafic des marchandises conventionnelles se trouvent menacés et il s'avère indispensable de se pencher sur la qualité des emplois dans le secteur ainsi que sur les possibilités de reconversion des travailleurs concernés.

- A ces contractions du chiffre d'affaire des entreprises viennent s'ajouter aussi d'autres contraintes et difficultés liées à la trésorerie, à l'instabilité de la monnaie nationale face à l'Euro et au dollars, à la disponibilité des intrants, à la perturbation des horaires de travail liée à des manifestations sociales et aux troubles politiques, aux effets néfastes des stress des travailleurs dus à l'incertitude de leur travail et à la cherté de la vie engendrant ainsi une baisse de productivité et une hausse des accidents et maladies de travail, comme le montre le tableau 6.6 ci-après :

Tableau 6.6 : Autres difficultés rencontrées par les entreprises liées à la double crise

Autres difficultés	Part en %
Baisse de la demande	56,7
Annulation des commandes/réservations	40,4
Difficulté de trésorerie : manque de liquidité, de crédit, baisse de la capitalisation de l'entreprise	30,7
Baisse de la production	18,7
Dysfonctionnements du personnel (crainte, stress, démotivation, grèves, etc.)	8,7
Cessation d'activité des fournisseurs (nationaux ou internationaux)	6,0
Autres	12,8

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

Selon l'importance et les impacts de ces contraintes, obstacles et difficultés sur la vie voire la survie des entreprises, les employeurs se voient obligés de prendre des mesures ou de mettre en place des stratégies et des dispositifs affectant le volet social des entreprises, partant les conditions de travail des travailleurs.

La section suivante retrace alors les effets de la double crise sur la qualité de l'emploi, eu égard aux contextes macro et micro-économiques développés précédemment.

6.2. Destructions massives d'emplois dans l'emploi formel

(i) Des pertes d'emplois formels aggravées par la crise s'éternisant

Avec une croissance de 5,6% en moyenne durant les 5 dernières années avant 2009, la double crise a apporté un coup dur à la situation de l'emploi dans tous les secteurs économiques (primaire, secondaire, tertiaire).

Particulièrement durant les trois dernières années, non seulement le marché du travail ne peut pas subvenir aux besoins d'insertion professionnelle de nouveaux arrivants mais le déséquilibre s'intensifie avec les récentes pertes d'emplois. En effet, pour la période 2009-2011, les emplois qui sont détruits, se traduisant par le licenciement, le chômage technique ou conjoncturel²², les réductions des salaires et du temps de travail, atteignent 335.636 travailleurs, soit 26,8% de la totalité des emplois formels du secteur privé estimée à 1.250.716 en 2011²³.

Les licenciements et la mise au chômage technique sont dus au ralentissement des activités économiques au début de l'année 2009 exacerbés par la destruction des outils de production (pillage, incendie, etc.) perpétrée au début des violences politiques en 2009. La situation a été aggravée par le gel des APD, les sanctions économiques comme la suspension de l'AGOA prononcée en début décembre 2009, la fragilité de l'environnement et du climat des affaires ainsi que l'insécurité généralisée sur l'ensemble du pays.

Environ 41,9% des travailleurs touchés (140.728) sont victimes du chômage conjoncturel dû au ralentissement des activités des entreprises à court terme et 33,7% (113.236) ont été licenciés directement pour motif économique et/ou de fermeture des établissements touchés par la double crise, comme le montre le tableau 6.7 ci-après :

Tableau 6.7 : Nombres d'emplois détruits par la double crise pour la période 2008-2011

Type	Effectif
Chômage technique	140 728
Licenciement	113 236
Réduction des salaires	34 411
Temps partiels	47 261
Total	335 636

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

²² Le chômage technique étant toute interruption collective du travail résultant de causes conjoncturelles ou accidentelles de courte durée (légalement, ne dépassant pas plus de six mois). Ici, l'on fait référence à la conjoncture économique actuelle qui est la récession au niveau national entraînant la baisse des activités économiques. Le terme utilisé dans le présent rapport étant chômage technique ou chômage conjoncturel

²³ Source : Nos propres calculs basés sur le traitement des résultats de l'évaluation

Vers mi-2010, les pertes d'emplois entraînées par la crise financière mondiale ont été freinées par la reprise des activités économiques. Néanmoins, la majorité des travailleurs victimes du chômage technique (+80%) ne sont plus repris par leurs employeurs, ce qui renvoie le chômage technique à une forme de licenciement déguisé, en dépit du caractère légalement ponctuel du chômage technique (6 mois au maximum). Le nombre de travailleurs purement et simplement licenciés est ainsi porté à la hausse et évalué à 225.818 personnes, sans tenir compte des démissions volontaires des travailleurs sceptiques de regagner leur travail.

Certains employeurs ont tendance à prolonger le chômage technique au gré de la reprise ou non des activités ou de la résolution de la crise, ce qui n'est pas conforme au Code du travail. En tout cas, la durée du chômage technique constatée au cours de l'enquête nationale varie entre 0,5 mois à 12 mois. Pour certaines entreprises, l'enquête a relevé que le chômage technique est appliqué sous forme de départ obligatoire en congé payé. D'autres entreprises ayant un nombre important de salariés ont eu recours au chômage technique par vague ou rotation.

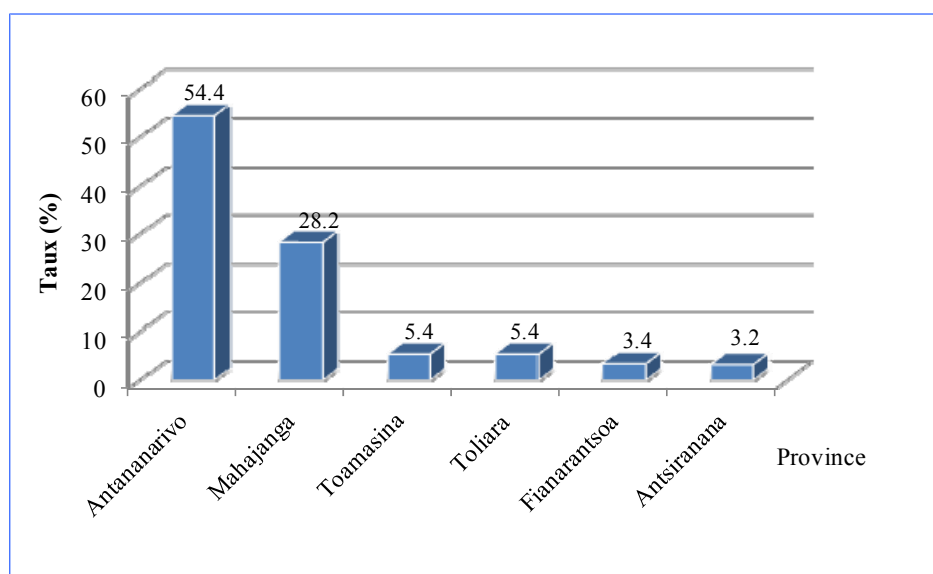
(ii) Nette disparité des pertes d'emplois selon les provinces

L'ampleur des pertes d'emplois est contrastée selon les différentes provinces du pays. La disparité, comme le montre le graphique 6.3 ci-dessous, s'explique par l'importance démographique, le dynamisme et le profil économique des provinces. En effet, les pertes d'emplois sont moindres pour Fianarantsoa, Antsiranana, Toamasina et Toliary pour des raisons suivantes :

- Ces 4 provinces ne disposent pas d'un tissu important de grandes entreprises, sont peu industrialisées (nombre de grandes entreprises variant seulement entre 5 à 20) et font moins appel à un nombre important de travailleurs.
- Le dynamisme du secteur minier dans les Régions Atsinanana, Anosy et Atsimo Andrefana et les exportations de produits de rente dans les Régions Atsinanana et Analanjirofo ont pu contenir l'ampleur des pertes d'emplois (5,6%) dans les provinces de Toamasina et Toliary.
- Le secteur de la pêche dans les provinces de Toliary et Antsiranana est peu touché par la crise ; les difficultés sont surtout liées à la baisse de la demande mondiale et à l'impact de la hausse des produits pétroliers sur la compétitivité et la rentabilité des entreprises.
- Particulièrement pour Antsiranana, le maintien des vols régionaux et internationaux (La Réunion, Mayotte et Italie) pour la sauvegarde des activités touristiques ainsi que la reprise rapide des activités d'exportation de cultures de rente (cacao, vanille, litchis, girofle) ont plus ou moins limité l'importance des pertes d'emplois dans la province d'Antsiranana (3,1%).

Par contre, les provinces d'Antananarivo et de Mahajanga affichent des pertes d'emplois très élevées, respectivement de 54,6% et de 29,1%, comme le montre le graphique 6.3 ci-dessous ; cette situation est principalement expliquée par la baisse notable des activités économiques comme mentionné au point 6.1.

Graphique 6.3 : Répartition des pertes d'emplois par province



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

En définitive, les pertes d'emplois sont disparates selon les régions. Elles sont surtout l'effet d'un certain nombre de facteurs liés principalement aux secteurs économiques, comme présenté ci-dessus.

(iii) Une forte destruction d'emplois dans l'industrie, les services et les infrastructures

La crise a lourdement pesé sur les industries, les services et les infrastructures à Madagascar, du fait de la baisse des demandes mondiale et intérieure, de l'interdépendance des activités d'importation et d'exportation comme précisé au point 6.1 et du gel des APD pour le BTP. 284.133 emplois, soit 84,7% des emplois détruits, sont issus de ces 4 branches.

Le tourisme, les mines, l'artisanat et la pêche sont autant de branches ayant connu une baisse significative d'activités qu'une destruction réelle d'emplois, même si l'ampleur n'est pas aussi substantielle (3 à 5%), comme le montre le tableau 6.8. Comme mentionné au point 4.2.3, l'importance des pertes d'emplois dans le tourisme et l'artisanat, pour 28.326 travailleurs, est essentiellement due à la baisse notable des activités touristiques avec les difficultés que rencontre la compagnie Air Madagascar depuis 2008.

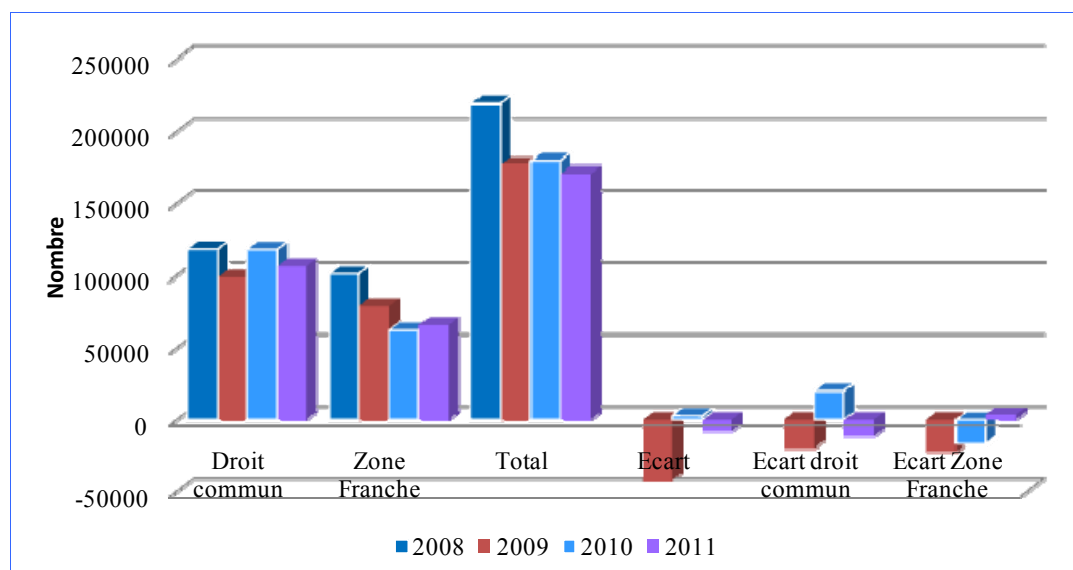
Tableau 6.8 : Répartition des emplois détruits selon les branches d'activités

Branches d'activité	Effectif	En %
Industrie	126 211	37,7
Services	111 234	33,1
Infrastructures	46 688	13,9
Tourisme	16 739	4,9
Mines	12 945	3,9
Artisanat	11 587	3,5
Pêche	10 232	3,1
Total	335 636	100,0

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

Pour les grandes entreprises en particulier, le graphique 6.4 ci-après illustre les emplois détruits. En tenant compte du turn-over élevé caractérisant les grandes entreprises à forte composante de main-d'œuvre (secteur des entreprises franches), il est constaté que les grandes entreprises sont également victimes des effets de la crise.

Graphique 6.4 : Evolution du nombre de travailleurs pour la période 2008-2011 au sein des Grandes Entreprises (Statistique au dernier mois de l'année)



2011* : Juillet à août

Source : Direction des Grandes Entreprises (DGE), Ministère des Finances

L'exportation a beaucoup souffert de la double crise et le gel des APD a généré des impacts négatifs dans le domaine de l'emploi.

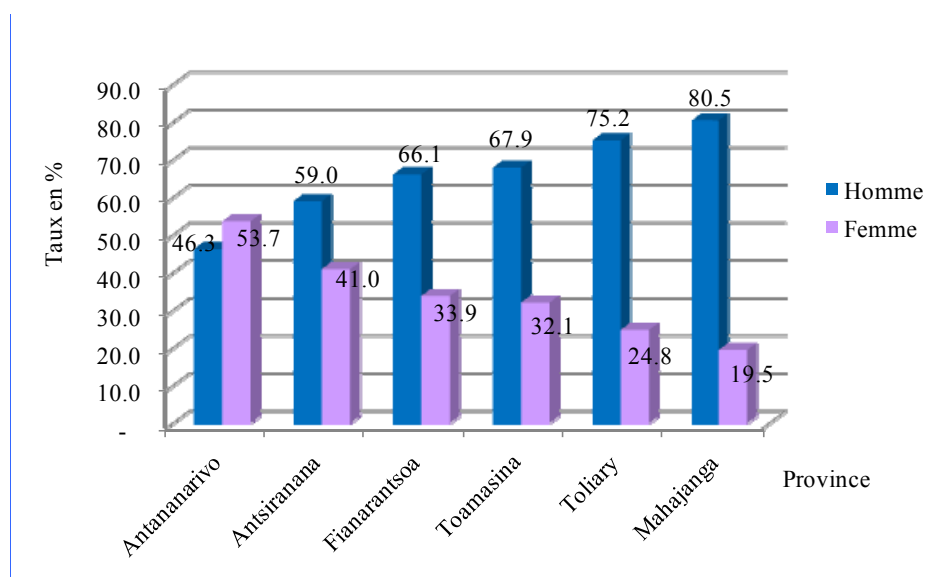
(iv) Une notable disparité d'emplois détruits selon les provinces, les branches et le genre

Pris de manière corollaire, les provinces et régions touchées par les emplois détruits sont liées avec les branches d'activités victimes de la récession économique que connaît le pays depuis 2009.

En effet, pour le chômage technique, Antananarivo (71,2%), Toamasina (11,3%) et Mahajanga (8,4%) sont les provinces les plus affectées pour les branches d'activités d'industrie, d'infrastructures et de pêche.

Plus particulièrement à Antananarivo, les femmes affichent une tendance plus élevée de travailleurs mis en chômage technique par rapport aux hommes, avec une proportion estimée à 53,7% contre 46,3% chez les hommes (Cf. graphique 6.5 ci-dessous). Cette prépondérance de femmes s'explique par la forte présence des femmes dans la branche d'activité industrielle, en particulier dans l'industrie manufacturière et l'industrie agroalimentaire. En effet, 65,9% du total des emplois dans ces industries sont détenus par les femmes dont les établissements de droit commun pour 73,4% et le secteur des entreprises franches pour 63,1%. [ODRES-CEE, 2010].

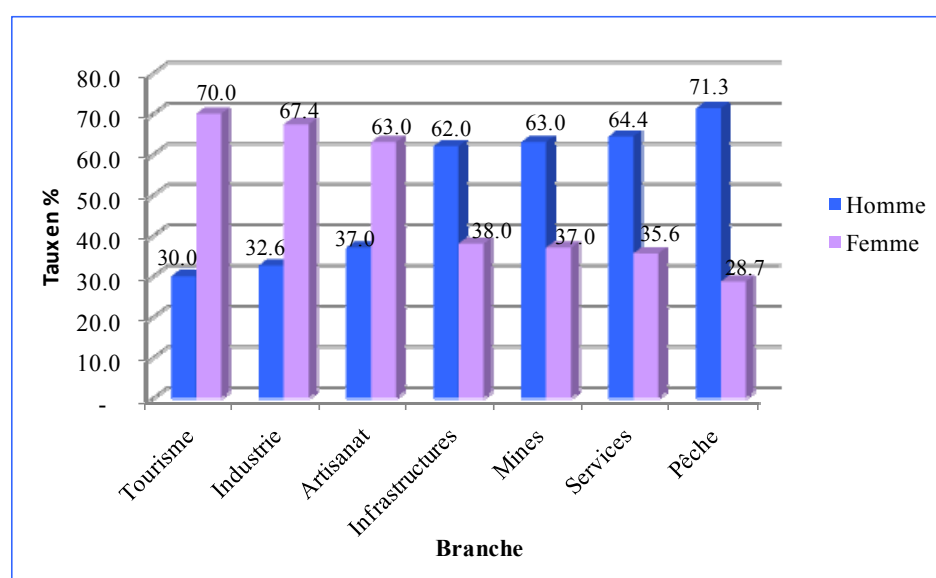
Graphique 6.5 : Travailleurs victimes du chômage conjoncturel selon le genre



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

En ce qui concerne le licenciement, Antananarivo (54,3%) et Mahajanga (24,9%) arrivent en tête de peloton surtout pour les branches « industrie » (29,7%), « infrastructures » (22,6%) et « services » (17,5%). Par ailleurs, certaines catégories socio-professionnelles comme femmes de ménage et serveuses dans le tourisme, opératrices dans les services, artisanes dans la confection et la vannerie ainsi que travailleurs temporaires ou saisonniers dans l'industrie et les infrastructures ont été exposées à des licenciements « faciles ». Ainsi, la proportion des femmes licenciées au cours de la période 2009-2011 dans les branches d'industrie, d'infrastructures et de services varie de 63% à 70% (voir graphique 6.6), les hommes étant les plus touchés dans les provinces (Antsiranana, Toliary, Toamasina, Mahajanga) où les activités portuaires et exportatrices emploient d'importants ouvriers temporaires et saisonniers.

Graphique 6.6 : Travailleurs licenciés selon le genre



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

Une partie des pertes d'emplois dans la branche « industrie » sont confirmées par les statistiques avancées par le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM)²⁴ au dernier trimestre 2010 qui présente 46.079 emplois directs perdus à travers un licenciement pour motif économique par 21% des entreprises, une compression de personnel effectuée par 40% des entreprises et 32% ayant procédé à la mise en chômage technique.

Par ailleurs, le Syndicat des entreprises de BTP estime une chute d'activités dans le BTP autour de 70% en 2009 provoquant ainsi la mise au chômage d'au moins 20.000 travailleurs²⁵.

Dans l'activité de manutention portuaire, la situation de la mise en chômage technique et licenciement pour motif économique est alarmante dans les principaux ports du pays (en particulier Toamasina, Toliary et Mahajanga) en raison de la baisse constante du trafic des marchandises conventionnelles en faveur des marchandises conteneurisées (Cf. point 6.1).

Pour les mines, les situations sont relativement différentes dans les deux provinces ayant des activités minières les plus importantes du pays.

Dans la province de Toamasina, les pertes d'emplois dans le secteur minier, estimées à 6.000 travailleurs, sont surtout liées à la fin des travaux de la phase de construction du Projet Ambatovy qui coïncidait aux conjonctures de crise. Néanmoins, les travailleurs concernés ont pu bénéficier de dispositifs de réinsertion professionnelle mis en place par Ambatovy, notamment l'auto-emploi et leur réembauche dans la phase de mise en opération²⁶.

Pour la province de Toliary, le ralentissement des activités des entreprises opérant dans l'exploitation de granits et marbres provoqué par la baisse de la demande venant de l'Europe. La baisse de la commande d'environ 40% pour le granit a conduit au licenciement de 50% des travailleurs depuis 2008.

En ce qui concerne le Projet ilménite de Taolagnaro qui a lancé l'exportation de l'ilménite en 2009, aucune incidence majeure n'est constatée sur la situation de l'emploi dans le contexte de la crise, même si la demande mondiale en ilménite a accusé une baisse de 20% à l'heure actuelle²⁷.

Dans la Région de SAVA, les pertes d'emplois touchent surtout les travailleurs temporaires du secteur de la vanille, les travailleurs permanents dans le secteur de l'éducation et les petits commerçants. Ces pertes sont surtout liées à la crise politique actuelle. Par contre, la dégradation du marché du travail et des conditions de travail dans le secteur vanille est surtout liée à la crise de la vanille depuis l'année 2004 (chute de prix et baisse de qualité).

Encadré 6.2

Hausse record du chômage des jeunes dans le monde

Selon le rapport de l'OIT sur les « Tendances mondiales de l'emploi des jeunes en 2010 », sur 620 millions de jeunes, âgés de 15 à 24 ans, économiquement actifs, 81 millions étaient sans emploi fin 2009, chiffre le plus haut jamais atteint. C'est-à-dire 7,8 millions de plus qu'en 2007. Le taux de chômage des jeunes est passé de 11,9% en 2007 à 13% en 2009. Le rapport met en garde contre « le risque d'une « génération perdue », constituée de jeunes gens qui sont totalement détachés du marché du travail et ont perdu tout espoir de pouvoir travailler pour gagner décemment leur vie ».

Selon les prévisions de l'OIT, la hausse du taux de chômage des jeunes devrait se poursuivre en 2010 pour atteindre 13,1% puis décliner modérément pour atteindre les 12,7% en 2011.

Source : Rapport Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, 2010. OIT. Août 2010

²⁴ Source : Journal l'Express de Madagascar. 23 avril 2011

²⁵ Source : Journal Express de Madagascar. 2 mai 2011

²⁶ Source : Projet Ambatovy. En effet, le besoin en salariés pour la phase de mise en opération se situant à plus de 1.800 postes. Parmi ces postes, 1.200 seront recrutés à Toamasina et 500 à Moramanga et le reste dans la Capitale

²⁷ Le Projet Ilménite de Taolagnaro ayant créé 1.300 emplois directs dont environ 700 emplois sont générés par les activités de ses sociétés contractantes. La perspective d'exportation se situant autour de 750.000 tonnes par an à partir de 2013. En 2010, le volume d'exportation étant évalué à 287 000 tonnes. Source : QMM. Février 2011

La double crise affecte pour beaucoup les femmes dans certaines branches d'activités. Les industries, les services et les infrastructures sont les branches les plus durement éprouvées par la double crise à Madagascar.

(v) Une flexibilité interne des entreprises affectant la qualité de l'emploi

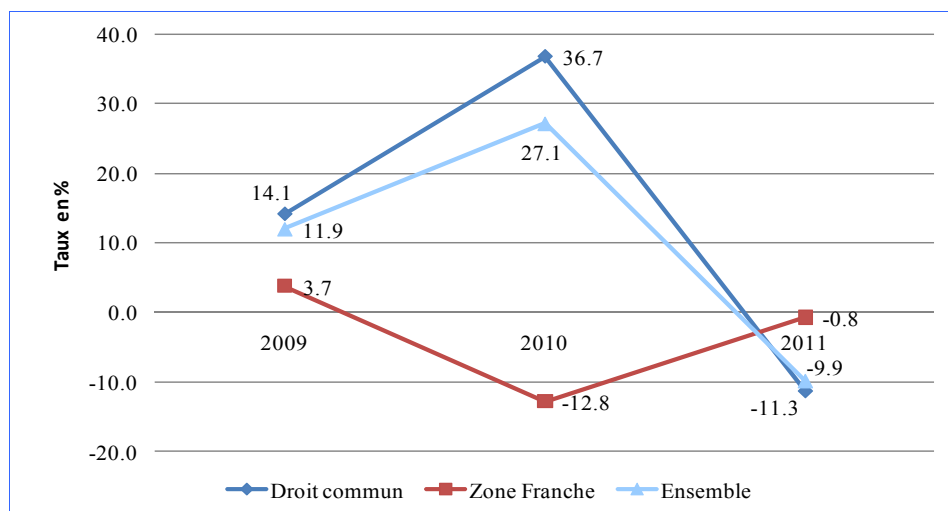
Pour éviter un licenciement massif, certaines entreprises ont eu recours à la réduction de volume horaire de travail (réduction d'un tiers ou de moitié)²⁸, respectivement de 26,3% à 59,3%. La baisse du temps de travail a été très visible dans les services pour 30,7%, le tourisme pour 26,3% et l'industrie pour 16%.

D'autres ont organisé les départs en congé (collectif ou individuel), simultané ou par rotation qui sont interprétés par les travailleurs comme des « congés forcés » variant d'une semaine à un mois à cause de la réduction du plan de charges.

Par ailleurs, d'autres dispositions ont été appliquées par 15% des entreprises ; celles-ci ont affecté directement les salaires des travailleurs. Dans ce cadre, trois options sont constatées :

- (i) Les entreprises ont limité la hausse des coûts salariaux par le licenciement, ou par la réduction des salaires de 10 à 50%, comme le montre le graphique 6.7 ci-dessous :

Graphique 6.7 : Evolution des rémunérations brutes entre 2009 et 2010, par rapport à l'année 2008



2011* : Juillet à août

Source : Direction des Grandes Entreprises, Ministère des Finances

- (ii) Certaines entreprises réduisent les coûts salariaux en ajustant le temps de travail, et partant proportionnellement leurs salaires.
- (iii) Enfin, d'autres appliquent de manière simultanée le licenciement, la réduction de salaires et la baisse du temps de travail.

²⁸ La durée légale du travail n'excédant pas 173,3 heures par mois, les heures effectuées au-delà constituant des heures supplémentaires qui donnent lieu à une majoration, selon le Code du Travail

Par ailleurs, l'ajustement des rémunérations porte également sur la suppression de composantes variables immédiates de la masse salariale (primes individuelles ou collectives, primes de rendement, 13^{ème} mois, etc.) ainsi que sur la négociation de mesures spécifiques relatives à la santé et sécurité sociale des travailleurs (CNaPS et SMIE), à des arrangements exceptionnels avec l'administration fiscale, comme mis en exergue dans le tableau 6.9 ci-après :

Tableau 6.9 : Autres mesures prises affectant l'emploi

Province	Réduction du temps de travail	Réduction de salaires	Suspension/ réduction des heures supplémentaires	Suspension des activités sociales des travailleurs	Suspension des activités de formation continue	Mesures particulières
Antananarivo	46.3%	30.6%	42.0%	65.0%	61.2%	63.7%
Antsiranana	5.1%	19.8%	37.0%	-	-	4.9%
Fianarantsoa	4.1%	5.0%	4.6%	27.1%	38.8%	8.7%
Mahajanga	21.8%	21.4%	16.5%	7.8%	-	15.4%
Toamasina	2.3%	-	-	-	-	7.3%
Toliary	20.4%	23.2%	-	-	-	
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

D'autres efforts déployés par les entreprises pour sauver la compétitivité des entreprises sont appréciés, notamment par les travailleurs ; ceux-ci concernent le tarif promotionnel pour assurer un chiffre d'affaire critique, la réduction des charges de structures pour garder la compétitivité des entreprises, l'ajournement des projets d'investissement non prioritaires (infrastructures, équipements ou matériels), la suspension des embauches, la recapitalisation des entreprises par les fonds propres ou par les crédits bancaires, la diversification des activités.

Certes, les mesures prises dans le cadre de la flexibilité interne des entreprises ont fait l'objet, pour certaines, de récriminations par les travailleurs mais la réduction des charges a permis de sauver des entreprises de la faillite ou du chômage technique. Néanmoins, dans le contexte de la double crise, force est de constater que les conditions de travail sont visiblement en nette dégradation et le recours au dialogue bipartite reste relativement limité.

(vi) Dérives perceptibles sur le respect des principes et droits fondamentaux au travail

La récession économique amène les entreprises à opérer des choix difficiles pour concilier leur survie avec la sécurité et la qualité de l'emploi.

Comme constaté au point 6.1, alinéa (i), la crise a amené son lot d'emplois détruits. L'enquête a révélé que certaines entreprises ont procédé à leur fermeture ou fait recours aux mesures de restriction d'emploi sans déclaration auprès de l'inspection du travail ou de son substitut (le Chef District) ni d'actions de sensibilisation/information auprès des travailleurs concernés (délégués du personnel ou délégués syndicaux). Cette pratique a été justifiée par les entreprises par la lourdeur administrative pour la cessation d'activités ou les charges supplémentaires induites alors qu'elles se trouvent déjà en difficulté.

Par ailleurs, la situation de crise est devenue pour d'autres entreprises une occasion pour recourir à des licenciements et chômages techniques à caractère abusif, dans l'objectif de pouvoir recruter des travailleurs peu qualifiés qui sont souvent des jeunes mais acceptant d'être payés en-dessous du Salaire Minimum d'Embauche (SME) et sans contrat de travail.

Sur un autre plan, plusieurs entreprises ont adopté une mise en chômage technique au-delà de la durée légale de 6 mois au maximum ; l'on observe ainsi une durée de chômage technique variant de deux semaines à une année, surtout dans la province d'Antananarivo. Pour les travailleurs qui sont victimes d'un chômage technique de longue durée (plus de 6 mois), non seulement leur contrat n'est pas rompu mais ils ne perçoivent pas non plus les compensations appropriées (préavis et indemnité).

Encadré 6.3

Réglementation du chômage partiel ou technique : cas d'un pays européen

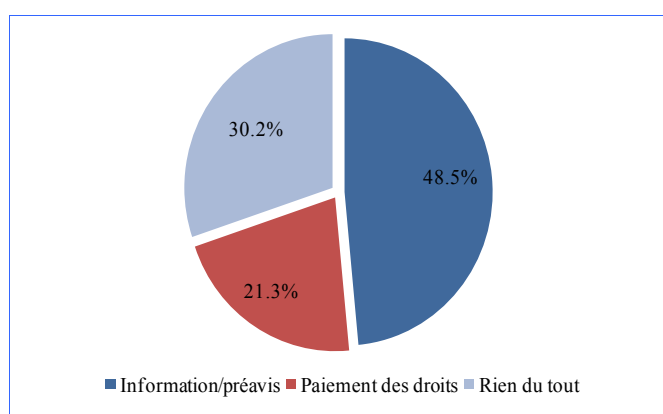
La durée maximale de mise au chômage partiel par salarié est six semaines consécutives. Du point de vue de financement, l'employeur verse au salarié au minimum 60 % de sa rémunération brute avec un montant minimum de 6,84 euros de l'heure. En compensation partielle, il reçoit de l'État une allocation spécifique ou indemnisation du chômage partiel à 75 % du salaire brut. Le montant de l'allocation spécifique est de 3,84 euros par heure pour les entreprises dont l'effectif ne dépasse pas 250 salariés et de 3,33 euros pour celles de plus de 250 salariés. Les allocations de chômage partiel sont exonérées de cotisations patronales de Sécurité sociale mais soumises à la contribution sociale généralisée (CSG) et à la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Source : http://www.cee-recherche.fr/fr/connaissance_emploi

Pourtant, le Code du travail stipule que « passé le délai de six mois, le contrat est considéré comme rompu et l'employeur doit régler les droits du travailleur, dont notamment le préavis et l'indemnité de licenciement ²⁹ ».

Toutefois, en ce qui concerne le respect des procédures de licenciement et chômage technique comme le montre le graphique 6.8 ci-après, près de la moitié des entreprises a suivi les procédures de préavis pour licenciement, étant donné que la majorité des travailleurs touchés sont des permanents de 3 à plus de 20 ans. Il a été noté que 21,3% des entreprises ont réglé de manière correcte le solde de tout compte des travailleurs licenciés³⁰ (salaire, congé payé, préavis, indemnité de licenciement), tandis que 30% n'ont rien fait pour le respect des droits des travailleurs.

Graphique 6.8 : Respect de certaines procédures de chômage technique et de licenciement



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

²⁹ Voir Loi n°2003-044 du 28 juillet 2008, art. 13, alinéa 7

³⁰ Sauf dispositions plus favorables du contrat individuel ou des conventions collectives, tout travailleur licencié pour motif économique bénéficie d'une indemnité de licenciement calculée à raison de dix jours de salaire par année complète de service, sans que le total puisse excéder six mois de salaire. Cette indemnité, calculée sur la base du dernier salaire perçu lors du licenciement ne se confond pas avec l'indemnité de préavis, ni avec l'indemnité compensatrice de congé payé. Voir Loi n°2003-044 du 28 juillet 2008, art.28

La dégradation de la qualité de l'emploi est réelle à cause de la crise ; néanmoins, nombre d'entreprises ont également essayé de contribuer au maintien des droits fondamentaux des travailleurs en dépit des conséquences graves que cela engendre sur la rentabilité de leurs entreprises.

(vii) Importance de l'inspection du travail en période de crise

Les services de l'inspection de travail aussi bien au niveau national, provincial que régional se caractérisent par l'absence de données ou informations concernant les statistiques du travail alors qu'ils sont censés regrouper toutes les données relatives notamment au chômage technique et au licenciement. Cette situation est due pour l'essentiel à la non déclaration des entreprises ainsi qu'à l'insuffisance des contrôles d'établissements, comme mentionné dans le tableau 6.10 ci-dessous :

Tableau 6.10 : Saisine de l'inspection du travail pour la prise de décision

Item	Oui	Non	Autres*
Information de l'inspection du travail/ Recours à son assistance	23.1	32.8	44.1
Information décision appliquée et transmission de la liste des travailleurs touchés	30.5	21.6	47.9

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011. *Autres : Rien du tout, sans avis et entreprise non touchée par la double crise

En effet, 32,8% des entreprises ayant détruit des emplois n'ont ni informé au préalable l'inspection du travail ni demandé son assistance avant la prise de décision ; en revanche, une fois la décision prise, environ 31% d'entre elles collaborent avec les services de l'inspection du travail.

Au cours des trois dernières années, de multiples contestations de la part des travailleurs relatives au non respect de leurs droits dans le contexte de la mise en chômage technique et du licenciement pour motif économique ont été signalées voire médiatisées avec une forte implication des syndicats des travailleurs, de l'inspection du travail et du ministère de la population, surtout dans la Capitale ; toutefois, les services de l'inspection du travail dans les régions sont pointés du doigt par les organisations des travailleurs pour leur faible intervention et leur inefficacité.

Les difficultés rencontrées par l'inspection du travail dans l'exercice de son mandat ont été expliquées par diverses raisons, notamment :

- L'insuffisance en nombre d'inspecteurs du travail (un inspecteur pour environ 90.000 travailleurs) et de contrôleurs du travail (une trentaine de contrôleurs du travail dont 50% résident et travaillent à Antananarivo, occupant toutes sortes de postes administratifs au sein du ministère en charge du travail et seule l'autre moitié disponible pour exercer réellement ses fonctions sur le terrain). Madagascar est ainsi encore loin des normes fixées par l'OIT pour un inspecteur pour 40.000 travailleurs³¹.
- Le caractère désuet et incomplet du Code du Travail rendant son application difficile.
- La difficulté d'exercer de manière indépendante les contrôles et la résolution des différends, vu l'injonction politique à tous les niveaux.

³¹ Dans les pays industrialisés à économie de marché, l'indicateur étant 1 inspecteur pour 10 000 travailleurs. Source : Organisation Internationale du Travail

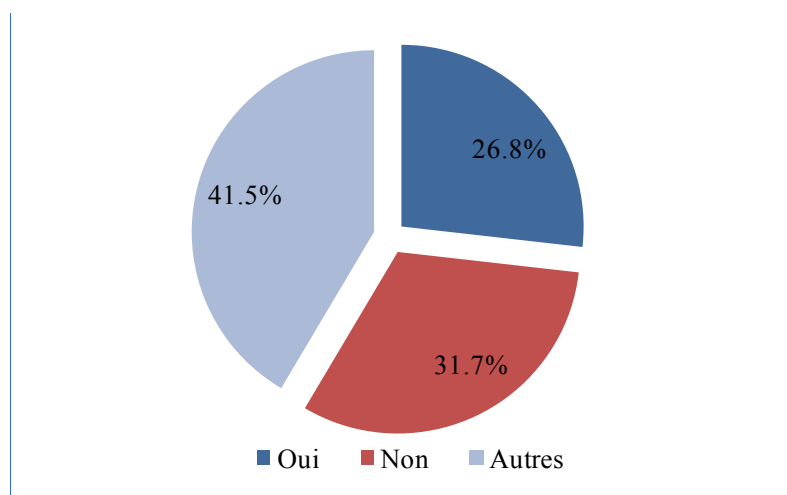
Pourtant, les inspections de qualité constituent la garantie du respect des principes et droits fondamentaux au travail, source de productivité pour les entreprises.

(viii) Dialogue bipartite limitée dans la prise des mesures impactant sur l'emploi

Au niveau des entreprises, la consultation des délégués du personnel³² ou du comité d'entreprises³³, pour les décisions liées au licenciement et au chômage technique, ont un caractère obligatoire.

L'enquête nationale, comme le montre le graphique 6.9, a relevé que seules 26,8% des entreprises, ayant procédé au chômage conjoncturel, au licenciement ou à la réduction d'heure et de salaire, ont demandé au préalable l'avis des travailleurs.

Graphique 6.9 : Consultation des travailleurs sur les mesures touchant l'emploi



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

Le dialogue social entre les partenaires sociaux au niveau des entreprises devrait pourtant exister dans la mesure où il entretient non seulement la qualité des relations professionnelles et prévenir des conflits sociaux surtout en période de crise mais contribue aussi à maintenir la productivité des entreprises pour autant que les travailleurs sont rassurés sur l'avenir de leur emploi.

Toutefois, au niveau national, le dialogue bipartite fonctionne relativement bien entre les organisations des employeurs (GEM, GEFP) et les organisations des travailleurs représentées par la Conférence des Travailleurs Malgaches (CTM). Plusieurs questions touchant notamment le salaire, la formation professionnelle et les conditions de travail sont abordées de manière bipartite par les partenaires sociaux.

³² Les délégués du personnel étant obligatoirement élus dans les établissements de plus de 11 salariés (Voir la Loi n°2003-044 du 28 juillet 2008, art. 153)

³³ Les délégués du personnel étant obligatoirement élus dans les établissements de plus de 11 salariés (Voir la Loi n°2003-044 du 28 juillet 2008, art. 153)

Malheureusement, la crise a mis en veilleuse le Conseil National du Travail (CNT) qui est la plateforme nationale du dialogue social et du tripartisme entre le Gouvernement, les employeurs et les travailleurs. La mobilité voire l'instabilité des représentants des départements ministériels au sein du CNT durant la période de crise constitue un frein au fonctionnement minimal du CNT.

En définitive, la crise n'a pas épargné les mécanismes du dialogue social même au niveau national. Cela est regrettable dans la mesure où le pays manque une opportunité de valoriser les capacités de concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux dans la recherche des stratégies appropriées pour maintenir un dialogue social tripartite à tous les niveaux pour l'intérêt de la productivité du tissu économique et social du pays.

(ix) Une dégradation manifeste du système de protection sociale existant

A Madagascar, le système de protection sociale pour les travailleurs a subi les conséquences de la double crise.

En terme de sécurité sociale, la qualité des prestations fournies par les SMIE et la CNaPS est menacée par une baisse significative des revenus de ces organismes en raison des difficultés des entreprises affiliées, d'un côté, ainsi que par la hausse des dépenses de santé, de l'autre côté.

La baisse se manifeste surtout par la diminution des cotisations sociales liée à la réduction des salaires, ainsi que par des retards cumulés de paiement entraînant le rééchelonnement. Par contre, la hausse des dépenses de santé est expliquée par l'augmentation du nombre de patients durant la période de crise en raison des conséquences sur le niveau de vie des travailleurs et de leurs familles et de la baisse de revenus. Des cas grandissants de stress sont observés et cela est dû à la précarité de l'emploi et il en est de même pour des pathologies liées à l'intensité du travail, vu la réduction de l'effectif du personnel dans les entreprises.

Ces organismes arrivent jusqu'à maintenant à limiter les effets de la crise surtout sur leurs prestations et services grâce essentiellement aux ressources dont elles disposent et qu'elles ont accumulées avant la crise. Mais, la situation n'est pas tenable à terme si le déficit du système de sécurité venait à s'aggraver. Pour les travailleurs licenciés, le système de sécurité sociale n'offre pas une garantie dans la couverture des prestations. Quelques initiatives ponctuelles sont mises en place par certaines SMIE en faveur de ces travailleurs et de leurs familles.

En ce qui concerne la situation du socle de protection sociale, le pays ne possède pas pour le moment une stratégie de promotion de mécanismes permettant de fournir une couverture minimale de la population en matière d'accès à un système de santé et de sécurité sociale comme les mutuelles de santé, les pharmacies communautaires, etc.

Encadré 6.4

Le socle de protection sociale

En reconnaissant l'importance stratégique et essentielle d'assurer une protection sociale universelle, le Conseil des chefs de secrétariats des organismes des Nations Unies, a adopté en avril 2009, l'initiative mondiale pour un socle universel de protection sociale (SPF-I), comme l'un des neuf initiatives en réponse à la crise financière.

Le socle de protection sociale est une initiative des Nations Unies, dirigée par le BIT et l'OMS, qui adopte une approche normative de la protection sociale, incluant :

- Un dispositif de base permettant aux personnes pauvres ou vulnérables de bénéficier des droits sociaux fondamentaux et des transferts sociaux essentiels. Versées en espèce ou en nature, ces sommes leur assurent un revenu minimum ainsi que des moyens de subsistance, pour faciliter la demande et l'accès aux biens et services essentiels.
- L'accès aux services essentiels, tels que l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation, le logement, les centres d'information sur l'épargne et l'assurance-vie et à d'autres services sociaux.

L'expérience Projet STEP ou « Stratégies et outils contre l'exclusion sociale et la pauvreté » au Mozambique a été identifiée comme l'une des meilleures expériences de socle de protection sociale au niveau mondial, et ce pays est l'un des pays pilote d'une expérience conjointe du BIT et du FMI sur cette thématique. Parmi les résultats tangibles, l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la sécurité sociale de base, le développement de l'institut national d'action, une meilleure coordination entre les acteurs nationaux et internationaux.

Source : Success Africa III : Créer une nouvelle ère de justice sociale à travers le travail décent : Des expériences positives venues d'Afrique. Bureau International du Travail Genève. 2011

La crise est en train d'engendrer une conséquence néfaste à long terme sur le système de protection sociale existant. En particulier, les dispositifs de sécurité sociale sont exposés à un déficit important risquant de mettre en péril les pensions de retraite et de couverture de maladie professionnelle de nombre de travailleurs.

(x) Une aggravation rapide de la situation des entreprises et des travailleurs en cas de persistance de la crise

Si au niveau mondial, l'économie se relève progressivement de la récession engendrée par la crise financière mais reste toujours fragile et peu favorable à la création d'emploi, à Madagascar, la crise politique intérieure perdure. Les conjonctures mondiales s'assombrissent de nouveau aujourd'hui avec les effets de la crise de la dette souveraine et de la crise de l'euro. Tout cela fait que, pour Madagascar, le tissu des entreprises reste très vulnérable et entretenu par une croissance économique proche de zéro et sans emploi.

A Antananarivo, plus de la moitié des entreprises (52%) sont confrontées, soit à l'aggravation de leur déclin enclenché depuis 2009, soit à un risque de fermeture entre 3 à 6 mois (c'est-à-dire d'ici la fin de l'année), soit déjà en cours de fermeture.

A Mahajanga, 57,7% des entreprises se préparent à cesser les activités dont la majorité ont déjà licencié leurs travailleurs. Seules 14,3% d'entre elles continuent à résister aux effets de la crise.

Le tableau 6.11 ci-après donne la situation actuelle des entreprises par rapport à leur exposition face à la crise politique qui perdure :

Tableau 6.11 : Situations actuelles des entreprises

Province	Aggravation du déclin (%)	Risque de fermeture (%)	En cours de fermeture (%)	Autres (%)
Antananarivo	51,9	56,7	42,3	44,4
Antsiranana	7,5	-	-	16,4
Fianarantsoa	8,0	1,2	-	4,0
Mahajanga	27,6	4,1	57,7	14,3
Toamasina	4,4	35,4	-	1,9
Toliary	0,6	2,6	-	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

Ce sont surtout les moyennes entreprises qui ont déclaré être en cours de fermeture. Il en est de même pour certaines grandes entreprises textiles exportatrices à cause surtout des problèmes rencontrés par leurs fournisseurs de matières premières en Chine et en Europe confrontés eux-aussi à la crise mondiale.

Les entreprises qui sont en cours de fermeture ou présentent un risque de fermeture sur le court terme évoluent dans les infrastructures (BTP et manutentions portuaires), l'industrie, les services, le tourisme et l'artisanat.

Sans surprise, le risque de fermeture et les fermetures en cours risqueront d'amplifier davantage la destruction d'emplois dans le pays.

En tout cas, quelle que soit la situation actuelle des entreprises, la majorité d'entre elles appliquent des politiques en ressources humaines qui défavorisent le marché du travail et des politiques salariales, ce qui pénalise encore plus les travailleurs et les jeunes en quête d'emplois.

En effet, si la crise politique actuelle persiste encore pour une durée d'une année, l'enquête a enregistré qu'au niveau de tous les secteurs économiques essentiels, les entreprises vont opérer sans distinction le gel de recrutement, procéder au licenciement et au chômage technique, et suspendre tout projet d'investissement même pour le renouvellement des outils de production. Sur le plan de la politique salariale, les perspectives sont également sombres dans la mesure où le blocage de salaire avec la réduction de primes constitue l'option la plus envisagée par les entreprises.

En définitive, la crise, favorisant l'incertitude croissante sur l'environnement économique dans le pays, ronge dangereusement à la fois les fondamentaux du marché du travail en bloquant les mécanismes du développement de la demande ainsi que les perspectives d'amélioration de la qualité des emplois existants.

6.3. Stagnation de l'emploi mais recul de la qualité dans le secteur public

Le ralentissement de l'activité économique provoquant une diminution drastique des recettes de l'Etat ainsi que le gel des APD ont engendré des répercussions multiples sur l'emploi public. La contraction des recettes fiscales perçues sur les revenus des particuliers, des recettes d'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM), des impôts sur les bénéfices des sociétés, associée à la baisse des recettes douanières, a réduit la capacité de l'Etat à maintenir des emplois en évolution et de qualité dans l'administration publique.

Selon les statistiques disponibles sur l'emploi public³⁴, Madagascar compte 128.777 agents de l'Etat.

Dans le contexte de la crise actuelle, l'on a noté la suppression d'emplois dans l'administration publique qui a surtout touché les emplois de type courte durée ou ECD ainsi que ceux dans les projets et programmes de développement financés par les bailleurs de fonds. Cependant, du côté de la demande, l'Etat a ouvert de postes budgétaires inscrits à l'actif des années 2010 et 2011, pour un effectif d'environ 8.000 agents censés à remplacer ceux partis à la retraite. Ces postes sont généralement supportés par les ressources intérieures allouées au Projet d'Investissement Public (PIP). Les nouveaux agents de l'Etat se répartissent dans différents départements ministériels, notamment la santé, l'énergie, les mines, la fonction publique, les affaires étrangères, la justice, le commerce, la défense ainsi que les nouvelles institutions publiques créées dans le contexte de la transition.

En ce qui concerne les conditions de travail dans le secteur public moderne, les fonctionnaires ont pu bénéficier de la hausse annuelle de leur salaire à hauteur de 10% en 2009 et 2010 et la contribution additionnelle de l'Etat aux caisses de retraites et aux secours de décès. Cependant, des poches d'aggravation de la qualité d'emploi existent, notamment pour les ECD et les agents aux statuts précaires comme les enseignants FRAM.

³⁴ Données de 2009 issues du Contrôle Physique des Effectifs des Agents de l'Etat dans le cadre du Système Intégré de Gestion de Ressources Humaines de l'Etat (SIGRHE) en attendant les résultats du Système prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC)

A Madagascar, le dialogue social entre le gouvernement et les représentants des fonctionnaires suit des logiques souvent corporatistes. Plusieurs revendications pour l'amélioration des statuts et des conditions de travail ont eu lieu par corporation, comme les paramédicaux, les enseignants-chercheurs, les magistrats, les agents de douanes, etc.

Le recours au dialogue social était généralement effectué sous contraintes durant la crise pour éviter l'effondrement des services publics, à défaut d'utiliser rationnellement les plateformes existantes de dialogue comme le CSFOP ou les structures de dialogue au niveau des grands corps de l'Etat.

Les perspectives de l'emploi public restent mitigées, d'autant plus que les partenaires techniques et financiers du pays recommandaient depuis des années le gel de l'effectif dans l'administration publique. Avant 2008, les aides budgétaires et les ressources extérieures du PIP ont permis de maintenir un emploi public de qualité mais la crise a jeté une instabilité et une incertitude réelle sur la qualité des emplois existants car l'Etat a décidé de maintenir un déficit des finances publiques et une inflation à des niveaux proches d'avant la crise.

6.4. Explosion de l'emploi informel à défaut de mécanismes de prise en charge

Madagascar manque de mécanismes d'insertion, de réinsertion et de reconversion professionnelle. Sur le plan structurel, aucune disposition ni mesure d'accompagnement ne s'offrent aux travailleurs ayant perdu leur emploi pour favoriser le retour à l'emploi, après un chômage technique ou un licenciement économique. Certes, quelques initiatives à caractère temporaire visant le retour à l'emploi existent (salon de l'emploi, salon de métiers, etc.) mais les acquis ne sont pas suffisamment exploités par les services de l'Etat ni par les partenaires sociaux pour être institutionnalisés de manière durable et pérenne.

L'absence de mécanisme durable de stimulation du marché de travail, doublée du contexte actuel de déclin économique engendré par la crise, a des répercussions graves sur la situation de l'emploi en général. En effet, l'enquête nationale a relevé que 71,2% des travailleurs touchés par la crise n'ont bénéficié d'aucune aide à la réinsertion et se trouvent obligés d'avoir recours à l'emploi informel.

L'emploi informel³⁵ concerne ici tout travailleur agissant à son propre compte sans être enregistré ou les entreprises non déclarées, c'est-à-dire qui ne disposent pas d'un numéro statistique ni d'un numéro d'identification fiscale.

L'économie informelle constitue ainsi une soupape de sécurité pour assurer la subsistance et éviter que les familles ne tombent dans l'extrême pauvreté ; cela devient un refuge de survie pour les travailleurs en précarité.

(i) Prépondérance des jeunes et des ouvriers avec un niveau d'instruction moyen parmi les travailleurs informels

L'enquête nationale a mis en exergue que les travailleurs évoluant dans l'économie informelle sont, pour une grande majorité (71%), âgés de 18 à 39 ans, comme le montre le tableau 6.12 ci-dessous :

³⁵ Définition donnée selon les recommandations de la 17^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST)

Tableau 6.12 : Répartition des travailleurs informels selon l'âge

Age	Taux en %
18-28 ans	30,8
29-39 ans	40,4
40-50 ans	19,2
50 ans et plus	9,6
Total	100,0

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

La crise engendre de répercussions graves sur la jeunesse malgache, du fait que la moyenne d'âge de la population active est de 32,1 ans et les moins de 25 ans y représentent plus de 37%. [INSTAT, Août 2011].

Par rapport au niveau d'instruction, 60% des travailleurs ayant basculé dans l'informel ont le niveau secondaire du second cycle mais sans baccalauréat, comme le montre le tableau 6.13 ci-après :

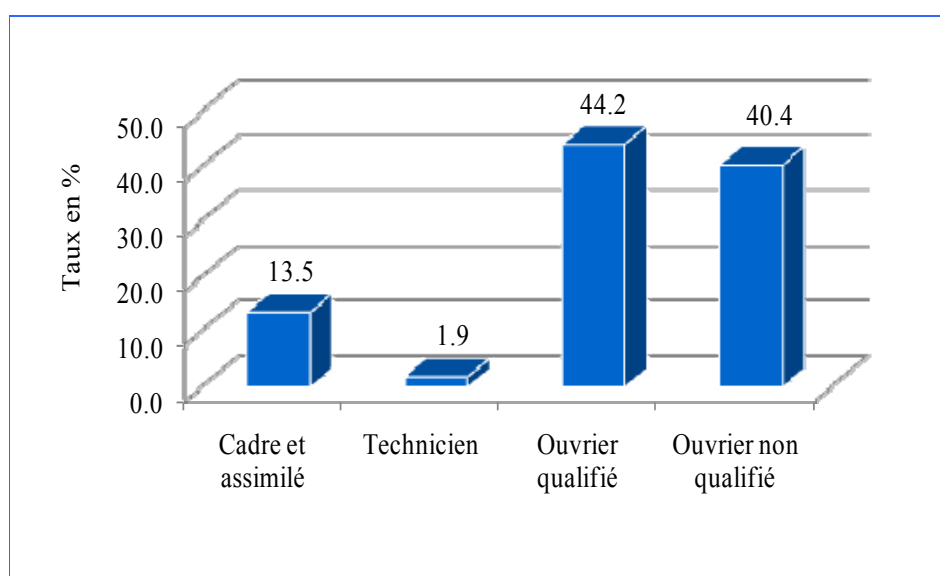
Tableau 6.13 : Répartition des travailleurs informels selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Taux en %
Primaire	17.3
Secondaire sans baccalauréat	59.6
Secondaire avec baccalauréat	11.5
Supérieur	11.6

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

Selon les résultats de l'enquête nationale, la catégorie socio-professionnelle « Ouvriers » est la plus touchée par la double crise (voir graphique 6.10).

Graphique 6.10 : Répartition des travailleurs informels selon la catégorie socio-professionnelle



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

(ii) Diversification des activités informelles mais le « commerce » comme solution rapide et facile

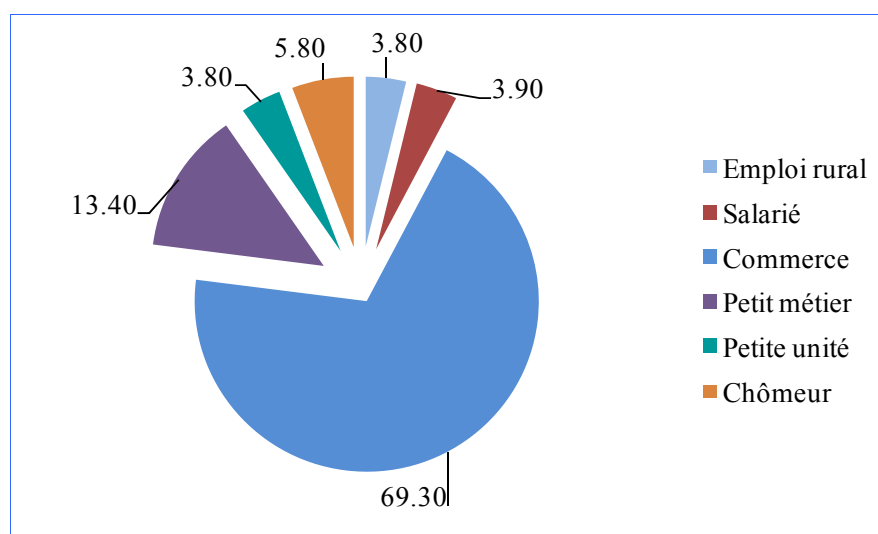
Pour une grande part, les travailleurs informels évoluent dans des activités indépendantes ou dans de très petites unités de production. L'augmentation substantielle de petits commerçants ambulants qui sillonnent et remplissent les rues des villes du pays conforte la forte capacité d'absorption de l'économie informelle dans le contexte de crise.

En effet, la majorité des victimes de la crise se sont converties dans l'activité commerciale (69,3%) ; cela est surtout justifié par le gain rapide de revenus même avec un peu de moyens et avec des possibilités de petites affaires offertes par les grands distributeurs.

D'autres métiers (13,4%) plus techniques émergent dans l'économie informelle par le fait que les travailleurs possèdent des qualifications et expériences issues de leurs emplois antérieurs, comme dans les domaines de l'électricité, de la soudure-électrique, de la maçonnerie, de la mécanique-automobile.

Pour 7,6% des travailleurs informels, l'emploi de reconversion s'effectue à travers la création de petites unités de production ou de transformation aussi bien en milieu urbain que rural, notamment de confection, d'ouvrage métallique, d'élevage, de production agricole.

Graphique 6.11 : Type d'activité occupé dans l'économie informelle

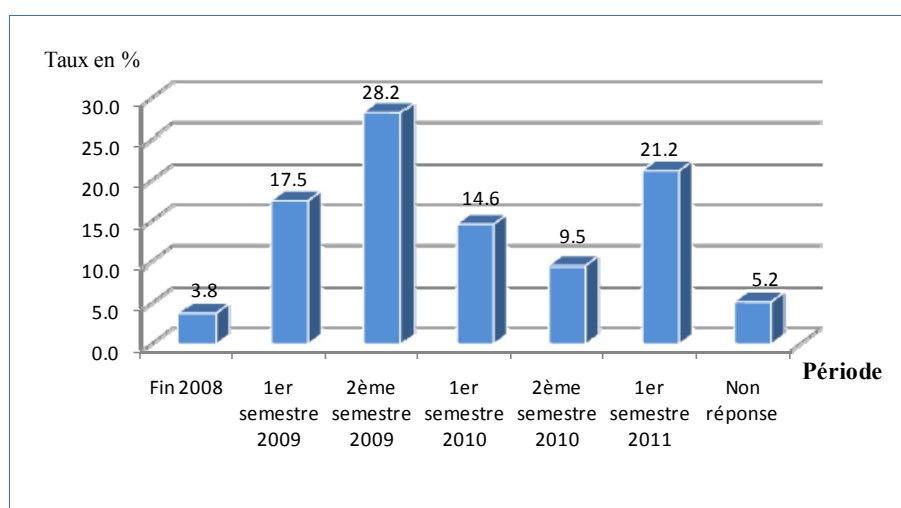


Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

Faisant face à la survie, ces activités se consolident en raison de la persistance de la crise freinant ainsi une réelle reprise de l'économie.

En effet, comme le montre le graphique 6.12 ci-dessous, l'emploi informel a évolué dans le temps, selon les tendances générées par la persistance et l'amplitude de la double crise. On constate que la crise financière de 2008 a engendré des effets directs sur l'augmentation des emplois informels dans le pays. Cependant, la crise politique de mars 2009 a nettement accéléré l'évolution depuis le second semestre 2009 jusqu'au premier semestre 2011.

Graphique 6.12 : Evolution de l'emploi informel de 2008 à 2011



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

Il est noté que la fragilité économique liée au déclin des activités des entreprises entraîne sans nul doute la recrudescence du chômage et le recours à l'emploi informel.

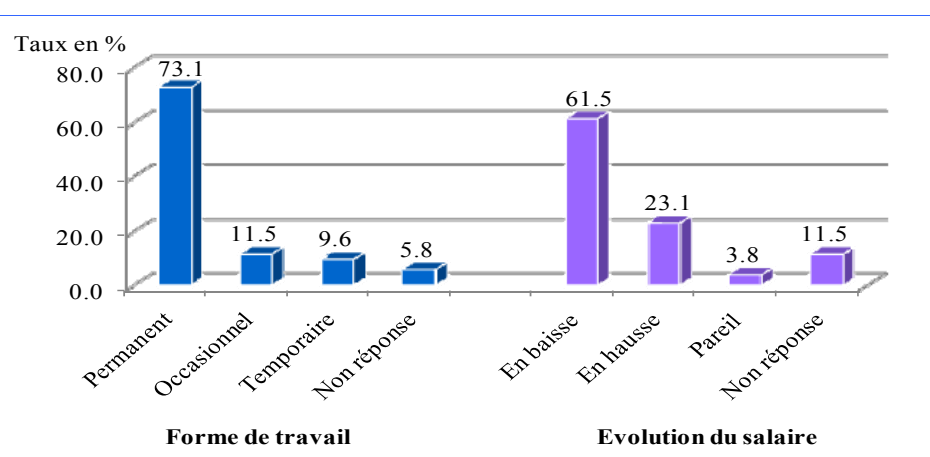
(iii) Précarité des conditions du travail informel

De manière globale, l'on s'accorde à dire que les travailleurs informels sont privés de protection minimale, notamment de prestations de sécurité et de santé au travail.

Bien qu'il offre une solution de repli pour gagner sa vie, l'emploi informel a un coût. En période de crise, les travailleurs informels risquent de voir baisser leurs revenus par suite de l'important flux de travailleurs licenciés venant du secteur formel. L'accroissement potentiel de l'emploi informel piège les travailleurs dans une situation de vulnérabilité puisque le travail informel est précaire. L'absence de protection sociale formelle en cas de problèmes de santé et face aux risques professionnels expose de nombreux travailleurs informels à un risque de précarité plus élevé.

Sur le plan de rémunération, le graphique 6.13 ci-dessous renseigne sur l'impact de la crise :

Graphique 6.13 : Forme et évolution du salaire dans l'emploi informel



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

73,1% des travailleurs informels exercent de manière permanente leurs activités actuelles. Par ailleurs, 61,5% gagnent moins par rapport à leur emploi formel antérieur. Par contre, certains travailleurs informels (23,1%) ont constaté une hausse de leurs revenus, en particulier pour les activités commerciales liées au « taxiphone » et à la « vente de friperie ».

En définitive, les données sur l'emploi informel montrent 2 choses :

- la première dénote l'impact réel de la double crise par la recherche d'une solution rapide de survie de la part des travailleurs victimes ;
- la seconde rend compte de la défaillance chronique de l'Etat dans la promotion du plein emploi dans le pays.

En effet, depuis le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur la pauvreté et l'emploi en septembre 2004 à Ouagadougou, Madagascar s'est trouvé parmi les premiers pays d'Afrique qui se sont dotés d'instruments d'intervention pertinents en matière d'emploi, notamment la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) de 2004, accompagnée du Programme National de Soutien à l'Emploi (PNSE) de 2006. Malheureusement, ces cadres stratégiques sont peu exploités et à peine mis en œuvre par l'Etat pour promouvoir l'emploi décent dans le pays.

L'économie informelle apparaît aujourd'hui comme un creuset d'emploi certes, mais aussi comme une niche de pauvreté et d'inégalité.

L'Etat se trouve ainsi incapable de restructurer les économies pour garantir une vie décente pour la population même à travers la mise en place d'un socle minimum de protection sociale.

6.5. Emploi rural : Une baisse réelle des revenus des ruraux

Comme énoncé précédemment, la population malgache est surtout rurale et 70% de la population active évoluent dans l'emploi rural.

Aujourd'hui, l'emploi rural se développe dans diverses filières agricoles et touche également des activités rurales non agricoles comme l'artisanat, le petit commerce, les petites unités de transformation.

(i) De manière générale, un constat d'une bonne performance de la production agricole

Comme mentionné au point 4.2.2, l'économie malgache ne s'est pas complètement effondrée grâce notamment à la performance du secteur agricole.

Les investissements antérieurs à la crise politique dans le secteur, le maintien d'une condition climatique favorable ainsi que la performance de l'agriculture vivrière en sont de manière générale les raisons.

Le tableau 6.14 ci-dessous illustre l'évolution de la production des principales cultures vivrières de 2006 à 2010 :

Tableau 6.14 : Production des principales cultures vivrières (en tonne)

Culture	2006	2007	2008	2009	2010
Riz	3 484 946	3 595 764	3 914 168	4 540 435	4 737 966
Manioc	2 982 481	2 993 577	3 021 080	3 019 966	3 008 886
Patate douce	886 518	894 553	902 665	910 857	919 127
Maïs	405 344	416 767	430 334	425 204	411 914
Pomme de terre	216 631	218 627	220 655	224 683	224 787
Haricot	79 104	79 854	80 613	82 118	82 153

Source : Ministère de l'Agriculture, Service de la Statistique agricole. 2011

Le tableau montre qu'en dehors du maïs, toutes les spéculations ont progressivement augmenté en terme de production durant les 5 dernières années. L'on pourrait ainsi noter que la double crise a amené les travailleurs ruraux à produire plus intensément pour faire face aux différents impacts de ces conjonctures difficiles dans leur vie.

(ii) Cependant, une baisse des revenus des ruraux constatée

L'enquête nationale a mis en exergue le fait que :

- 68% des ruraux sont touchés par une baisse de leur revenu de l'ordre de 30 à 60%,
- 18% ont connu une stagnation
- 14% seulement ont vu leur revenu en hausse de 10%.

La baisse touche surtout les travailleurs ruraux qui se spécialisent dans la culture vivrière, la culture de rente, l'élevage à cycle court ainsi que les artisans ruraux liés aux activités touristiques.

La dégradation de revenus, est d'ailleurs relatée dans l'étude effectuée par le Système des Nations Unies en 2010 sur quelques régions productrices de céréales, notamment Atsimo Andrefana, Androy et Atsimo Atsinanana.

Plusieurs facteurs se trouvent à l'origine de la contraction des revenus des ruraux, entre autres :

- la désorganisation des marchés à cause des perturbations politiques dans les villes, surtout au cours du premier semestre 2009
- le bas niveau des prix appliqués aux producteurs, comme pour le lait, la vanille, les produits de mer, la soie, la viande
- le recul de la consommation des ménages dû à la baisse du pouvoir d'achat
- la baisse des salaires des ouvriers journaliers, pour les travaux agricoles familiaux
- la suspension des travaux d'infrastructures rurales et de reboisement en raison du gel des APD engendrant ainsi la perte de revenus de substitution ou de revenus supplémentaires
- l'insuffisance des matières premières, en particulier les bois précieux, pour les artisans face aux trafics illicites et les dispositions d'interdiction de coupe prises par le Gouvernement
- la fermeture de certaines entreprises rurales, souvent de branches agro-alimentaire et artisanale, confrontées à la baisse de la demande et à la recrudescence de l'insécurité.

La baisse de revenus est inquiétante. L'emploi rural est ainsi loin d'être celui pouvant offrir les conditions minimales d'une vie décente aux travailleurs ruraux. Les travailleurs ruraux vivent souvent dans des conditions de survie car la production d'une saison de récolte n'assure que quelques mois de consommation aux ménages.

La baisse de revenus associée à l'impossibilité de réinvestissement de la part des travailleurs ruraux pourrait se généraliser au point qu'un risque de régression des productions serait à craindre pour les prochaines campagnes agricoles, notamment en raison de la diminution des surfaces cultivées. En effet, bon nombre des travailleurs ruraux pourraient se trouver dans l'incapacité d'acheter les intrants nécessaires (semences, engrais, produits phytosanitaires et petits matériels agricoles), d'autant plus que ces intrants ont connu une hausse de leur prix.

La précarité de l'emploi rural avec l'inexistence de système de protection sociale engendre également des effets graves notamment sur :

- la migration des hommes vers les régions et localités minières pour la recherche de sources de revenus qu'ils croient être moins ardues et en laissant les rudes tâches agricoles aux femmes
- la facilité à recourir au travail des enfants en milieu rural dans les travaux agricoles pour compléter la main-d'œuvre manquante.

En résumé, les impacts de la crise sur l'emploi rural se traduisent à travers la réduction des revenus des travailleurs. Les difficultés grandissantes d'accès aux intrants agricoles risquent de porter un coup dur sur la production future.

6.6. Mesures prises à différents niveaux pour réduire l'impact de la crise sur l'emploi

Malgré la double crise, le pays a avancé avec des mesures de diverses natures prises à différents niveaux macro-économique, sectoriel, national, régional et local ; certaines d'entre elles ont eu des effets directs ou indirects sur l'emploi, notamment sur les situations des entreprises et des ressources humaines.

De façon générale, ces mesures ont été basées sur les 3 volets suivants : (i) l'institution des espaces de concertation et de dialogue, (ii) la prise de mesures favorisant la stabilité économique, (iii) les initiatives visant à réduire le déséquilibre du marché du travail.

(i) Sur le plan de concertation et de dialogue

- Des réunions de concertation ont été organisées entre le gouvernement et les organisations des employeurs (GEM, SIM, FIVMPAMA, GEFP, ONT) sur les mesures urgentes de relance économique dans le cadre de la politique fiscale par rapport à la loi de finances. Malheureusement, les organisations des travailleurs n'ont pas été associées à ce dialogue.
- Suite aux revendications à caractère souvent corporatiste dans la fonction publique, le gouvernement et les syndicats concernés ont essayé à Antananarivo et Toamasina de créer les conditions de dialogue pour résoudre au cas par cas et de façon conjoncturelle les différends sociaux existants tout au long de la période de crise.
- Une table ronde entre la compagnie nationale Air Madagascar et les groupements d'opérateurs économiques (CONECS, FIVMPAMA, GPCAD, SIM) en avril 2009 pour définir un plan de relance du trafic aérien, notamment par rapport aux besoins de réajustement de produits, d'un programme de maîtrise de coût, du renforcement de l'image de la destination Madagascar.

(ii) Sur le plan économique

- Sur le plan monétaire, la banque centrale a intervenu à maintes reprises sur le marché inter-bancaire de devises pour éviter une fluctuation trop importante de la monnaie nationale face aux devises-pivot en appliquant une politique monétaire orientée vers la maîtrise de l'inflation.
- Le gouvernement a fourni des efforts pour ne pas laisser s'échapper le déficit budgétaire dans le but de garder l'inflation à un taux inférieur à 10%.
- Le gouvernement a intervenu pour maintenir les prix du riz et des tarifs de l'électricité pour soutenir la consommation des ménages face à la perte d'emplois et à la baisse de revenus.
- Pour le secteur des entreprises franches, le gouvernement et le GEFP se sont accordés à reconnaître l'urgente nécessité de mettre en place des mesures incitatives pour la relance du secteur et le doublement de l'emploi à moyen terme.
- Dans le secteur du tourisme, des mesures ont été reprises pour la relance du secteur, notamment par :
 - la suspension des droits de visa pour les séjours inférieurs à 30 jours et la possibilité d'échelonnement du paiement des impôts et taxes
 - la participation des opérateurs malgaches aux salons mondiaux du tourisme (Paris, Madrid, Corée, Berlin, Munich, etc.) et la réalisation des roadshow dans de nombreuses villes d'Europe pour mieux promouvoir la destination Madagascar
 - le développement partenarial par les offices régionaux du tourisme avec l'extérieur.
- Dans le secteur agricole, le gouvernement a concentré une part importante du budget national au soutien en faveur du secteur rural, notamment de l'agriculture, à travers la subvention des intrants, la formation rurale, la promotion de l'agriculture biologique et la promotion des industries de transformation agro-alimentaires. Par ailleurs, les partenaires au développement (Banque Mondiale, UE, FAO, PNUD) ont continué leur appui pour le développement rural, à travers notamment le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR), le projet FID, le projet Bassins Versants et Périmètres Irrigués (BVPI), les programmes CSA et FRDA.
- Plusieurs initiatives de promotion économique ont été entreprises par le secteur privé en dépit de la crise politique. Des salons ont été organisés dans le but de booster les marchés, comme la Foire Internationale de Madagascar (FIM), le Salon International de l'Innovation et de la Technologie (SIIT), FIER MADA, la Vitrine de Vakinankaratra, la Foire de l'Artisanat, « Enjoy Madagascar » ou le Salon du tourisme, le Salon de l'automobile, le Salon de l'Habitat, etc.

(iii) Sur les mesures directes concernant l'emploi

- Le gouvernement et les partenaires sociaux ont adopté un relèvement annuel des salaires pour contrecarrer les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur moderne public et privé.

- Sur le plan de la sécurité sociale, des arrangements ont été pris au niveau des Services Médicaux Inter-Entreprises et de la CNaPS pour maintenir la couverture sanitaire du personnel pendant la période de chômage technique pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 mois.
- Quelques initiatives ont été mises sur pied au niveau des régions pour favoriser la réinsertion professionnelle des travailleurs licenciés, à travers l'auto-emploi.
- Les chambres consulaires ont continué leurs efforts dans l'appui aux entreprises et l'insertion professionnelle des jeunes, notamment à travers l'organisation des rencontres d'affaires et les formations professionnelles de courte durée.
- Le Système des Nations Unies a développé des initiatives dans le domaine de l'emploi comme : (i) la tenue des Salons de l'Emploi (Analamanga, Antsiranana, Mahajanga), avec l'appui du BIT, pour stimuler le marché du travail en période de crise, (ii) la mise en place de 4 dispositifs d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes et entreprises victimes de la crise et exclues, en matière d'emploi et d'auto-emploi à Antananarivo-ville, Mahitsy, Toliary-ville et Saint Augustin (Toliary II), initiés par le PNUD, (iii) des études menées par l'ONUDI dans les domaines de l'investissement et l'agro-business dans le cadre du Programme régional pour la promotion des investissements en Afrique.

En définitive, la paix sociale est maintenue à Madagascar car, pour une grande part, les travailleurs n'ont pas cherché à bloquer les pistes de différentes natures de sortie de crise, même si les organisations des travailleurs n'ont pas été associées au processus de réflexion et de décision pouvant les concerner directement.

Force est de constater que les plateformes de dialogue tripartite existantes (CNT, CRTT, CNSPERP, etc.) n'ont pas été exploitées pour servir d'espace de concertation entre le gouvernement et ses partenaires sociaux pour mieux définir les mesures d'urgence. Cette situation met ainsi en évidence l'absence de mesures plus consistantes et cohérentes pouvant réellement contribuer à atténuer l'impact de la double crise sur l'emploi.

De ce qui précède, la partie suivante présente les recommandations issues de l'évaluation et qui mettraient en perspective des actions visant à accompagner le pays dans ses stratégies de sortie et de l'après-crise.

CHAPITRE VII

Recommandations



L'évaluation amène à fournir des recommandations pertinentes pour répondre aux besoins et attentes exprimés par l'ensemble des acteurs et la population, face aux effets multiples de la double crise.

Comme constaté dans les analyses, la croissance économique de la dernière décade avant la crise de 2009 n'était pas « job-rich and inclusive growth » et cela a exacerbé, de manière structurelle, les tensions sociales et la crise politique dans le pays. Madagascar a donc besoin d'une vision nouvelle pour une nouvelle ère de justice sociale après la longue crise politique. Le paradigme du travail décent retrouve toute sa place aujourd'hui avec les effets dévastateurs de la double crise dans le pays car il est fondamental de créer une croissance avec emploi de qualité.

Il est temps de repenser les orientations stratégiques à court, moyen et long termes du pays en fixant les priorités nationales autour de la centralité de l'emploi. Madagascar ne doit plus faire l'économie d'une politique structurellement centrée sur l'emploi, comme l'ont montré les impacts multiples de la double crise sur l'économie et sur la population.

Sur la base des manifestations, des causes et des conséquences de la double crise, une panoplie de recommandations est présentée sous forme de mesures à court, moyen et long termes à prendre. De telles mesures ont pour finalité et ambition de :

- atténuer les destructions d'emploi
- prévenir les futures pertes au cas où la crise politique perdure
- relancer les investissements et la consommation
- réduire structurellement le déséquilibre du marché du travail dans un environnement de croissance propice à l'emploi décent et productif, avec un accent particulier pour l'emploi des jeunes et des femmes.

En effet, par son importance et son urgence, la promotion de l'emploi décent devrait occuper une place prépondérante dans les politiques et stratégies de développement économique et social du pays ; c'est la raison pour laquelle Madagascar devrait se donner les moyens de ses objectifs et de ses priorités.

Sur le plan macro-économique, notamment budgétaire, monétaire et financier

1. *En matière de politique économique, assurer la cohérence macro-économique et sectorielle dans la stabilité.* En effet, le pays a besoin de redéfinir sa politique nationale de développement en s'assurant de la cohérence entre les ambitions macro-économiques et les objectifs sectoriels. Dans ce cadre, Madagascar devrait mettre en place un système clair et pérenne d'information sur le marché du travail (Labour Market Information System). Le système permettra d'observer les tendances économiques en vue de mieux préparer, en terme de prospective, les offres et les demandes sur le marché du travail. L'objectif principal visé sera de refondre progressivement les politiques de l'offre (système d'éducation et de formation, accès aux métiers, etc.) en adéquation avec celles de la demande (diversification économique, politique d'investissement public et privé, besoin de compétitivité des entreprises, innovation technologique, intensification des investissements en milieu rural, amélioration du climat des affaires, diversification de l'économie, etc.).
2. *Maintenir une politique budgétaire ne favorisant pas le déficit des finances publiques.* Pour une politique post-crise, il faudrait contenir l'inflation en réduisant particulièrement les trains de vie de l'Etat. La maîtrise de l'inflation est salutaire aux travailleurs malgaches exposés à la dureté de la vie tout au long de la double crise.

3. *Allouer les ressources budgétaires prioritairement aux secteurs sociaux de base.* Avec les ressources relativement limitées en raison des impacts de la double crise au niveau des finances publiques, il est recommandé une affectation du budget de l'Etat aux secteurs sociaux vitaux (éducation, santé) pour permettre l'allègement des effets de la crise sur la vie de la population la plus vulnérable. Dans ce cadre, il est également important d'allouer de ressources budgétaires suffisantes à la sécurité rurale pour rétablir de manière durable la paix dans tout le pays dans l'objectif d'améliorer la production agricole ainsi que la circulation des biens et des personnes.
4. *Continuer à surveiller la parité de la monnaie nationale par rapport aux devises fortes.* L'euro et le dollar américain constituent les monnaies d'échanges commerciaux les plus importants pour Madagascar. A cet effet, il est essentiel de trouver une parité d'équilibre avec la monnaie nationale qui n'handicape pas la compétitivité des entreprises exportatrices tout en garantissant une importation rationnelle.
5. *Remobiliser les flux de l'aide publique au développement à travers une volonté et des efforts réels pour le retour à l'ordre constitutionnel.* La reprise des relations de coopération avec la communauté internationale passerait inéluctablement par un programme de développement intermédiaire ou intérimaire par rapport auquel les partenaires techniques et financiers vont se déterminer. Ce programme devrait prioriser l'emploi, eu égard aux impacts graves de la double crise dans ce domaine.
6. *Opérer des mesures spécifiques d'assouplissement fiscal.* Il est jugé important de déployer des mesures exceptionnelles pour relancer la consommation, notamment par la détaxation de certains intrants et matières premières ainsi que par la diminution de la TVA pour les produits de consommation courante pour la population.
7. *Avec une inflation maîtrisée, baisser les taux d'intérêt pour faciliter l'accès au crédit bancaire et microfinancier.* La relance de l'investissement serait un axe à développer dans la politique post-crise en s'attachant sur les promesses d'investissements existantes. L'action devrait valoriser tous les types d'investissements, notamment étrangers, nationaux, grands, moyens et petits.
8. *Doter le pays d'une politique claire en matière d'intégration régionale.* Le pays a besoin de la dynamique régionale ou sous-régionale pour se développer. La mondialisation amène les pays à recontextualiser leur stratégie de développement en se basant sur les marchés plus grands et en valorisant leur avantage comparatif. Le marché régional de l'Océan Indien constitue pour Madagascar des opportunités d'échange de proximité. Par ailleurs, Madagascar devra repenser sa présence dans la SADC et le COMESA pour qu'il puisse profiter de façon rationnelle la proximité des marchés et les avantages d'accès à ces marchés qui vont en s'accroissant dans l'objectif de promouvoir les investissements créateurs d'emplois.

Sur le plan sectoriel de soutien direct à l'emploi

9. *Sur le plan de développement industriel, agir pour une diversification industrielle.* Le rôle de l'industrie est déterminant non seulement en termes de valeur ajoutée mais le secteur industriel constitue aussi un vivier important d'emplois. Madagascar doit mettre l'accent, d'une part, sur la diversification industrielle sur l'ensemble du territoire, et d'autre part, sur le green economy (l'économie verte, l'industrie verte, etc.).

En effet, Madagascar a déjà manqué l'industrialisation et le développement des TIC en comparaison avec les pays limitrophes comme Maurice et l'Afrique du Sud ; serait-il permis au pays de rater la révolution du green economy ? Le green economy constitue un creuset fondamental d'emplois dans les années à venir pour un pays qui pourrait allier le développement industriel avec une biodiversité reconnue dans le monde.

10. *Doter le pays d'une stratégie de promotion de Micro et Petites Entreprises.* L'économie informelle caractérise le pays avec un tissu d'unités de production informelles d'un niveau très important. Madagascar devrait se doter d'une stratégie de promotion de Micro et Petite Entreprise et investir dans l'économie sociale (coopérative, microfinance, etc.). L'entrepreneuriat des jeunes et des femmes nécessite d'être placé au cœur de cette stratégie.
11. *Sur le court terme, soutenir les micro, petites et moyennes entreprises à travers la création de fonds spécifiques de garantie pour les accompagner dans la relance des activités économiques, à travers leur recapitalisation.* L'appui aux entreprises existantes est crucial dans un schéma post-crise pour sauver l'emploi. Comme mentionné dans le chapitre 6, la double crise a miné les ressources financières des entreprises et il est jugé fondamental de recapitaliser les entreprises pour relancer les investissements et les exploitations.
12. *Appuyer la construction d'un socle minimum de protection sociale à Madagascar.* Il est fondamental de définir dorénavant un socle minimum de protection sociale qui permettra aux plus vulnérables de bénéficier d'un dispositif pérenne de sécurité sociale, de santé au travail et d'un minimum de revenus.
13. *En matière d'infrastructures, prioriser l'emploi pour les moins qualifiés.* Madagascar est un pays sous-équipé et il serait primordial de développer les infrastructures urbaines et rurales pour booster la création d'emplois, surtout pour les moins qualifiés. La valorisation de l'approche Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) constitue une différence permettant aux chômeurs et aux sous-employés d'accéder à des métiers dans le BTP pour des emplois valorisants.
14. *Sur le court terme, mettre en place des programmes spécifiques visant à soutenir l'emploi des jeunes.* Une telle action passera inéluctablement par, notamment, la formation professionnelle, l'aide à la recherche d'emplois, l'appui à l'insertion, à la réinsertion et à la reconversion professionnelle, l'accès au crédit pour l'auto-emploi.
15. *Investir dans l'éducation et la formation orientées vers l'emploi.* L'analphabétisme et le manque de qualification constituent des déterminants de la pauvreté et de l'inégalité ; ils engendrent un cercle vicieux entretenant des millions de la population dans la pauvreté et dans les emplois précaires. Le pays aura à gagner à investir dans l'éducation et la formation de ses ressources humaines (éducation de base, formation initiale, apprentissage, formation technique et formation continue). Les multinationales et les grandes entreprises sont à mobiliser pour investir dans les qualifications durables. La relance de l'économie par l'emploi nécessite une approche holistique entre « skills » et développement sectoriel par une adéquation entre les besoins de l'économie et les offres sur le marché du travail.
16. *Cibler la promotion de l'emploi rural par la poursuite de politique de développement agricole.* Il est primordial de favoriser une diversification des cultures ainsi qu'un meilleur accès aux intrants agricoles par le biais de subventions ou détaxation des intrants, des petits matériels et équipements agricoles et de faciliter la concertation entre les acteurs-clé visant ainsi la régulation des prix aux producteurs.

17. *En matière juridique, appliquer judicieusement et rationnellement les normes internationales du travail et les législations nationales relatives à l'emploi et le travail.* Madagascar a ratifié les 10 plus importantes conventions de l'OIT, notamment les 8 conventions fondamentales (C.29, C.87, C.98, C.105, C.100, C.111, C.138, C.182) et les 4 conventions prioritaires (C.81, C.122, C.129, C.144)³⁶. La législation sociale au plan national a été adaptée aux conventions internationales ratifiées pour une très grande partie. Il reste ainsi la mise en application effective de ces conventions et de la législation nationale en tenant compte du contexte actuel de crise, notamment pour les aspects relatifs au respect des principes et droits fondamentaux au travail.
18. *Renforcer les actions de sensibilisation et de formation des employeurs et des travailleurs en appuyant la régularité de l'inspection du travail.* L'appui aux entreprises passerait par l'intensification du rôle joué par les inspecteurs du travail. En effet, des conseils pratiques et des facilitations devraient être apportés par les inspecteurs du travail pour aider les entreprises à faire face aux diverses charges sociales sans qu'il ne soit obligatoire de procéder au chômage technique ni au licenciement. Il s'avère ainsi primordial de poursuivre les efforts consentis dans le redéploiement, le recrutement et la formation de nouveaux inspecteurs du travail.
19. *Exploiter rationnellement les structures tripartites de dialogue social.* En effet, seules les concertations et les négociations permettront de favoriser les conditions d'un développement post-crise harmonieux et serein. Le gouvernement et les partenaires sociaux (employeurs et travailleurs) devront exploiter les plateformes de consultations existantes (CNT, CRTT, CNSPERP, comités sectoriels tripartites ou bipartites, etc.) pour promouvoir le dialogue social, garant de la paix sociale et durable pour le pays. La réforme de ces structures est envisageable si besoin est.

En définitive, ces recommandations sont de nature à enrayer les effets de la double crise sur le marché du travail à Madagascar. Cependant, leur mise en application requiert une volonté politique de l'Etat, un engagement actif des partenaires sociaux et une forte mobilisation des partenaires au développement.

Certes, Madagascar fait partie des pays africains qui ont, lors du Sommet des Chefs d'Etat à Ouagadougou en 2004, entériné la primauté de l'emploi dans toutes les politiques de développement. Le pays dispose d'instruments riches en orientations stratégiques pour faire face au défi de la réduction de la pauvreté. Il s'agit notamment de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE), le Programme National de Soutien à l'Emploi (PNSE), le Programme Pays Pour le Travail Décent (PPTD), les Stratégies Régionales de Promotion de l'Emploi (SRPE) pour quelques régions. Malheureusement, les gouvernements successifs n'ont jamais su exploiter et mettre à profit tous ces outils pour promouvoir réellement l'emploi à Madagascar.

Ce présent rapport donne de nouveau au pays de nouveaux éléments pour mieux appréhender les effets de la crise et aider à préparer les réponses nationales pour sauver des emplois ou en créer d'autres.

³⁶ Cf. en annexe la liste des 8 conventions fondamentaux et des 4 conventions prioritaires de l'OIT.

CHAPITRE VIII

Conclusion



La période 2008-2011 apparaît comme une grave période de récession pour Madagascar. La forte contraction de la croissance et la dégradation rapide de la situation sociale constituent des réalités que le pays devrait redresser sur un très long terme.

336.000 emplois sont détruits à cause de la double crise et dans certaines branches économiques, plus de 70% des femmes en sont victimes.

Les travailleurs jeunes et les ouvriers moins qualifiés sont les premières victimes des effets de la double crise sur le marché du travail.

Les analyses ont montré que la double crise exerce des pressions considérables sur l'emploi à Madagascar, se muant ainsi par une crise de l'emploi sans précédent.

Les destructions d'emploi à visages multiples qui sont relevées sont également accompagnées de la détérioration de la qualité de l'emploi. La réduction d'heures de travail se traduisant par une réduction de salaire, la dégradation des conditions de travail, le non respect des principes et droits fondamentaux au travail dans l'application des mesures prises, l'explosion de l'économie informelle sont autant d'éléments montrant que la crise a engendré l'altération de la qualité de l'emploi dans le pays, même si beaucoup d'entreprises ont essayé de limiter la destruction d'emplois par des mesures courageuses et exemplaires.

La double crise affecte pratiquement tous les secteurs économiques de croissance du pays ; ce qui compromet structurellement une reprise solide sur le moyen terme. Néanmoins, la maîtrise du déficit public par le gouvernement en contrôlant la monnaie et l'inflation permettrait de créer sur le court terme les conditions d'une relance économique favorable à un redéploiement des investissements et des activités des entreprises.

La fragilité des secteurs économiques appelle à la diversification plus poussée de l'économie nationale. Ces orientations stratégiques nécessiteraient des politiques intégrées garantissant la paix et la croissance, la bonne gouvernance et la disponibilité de ressources.

Eu égard aux situations de privation et de pauvreté dans lesquelles la majorité de la population s'enlise au fil des années, la crise compromet sans nul doute le chemin vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement pour Madagascar, notamment pour la promotion du plein emploi décent et productif.

Le principal défi auquel le pays est exposé aujourd'hui consiste à investir vers une croissance économique inclusive et riche en emplois. Les stratégies de développement doivent être orientées vers une forte propension à la résistance aux chocs extérieurs et intérieurs et au soutien de la croissance par l'emploi. La centralité de l'emploi doit être placée au cœur de toute politique de développement à Madagascar.

De plus, les carences considérables en matière de protection sociale pour l'ensemble de la population rendent celle-ci très vulnérable aux chocs exogènes et internes. L'emploi doit être accompagné d'un système de protection sociale, comme le socle minimum de protection sociale, pour garantir un progrès social pérenne et une avancée économique dont les retombées sont profitables à la majorité de la population pour une paix sociale durable.

Plusieurs recommandations sont formulées dans ce rapport et reposent sur les idées-force pour que des réponses structurées, cohérentes, complètes et rapides soient prises pour le soutien en faveur des entreprises, le maintien des travailleurs dans leur emploi, l'accélération de la création d'emplois et la reprise du marché du travail. Les options offertes permettraient d'envisager notamment l'amélioration du système de formation professionnelle, la promotion des investissements dans les infrastructures, des programmes spéciaux pour l'emploi des jeunes et des femmes, l'extension de la protection sociale, le développement rural. Il s'agit d'agir sur le marché du travail par à la fois l'amélioration de l'offre (accès aux métiers, à la qualification, à l'éducation, à la formation professionnelle, etc.) et l'augmentation de la demande pour la stabilité économique (promotion des investissements, ouverture des marchés, amélioration de la productivité et de la compétitivité, etc.).

Enfin, le pays devrait renouer avec le dialogue social. Le manque de dialogue dans les prises de décision a affecté pour beaucoup la qualité des mesures et exacerbé les conflits socio-politiques.

Enfin, la double crise et ses impacts multiples et désastreux depuis 2008 devrait servir de leçons pour la création des conditions d'une reprise économique rapide, la fixation de véritables priorités fondées sur la création d'emplois, le changement de méthodes de travail pour un tripartisme vivant, l'amélioration de la gouvernance à différents échelons, ainsi que l'institution de la culture du respect des intérêts collectifs pour que Madagascar s'ouvre vers une nouvelle ère de justice sociale basée sur une économie à croissance plus équilibrée, plus inclusive, plus juste et plus durable.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Agence Française pour le Développement. (Octobre 2010). *Les institutions de microfinance malgache face à la crise.*
- Banque Africaine de Développement, (2009, mars). *L'effet de la crise financière mondiale sur l'Afrique. Working Paper Series.*
- Banque Centrale de Madagascar, (2010). *Rapport annuel 2009.*
- Banque Centrale de Madagascar, (2011). *Rapport annuel 2010.*
- (BIT), (Juin 2009). *Guide sur les nouveaux Indicateurs d'Emploi des Objectifs du Millénaire pour le Développement.*
- (BIT), (2011). *Success Africa III : Créer une nouvelle ère de justice sociale à travers le travail décent : Des expériences positives venues d'Afrique.*
- (DGI), Services d'Analyse économique et fiscale. (2010, Mai). *Bulletin fiscal annuel 2009.*
- FMI, (Avril 2010). *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, retour à une croissance forte?*
- MEI, (2010). *Rapport économiques 2009-2010.*
- OCDE, (Mars 2009). *L'emploi informel dans les pays en développement : une normalité indépassable.*
- PNUD, (2010). *Rapport National sur le Développement à Madagascar 2008 : micro-entreprises, emploi et développement humain.*
- African Union Commission; Commission Economique pour l'Afrique; Système Nations Unies. (2010). *Rapport 2010 sur l'évaluation des progrès accomplis par l'Afrique vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.*
- Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, l. p.-O. (2009). *Impact de la crise financière et mondiale sur les pays les moins avancés.*
- Développement, A. F. (2011, Juillet). *La crise économique mondiale de 2008-2009 : quels impacts dans les pays d'Afrique subsaharienne. Macrodev (Macroéconomie et Développement) N°2 .*
- GEM, FIVMPAMA. (Juin 2009). *Madagasacr : Plan de relance économique.*
- Gouvernement Malagasy; BIT. (2007). *Programme National de Soutien à l'Emploi.*
- INSTAT. (2005). *Enquête auprès des Ménages.*
- INSTAT. (Août 2011). *Enquête Périodique auprès des Ménages (EPM) - 2010.*
- INSTAT. (2005). *Rapport de l'enquête sur les Entreprises à Madagascar.*
- INSTAT. (2010, 2011). *Tableau de Bord Economique 00 à 04.*
- International Labour Office, G. (2010). *Employment, poverty and economic development in Madagascar : A macroeconomic framework.*
- Banque Mondiale, (June 2010). *Madagascar : Assessment of Social Protection and Operational Challenges.*
- Banque Mondiale, (Juin 2010). *Madagascar vers un agenda de relance économique.*
- Banque Mondiale-IFC, (2011). *Madagascar : Doing Business 2011. Making a difference for entrepreneurs.*

- ODRES-CEE. (2010). *Résultats majeurs des enquêtes sur les entreprises franches de confection à Madagascar : Une analyse de leur performance sur la base des principaux résultats des enquêtes en 2009 et 2010*. Université d'Antananarivo.
- Organisation Mondiale du Commerce. (2010). *Le commerce mondial en 2010, les perspectives en 2011*.
- International Labour Office, (2009). *Country level rapid impact assessment of crisis on employment*.
- PNUD. (2009). *Rapport National sur le Développement Humain : Micro-entreprises, emploi et Développement humain*.
- Primature. (Septembre 2011). *Situation Générale de l'Aide Extérieure et Coordination de l'Aide dans le Secteur Développement Rural*.
- Minsitère du Travail et des Lois Sociales, (2003). *Document-Cadre de politique nationale de l'emploi*.
- Système des Nations Unies. (2009). *Rapport Mondial 2009. Objectifs du Millénaire pour le Développement*.
- Bureau International du Travail, (Octobre 2011). *Renforcer l'autonomie des peuples d'Afrique grâce au travail décent*.
- Bureau international du Travail, (2009). *Tendances mondiales de l'emploi 2009*.
- Bureau international du Travail, (2010). *Tendances mondiales de l'Emploi 2010*.
- Nations Unies. (2011). *Situations et perspectives de l'économie mondiale 2011*.
- Système des Nations Unies. (2010). *McRAM : Situation socio-économique des ménages de la ville d'Antananarivo et impact de la crise sociopolitique au niveau des ménages*.
- Système des Nations Unies. (Février 2011). *ONU Flash Mada 2011*.

Sites web

- Banque Mondiale
- BIT Antananarivo
- Fonds Monétaire International
- Groupements professionnels : GEM, GEFP, SIM, Chambres de Commerce et d'Industrie
- Institutions publiques : Industrie et Economie, Tourisme et Artisanat, transport, MINFOPETLS, INSTAT, Banque Centrale
- Journaux quotidiens : Express de Madagascar, La Gazette
- Organisation Internationale du Travail
- Programme des Nations Unies pour le Développement
- Système Nations Unies – Madagascar

Journaux quotidiens

- Express de Madagascar
- La Gazette
- Midi Madagascar
- Tribune

Magazines économiques

- Magazine de l'Océan Indien
- Expansion de Madagascar
- Dans les Médias Demain
- Madagascar Magazine
- Revue de l'Océan Indien

Annexe 1 : Les 8 conventions fondamentales et 4 conventions prioritaires de l'OIT

Le Conseil d'administration du BIT a qualifié de "fondamentales" huit conventions qui traitent de questions considérées comme des principes et des droits fondamentaux au travail: liberté syndicale et reconnaissance effective du droit de négociation collective, élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants et élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession. Ces principes sont également énoncés dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (1998).

En 1995, l'Organisation a lancé une campagne visant à obtenir la ratification universelle de ces huit conventions fondamentales. A l'heure actuelle, plus de 1 200 ratifications ont été enregistrées pour ces conventions, ce qui représente 86 pour cent du nombre possible de ratifications.

- Convention (n°87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical
- Convention (n°98) sur le droit d'organisation et de négociation collective
- Convention (n°29) sur le travail forcé
- Convention (n°105) sur l'abolition du travail forcé
- Convention (n°138) sur l'âge minimum
- Convention (n°182) sur les pires formes de travail des enfants
- Convention (n°100) sur l'égalité de rémunération
- Convention (n°111) concernant la discrimination (emploi et profession)

Le Conseil d'administration du BIT a également qualifié quatre autres conventions d'instruments "prioritaires", encourageant ainsi les États Membres à les ratifier en raison de leur importance pour le fonctionnement du système de normes internationales du travail. Depuis 2008, ces conventions sont qualifiées de Conventions de gouvernance, identifiées par la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable comme étant les normes les plus importantes du point de vue de la gouvernance.

- Convention (n°81) sur l'inspection du travail
- Convention (n°122) sur la politique de l'emploi
- Convention (n°129) sur l'inspection du travail (agriculture)
- Convention (n°144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail

Annexe 2 : Les conventions de l'OIT ratifiées par Madagascar depuis 1960

N°	Convention	Date de ratification
4	Convention sur le travail de nuit, 1919	01/11/1960
6	Convention sur le travail de nuit des enfants (industrie), 1919	01/11/1960
11	Convention sur le droit d'association, 1921	01/11/1960
12	Convention sur la réparation des accidents du travail, 1921	10/08/1962
13	Convention sur la céruse, 1921	01/11/1960
14	Convention sur le repos hebdomadaire, 1921	01/11/1960
19	Convention sur l'égalité de traitement, 1925	10/08/1962
26	Convention sur les méthodes de fixation des salaires minima, 1928	01/11/1960
29	Convention sur le travail forcé, 1930	01/11/1960
41	Convention (révisée) du travail de nuit, 1934	01/11/1960
81	Convention sur l'inspection du travail, 1947	21/12/1971
87	Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948	01/11/1960
88	Convention sur le service de l'emploi, 1948	03/06/1998
95	Convention sur la protection du salaire, 1949	01/11/1960
97	Convention sur les travailleurs migrants (révisée), 1949	14/06/2001
98	Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949	03/06/1998
100	Convention sur l'égalité de rémunération, 1951	10/08/1962
105	Convention sur l'abolition du travail forcé, 1957	06/06/2007
111	Convention concernant la discrimination, 1958	11/08/1961
116	Convention portant révision des articles finals, 1961	01/06/1964
117	Convention sur la politique sociale, 1962	01/06/1964
118	Convention sur l'égalité de traitement, 1962	22/06/1964
119	Convention sur la protection des machines, 1963	01/06/1964
120	Convention sur l'hygiène, 1964	21/11/1966
122	Convention sur la politique de l'emploi, 1964	21/11/1964
124	Convention sur l'examen médical des adolescents, 1965	23/10/1967
127	Convention sur le poids maximum, 1967	04/01/1971
129	Convention sur l'inspection du travail (agriculture), 1969	21/12/1971
132	Convention sur les congés payés (révisée), 1970	08/02/1972
138	Convention sur l'âge minimum, 1973	31/05/2000
144	Convention sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976	22/04/1997
159	Convention sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, 1983	03/06/1998
171	Convention sur le travail de nuit, 1990	10/11/2008
173	Convention sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992	03/06/1998
182	Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999	04/10/2001
185	Convention sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003	06/06/2007



MADAGASCAR

Evaluation des impacts de la double crise sur l'Emploi

Ce rapport qui « Evaluate les impacts de la double crise sur l'Emploi » fait le point sur la situation difficile du marché du travail et relève les carences et lacunes qui entachent les mécanismes de gouvernance de l'emploi à Madagascar.

Il examine par ailleurs quelques pistes d'orientations stratégiques et macro-économiques en fixant les priorités nationales autour de la centralité de l'emploi. Il vient à point nommé en nous rappelant l'évidence selon laquelle l'emploi décent doit être le principal véhicule de la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'injustice sociale. A juste titre, il insiste sur la nécessité pour les différents acteurs de redoubler d'efforts afin de réajuster le déséquilibre structurel du marché du travail dans un environnement de croissance propice à l'emploi décent et productif, avec un accent particulier pour l'emploi des jeunes et des femmes.

ISBN : 9789222261758 ; 9789222261765 (web pdf)